

P.28 LE GRAND ENTRETIEN

LE TRAVAIL NE SE RÉDUIT PAS À L'EMPLOI

Par Véronique Sandoval

P.42 DROIT

LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL ET PÉNALISATION DES CLIENTS

Par Frédéric Tribuiani

P.48 LIRE

OÙ VA MICHEL ONFRAY ?

Par Elias Duparc

LA REVUE DU
PROJET

**DESSINE-MOI
UNE VILLE
HUMAINE**

Toute l'équipe de La Revue du Projet vous souhaite une belle année 2014

SOMMAIRE

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie Rosanvallon, Martin et la « figuration ouvrière »

4 POÉSIES

Francis Combes À nouveau Maïakovski

5 REGARD

Étienne Chosson L'asile des photographies

6 ▶ 25 LE DOSSIER

DESSINE-MOI UNE VILLE HUMAINE

Édito : **Corinne Luxembourg, Michaël Orand et Igor Martinache** La ville est à nous !

Isabelle Lorand, Philippe Rio et Amadou Deme La politique de la ville

Renaud Epstein La politique de la ville, laboratoire des transformations du pouvoir

Pascal Acot Libération humaine et habitat populaire

Jean-Pierre Bouanha L'architecte est mort... Reprenons notre profession pour un futur plus harmonieux

Jean-François Parent De la civilisation de la ville à une civilisation du mouvement immobile...

Lucie Emery Stains, un laboratoire de participation

Azzédine Taïbi L'habitat populaire, un enjeu majeur pour la démocratie locale

Los Diez La ville à ceux qui l'habitent !

Camille Acot Mixité sociale et participation populaire

Bernard Baude Faire de la participation plus qu'un slogan

Serge Goutmann Le foncier gratuit, c'est possible...

Stéphane Peu L'accession sociale à la propriété

Jean-Luc Orand Le Grand Paris Express, un projet de transport et d'aménagement

Jacques Baudrier « Paris n'est pas à vendre », comment lutter contre la crise du logement à Paris ?

27 FORUM DES LECTEURS

28 ▶ 31 TRAVAIL DE SECTEURS

LE GRAND ENTRETIEN

Véronique Sandoval Le travail ne se réduit pas à l'emploi

BRÈVES DE SECTEUR

Jean-Luc Gibelin Une loi au service de la finance et du profit

Xavier Compain Pour une politique agricole et alimentaire européenne du XXI^e siècle

Ian Brossat Repénalisation de l'homosexualité en Inde : un grand bond en arrière

32 COMBAT D'IDÉES

Gérard Streiff Individualisme, individualisation et sociabilité, une lente transformation

34 MOUVEMENT RÉEL

Christophe Darmangeat Les classes, un produit provisoire de l'évolution sociale

36 HISTOIRE

Luciano Canfora Le copiste, entre l'Antiquité et nous

38 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Michel Merlet Accaparements fonciers à grande échelle, capital financier et accumulation primitive

2^{ème} partie – Nature et causes des accaparements fonciers à l'échelle mondiale

40 SCIENCES

Pierre Crépel, Thibaut Espinasse, Colin Faverjon, Bastien Marchina Les statistiques mathématiques, leurs pièges, leurs succès

42 DROIT

Frédéric Tribuiani Lutte contre le système prostitutionnel et pénalisation des clients

44 SONDAGES

Nina Léger Bon sens populaire

45 STATISTIQUES

Michaël Orand En 2011, de plus en plus de pauvres, de plus en plus pauvres

46 REVUE DES MÉDIA

Anthony Maranghi La presse et le racisme : l'affaire Taubira

48 CRITIQUES

Coordonnées par **Marine Roussillon**

- **LIRE** : **Elias Duparc** Où va Michel Onfray ?
- **Gérard Le Puill**, *Produire mieux pour manger tous d'ici 2050 et bien après*
- **Vincent Tiberj**, *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*
- **William Sportisse**, *Le camp des oliviers. Parcours d'un communiste algérien*
- **Alexis Sempé**, *Un instituteur communiste en Algérie. L'engagement et le combat (1936-1965)*

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.
Écrivez à revue@pcf.fr

Rosanvallon, Martin et la « figuration ouvrière »

Pierre Rosanvallon dans *La Revue du projet* du PCF ? Voilà qui pourra étonner ceux qui connaissent d'assez près ses travaux et son parcours. Un temps permanent de la CFTD, Pierre Rosanvallon a surtout connu la lumière des projecteurs dans les années 1980-1990 lorsque, devenu un des principaux acteurs de la rude bataille idéologique du temps visant – entre autres – à débarrasser la gauche une fois pour toutes de Marx, des classes et autres archaïsmes, il animait avec son ami et complice, le pape de l'anticommunisme, François Furet, la puissante Fondation Saint-Simon, aux côtés de nombre de grands patrons et de journalistes en vue (Roger Fauroux, Alain Minc...). Le mal que fit cette fondation à l'ensemble de la gauche – en promouvant ardemment, on l'aura compris, une « République du centre » – se lit encore chaque jour...

Mais laissons cela de côté pour revenir à Rosanvallon. Depuis quelques années, d'aucuns parlent d'une métamorphose : un nouveau Rosanvallon aurait-il éclos ? L'unanimité ne se fera point sur ce sujet : ni chez les historiens (lisez Pierre Serna), ni chez les sociologues (lisez Dider Éribon). Reste que Pierre Rosanvallon, du fait de sa force de frappe médiatico-académique, est un de ceux – bien rares parmi les quelques élus ayant droit aux *sunlights* – qui pèsent pour remettre au centre de la scène publique plusieurs questions de tout premier plan, aujourd'hui bien délaissées à gauche.

N'en retenons qu'une pour aujourd'hui : celle qu'il appelle la « figuration ». On le sait, un des problèmes centraux de la démocratie représentative, c'est la nature du lien entre représentants et représentés, les premiers étant tendanciellement tentés de tenir à distance les seconds, pourtant censés être la source de la souveraineté dont, de fait, ils se retrouvent dessaisis. En outre, se pose la question de l'identité sociale des représentants. D'où une revendication sans cesse réitérée du mouvement ouvrier : nous voulons gérer les affaires nous-mêmes – n'entendez-vous pas son écho pertinent dans notre « Prenez le pouvoir » ? C'est-à-dire renforcer massivement le lien représentants/représentés pour que la volonté populaire soit authentiquement effective. C'est-à-dire construire la mise en responsabilité des fractions majoritaires du peuple qui en sont tendanciellement écartées : faire entrer les classes populaires dans la cabine de pilotage accaparée par les seules classes dominantes.

Les dernières décennies, où qu'on porte le regard, ne cessent de valider la centralité de cet enjeu : si le peuple ne se mêle pas de ses affaires, la politique menée se fait à son détriment, qu'on le fasse plus ou moins explicitement contre lui ou qu'on le fasse en son nom (c'est, trop rapidement résumé, le drame soviétique).

Cette question atemporelle ne trouve aujourd'hui

qu'une trop vive actualité, à l'heure où la défiance vis-à-vis du monde politique atteint des niveaux historiques, vécu qu'il est comme un monde de privilégiés, un monde *à part* : ne parle-t-on pas de « classe politique » ? Au-delà de ces éléments subjectifs, les politistes (Frédéric Sawicki, Bernard Pudal...) ont bien montré la grande transformation qui a objectivement frappé les partis de gauche : les éléments populaires en position de direction ou d'élection y ont fondu comme neige à Saint-Trop'...

C'est dans ce contexte qu'Édouard Martin, ouvrier CFTD dont il faut saluer le courage, se trouve propulsé tête de liste dans le Grand Est par le Parti socialiste. Après Philippe Poutou en 2012, faut-il voir là des inflexions en cours ? Hélas, tout laisse à penser le contraire. Le NPA comme le Parti socialiste ont des directions socialement *fort homogènes* et *de plus en plus homogènes*, ces éléments populaires apparaissent comme des chiffons qu'on agite pour amuser la galerie, mouchoirs diaphanes masquant bien mal l'étroite réalité sociale de ceux qui détiennent le pouvoir. Pareilles mesures cosmétiques ne sauraient changer la donne.

Dès lors, quoi dire et quoi faire qui ne relève pas de la vaine incantation à laquelle on pourrait sembler réduit ? Le Parti communiste français n'a pas de recette miracle : il a cette tâche devant lui et sait les écueils à éviter sur cette voie, ce si contre-productif ouvriérisme notamment. Pas de baguette magique donc mais du travail. Notre dernier congrès, rappelons-le, a décidé – cela n'a évidemment pas été perçu par les observateurs qui n'avaient d'yeux que pour la quincaillerie – de doter notre parti d'une *politique* des cadres afin de ne pas *subir* les évolutions sociales, l'absence de politique décidée entraînant la reproduction des puissantes dominations sociales (de classe mais aussi de genre !). Décision accompagnée de moyens pour la mener à bien : une dirigeante nationale – Lydie Benoist – a ainsi reçu cette lourde charge. C'est donc la voie d'un travail austère mais effectif que nous empruntons pour faire de notre parti à tous niveaux un parti de tout le peuple de France, laissant à d'autres le soin d'enfermer les classes populaires dans ce qu'on pourrait appeler, en un autre sens, hélas, la figuration. ■



GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE,
Rédacteur en chef

À nouveau Maïakovski

Maïakovski, à nouveau... Car ouvrir à nouveau un de ses livres, n'importe lequel, c'est ouvrir en grand la fenêtre et laisser entrer le courant d'air frais de la poésie et de l'Histoire. Même quand on le connaît bien, (l'ayant traduit, il y a longtemps que je fréquente sa poésie) à chaque fois l'expérience est la même : lire Maïakovski, c'est prendre un coup de jeune. Sa poésie refait le monde à neuf.

Le Temps des Cerises qui s'est lancé, sans tambours ni trompettes, dans l'édition de l'œuvre complète, vient de faire paraître un gros volume du théâtre de Maïakovski, qui comporte notamment une pièce inédite en français : *Moscou brûle*, pièce d'agit-prop sur la révolution de 1905, qui est l'un de ses derniers écrits. À lire ou relire ces pièces, notamment l'extraordinaire *Bains publics*, on mesure ce que fut l'engagement de Maïakovski, dans la révolution et en même temps contre tout ce qui, dans la révolution, n'allait pas. En particulier la bureaucratie et la *nomenklatura* qui en prennent pour leur grade. Il le fait avec un humour, une fantaisie, un bonheur, une vigueur et une liberté d'expression extraordinaires.

Né, probablement en 1893, à Bagdadi en Géorgie, Vladimir Vladimirovitch Maïakovski est venu tout jeune à Moscou, après la mort de son père.

À quinze ans, il adhère au Parti social-démocrate ouvrier de Russie (tendance bolchevique, contrairement à ce que sous-entend l'un de ses biographes). À seize ans, il connaît les prisons du Tsar, ce qui jouera un grand rôle dans sa formation non seulement politique, mais artistique.

Il s'inscrit ensuite aux Beaux-Arts, mais en sera exclu en 1914 pour agitation.

Dès 1912, il fréquente les cercles de l'avant-garde artistique dont il devient vite une figure de proue, arpentant Moscou avec sa blouse jaune de futuriste.

Par son premier grand poème, *Le Nuage en pantalon*, il révolutionne la poésie russe, qui était une poésie de grande tradition dominée à l'époque par une forme de symbolisme dont les œuvres d'Alexandre Blok ou d'Anna Akhmatova donnent une idée. Dans le *Nuage*, ce grand poème d'amour blessé, la rue, la ville, la guerre et la révolution qui s'annonce font irruption à travers des rythmes, des rimes et des images inouïes.

En 1917, Maïakovski participe activement aux événements révolutionnaires, ce qui lui laisse peu de temps pour écrire. Mais dans les années qui suivent, il fonctionnera à plein régime, comme « une usine sans cheminée », dit-il, produisant à tour de bras des poèmes de circonstances, des quatrains de propagande, pour les affiches Rosta, mais aussi de grands poèmes épico-lyriques,

Nous, les communistes

Communistes nous sommes parce que,
les pieds solidement plantés dans l'aujourd'hui,
nous sondons du futur la nuit opaque,
et sommons le présent de vivre.

Communistes nous sommes parce que
nous écoutons la classe qui murmure
et des sans-voix lancés à l'attaque
nous faisons une masse unie comme un seul et qui
chante.

Communistes nous sommes parce que,
marchant sur la plage nue
quand déjà monte le bruit de la marée
nous continuons, dédaignant le refuge.

Communistes nous sommes parce que,
ayant pesé avec justesse les plus et les moins,
nous savons reculer, ferrailer à l'arrière,
et repartir de plus belle pour l'empoignade.

comme *J'aime, De ceci*, (l'un de ses chefs-d'œuvre), *150 000 000*, *Khoroch*, *Lénine* jusqu'à *À pleine voix* sur lequel il travaillait au moment de son suicide.

Si Maïakovski continue de bousculer l'image convenue de la poésie, cela tient bien sûr à la force de son vers et de ses images. (Il a fortement influencé non seulement la poésie russe, mais la poésie mondiale, de Nazim Hikmet à Allen Ginsberg, en passant par Aragon...)

Mais c'est dû aussi à sa vision. Engagé corps et âme dans la Révolution d'Octobre, il veut aller plus loin. Hisser l'individu à la dimension de la planète et de l'avenir, comme il le fait dans son poème *La V^e Internationale*. Il est, avant l'heure, le poète de la mondialisation des peuples.



Kermesse, hôpital de Picauville (Manche), sans date. Photographe inconnu. Archives Fondation Bon-Sauveur

L'asile des photographies

Ces sont des photographies de camping à la campagne, de pique-nique à la mer ou de kermesses, des images que possèdent toutes les familles sauf qu'ici il s'agit des archives d'un hôpital psychiatrique.

Né de l'invitation, par le centre d'art Le point du jour *, de l'historien Philippe Artières et du photographe Mathieu

Pernot à se réapproprier les documents de l'hôpital psychiatrique de Picauville, *L'asile des photographies* est une exposition qui permet de voir la vie quotidienne des patients et des médecins de cet asile de campagne. Ces images familiales rompent avec les photographies scientifiques ou celles réalisées par quelqu'un d'extérieur comme sont la plupart des images des hôpitaux psy-

chiatriques. Au contraire, cette exposition montre des individus qui ne sont pas réduits à être des patients.

*Le point du jour, Cherbourg-Octeville

ÉTIENNE CHOSSON

À la veille des municipales et au moment du débat sur la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, ce dossier invite à réfléchir sur des concepts tels que logement social, mixité sociale, habitat populaire mais aussi sur l'implication des habitants, le rôle de l'architecte et les politiques d'urbanisme pour penser et réaliser des villes à dimension humaine conciliant épanouissement individuel et solidarité. L'habituelle polyphonie du dossier – qui n'évite pas la contradiction – ne manquera pas de susciter le débat, seul chemin pour notre projet.

La ville est à nous !

PAR CORINNE LUXEMBOURG,
MICHAËL ORAND ET
IGOR MARTINACHE*

Alors que la campagne des élections municipales bat son plein, il semble opportun de s'interroger sur la ville et la manière dont nous pouvons l'habiter. Pourtant, la difficulté croissante que rencontrent nombre de nos concitoyens simplement pour se loger tendrait à faire oublier cette évidence : habiter ne se réduit pas à s'abriter. Un toit et quatre murs ne suffisent pas à rendre le quotidien vivable, car le contexte dans lequel notre lieu de résidence nous inscrit est bien plus important. Il comprend le voisinage, entendu comme un ensemble de relations sociales pouvant s'avérer tantôt chaleureuses, tantôt conflictuelles ou tout simplement réduites – au mieux – à la politesse minimale. S'y ajoute un environnement matériel, constitué d'équipements publics et privés, de bâtiments ou d'espaces verts, de nature et d'abondance très divers. Ce qu'il est convenu d'appeler le cadre de vie. Or, dispositifs matériels et relations sociales interagissent étroitement : non seulement les premiers influencent fortement la nature des secondes, mais celles-ci peuvent en retour contribuer à façonner celui-là. C'est la conscience de cette interdépendance qu'a matérialisée l'apparition d'une nouvelle catégorie d'action publique dans les années 1970, désignée par l'étiquette faussement homogénéisante de politique de la ville. Un pléonisme si l'on songe que la ville, œuvre humaine, est de part en part politique, et que réciproquement, la politique n'est rien

d'autre que l'organisation de la vie de la cité – *polis* en grec ancien. La stigmatisation *a contrario* de certaines villes considérées comme des « cités-dortoirs » montre bien la multiplicité des fonctions attendues de l'espace urbain : se loger, mais aussi travailler, faire du sport, se cultiver, se ravitailler ou tout simplement flâner. En un mot : vivre.

Mais comment vivre lorsque l'on voit une part croissante de son temps aliéné dans les transports ? Car toutes ces activités ne sont pas nécessairement effectuées dans la même localité, et il faut désormais distinguer les usagers de la ville de ses résidents, qui peuvent d'ailleurs eux-mêmes faire l'essentiel de leur vie ailleurs. Les distances qui ne cessent de s'allonger entre domicile et lieux de travail, mais aussi de loisirs posent la question évidemment cruciale de la coordination des temps sociaux. Le « débat » autour du travail le dimanche nous le rappelle : les loisirs des uns sont le travail des autres. Et à l'heure où certains rêvent de villes qui ne dorment jamais, à l'instar de certaines métropoles états-uniennes, il faut s'interroger sur la liberté de celles et ceux qui veillent, et des répercussions sur leur vie personnelle.

Paradoxalement, la ville constitue le lieu par excellence où s'expérimente, non sans contrariétés, la proximité, au sens plein de ce terme. La proximité physique, qui découle de la densité du peuplement, mais aussi et surtout la proximité avec d'autres formes de vie, autrement dit la rencontre de l'altérité sous toutes ses formes. L'anonymat de la vie urbaine, que beaucoup déplorent, atténué également le contrôle social des communautés rapprochées,

permettant ainsi à différents modes de vie de coexister et de s'hybrider. Cette profonde ambivalence de la ville, que le sociologue Georg Simmel avait déjà bien pointée il y a plus d'un siècle, participe également de son potentiel politique, car en réunissant une diversité de formes de vie et de manières de voir le monde, elle favorise aussi les possibilités de transformation sociale à travers l'imagination d'alternatives.

Cependant, il ne faut pas croire que ce processus serait automatique et que la ville serait par essence démocratique. Pour qu'il en soit ainsi, il faut mettre en place les dispositifs idoines pour permettre la participation de tous aux décisions concernant son aménagement. Ce mot d'ordre participatif est ainsi désormais au cœur des projets et des discours entourant la politique de la ville, mais dans la pratique, il ne se réduit le plus souvent qu'à des actions minimales de façade contribuant bien davantage à compenser l'effritement de légitimité que subissent les décideurs plutôt qu'à réellement prendre en compte les avis des citoyens. En réalité, ce sont encore et toujours les forces du capitalisme qui organisent concrètement l'espace urbain. Henri Lefebvre a montré l'articulation étroite entre l'urbanisation et l'avènement d'un capitalisme industriel. Pour conjurer la déshumanisation apportée par le triomphe d'une rationalité étriquée, il en appelait déjà à mettre en œuvre un droit à la ville. Dans sa lignée, le géographe David Harvey a montré, à partir des exemples du Paris haussmannien et de la fuite des riches vers les banlieues aux États-Unis après 1942, combien la nécessité pour les détenteurs de capitaux de réinvestir le surplus tiré de l'ex-

ploitation des travailleurs contribuait de manière décisive à (ré) affecter telle ou telle portion du territoire urbain à un usage particulier. Ces évolutions ont non seulement bouleversé les modes de vie mais aussi les idéaux politiques, en promouvant le consommateur individualisé au détriment de l'action communautaire. Enfin, dans *La ville globale*, ouvrage publié en 1991, la sociologue Saskia Sassen a pointé comment l'organisation en réseau du capitalisme globalisé conférait aux quelques métropoles qui en constituent les nœuds une importance éminente, tout en venant reconfigurer en profondeur leur aménagement, les lieux de travail, de résidence et de loisirs des cols blancs fortement dotés en capital culturel, reléguant ceux des classes populaires à la périphérie. Pour avoir une idée de ce que préparent ces dynamiques, il suffit de se tourner vers

les mégapoles-champignons du Golfe : Mike Davis a décrit de manière saisissante comment Dubaï, cet ancien village de pêcheurs transformé en forêt de gratte-ciels par la grâce des pétrodollars, est devenu le théâtre artificialisé d'un face-à-face entre une élite richissime vautreée dans la jouissance d'une consommation démesurée et une masse de travailleurs étrangers en quasi-esclavage, domestiqués par un efficace dispositif sécuritaire. Auparavant, celui-ci avait analysé le cas de Los Angeles, en montrant comment son extension continue sur plus d'une centaine de kilomètres, consacrant le règne de la voiture et accompagné d'un véritable séparatisme urbain, avait abouti à un véritable dépérissement de l'espace public. On voit ainsi à quel point l'appropriation populaire de la ville constitue un enjeu primordial d'émancipation. Ce

dossier propose ainsi de rouvrir la réflexion, en prenant du recul avec certaines catégories quelque peu compassées à force d'être utilisées à tort et à travers, comme la mixité sociale ou la participation des habitants, mais aussi en présentant une série d'expérimentations concrètes, en France et au Venezuela, qui montrent qu'il est possible de rendre malgré tout un peu concret ce droit à la ville. En n'oubliant jamais que se réapproprier nos villes n'est rien d'autre que se réapproprier nos vies. ■

***Corinne Luxembourg** est responsable de la rubrique Production de territoires.

Michaël Orand est responsable de la rubrique Statistiques.

Igor Martinache est rédacteur en chef adjoint.

Ils sont les coordonnateurs de ce dossier.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

À la veille du vote de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Isabelle Lorand, Philippe Rio et Amadou Deme* donnent leur point de vue sur les éléments essentiels du projet qui sans moyens humains et financiers nouveaux risquent de conforter le sentiment d'abandon et de mépris qui gagne les quartiers.

ENTRETIEN AVEC **ISABELLE LORAND, PHILIPPE RIO ET AMADOU DEME***

Parmi les objectifs fixés par la loi apparaît pour la première fois la notion de discrimination territoriale liée au lieu de résidence. Qu'en pensez-vous ?

Suite à l'action de Gilles Poux, maire de La Courneuve, confortée par une délibération de la HALDE du 18 avril 2011, et largement relayée par l'association des maires Villes et banlieue, la discrimination territoriale est devenue un délit. C'est une très bonne chose car l'adresse est un obstacle pour trouver un emploi, obtenir un crédit, demander un taxi, et même avoir une consultation médicale ... Mais, si la reconnaissance d'une discrimination est absolument nécessaire, elle n'est jamais suffisante. Le respect des valeurs « liberté, égalité et fraternité » devrait être consubstantiel à cette reconnaissance. Les quartiers populaires, pudiquement

rebaptisés prioritaires, sont un concentré de discrimination sociale, urbaine et ethnique. Près de 40 % d'habitants des zones urbaines sensibles (ZUS) vivent sous le seuil de pauvreté. 40 % des jeunes sont au chômage. Si on ajoute que plus de la moitié des habitants sont immigrés ou enfants d'immigrés de toutes origines, on comprend que c'est une triple domination qu'il faut affronter. Malheureusement, nous sommes bien loin du compte.

Prenons l'école. Levier essentiel de l'émancipation, l'école laïque instruit et organise la séparation de la raison et des passions. Elle doit être au cœur des priorités et devrait bénéficier dans les quartiers populaires de moyens décuplés. Au contraire, la cour des comptes révèle que l'Éducation nationale consacre 47 % de plus pour un collégien de Paris que pour ceux de l'Académie de Créteil ou de Versailles. La suppression des réseaux d'aides

spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) en est la triste illustration. Le choix austéritaire de l'actuel pouvoir ne peut que détériorer la situation de l'école comme celle de l'emploi. Ce ne sont pas les quelques emplois aidés, qui se compteront sur les doigts de la main dans le millier de quartiers prioritaires, qui laissent présager un avenir radieux. Ajoutons que les déclarations en grande pompe, sans effet sur le terrain, confortent le sentiment d'abandon et de mépris qui gagne les quartiers.

La politique de la ville a-t-elle un rôle intégrateur ?

Chaque fois que les droits progressent, la fragmentation de la société recule. Autrement dit, si les quartiers allaient bien, l'harmonie d'une interculturalité apaisée prendrait le pas sur la nostalgique et dangereuse identité nationale. Ici comme ailleurs, la solidarité aux plus faibles est propulsive pour toute la société. Cela étant dit, soyons méfiants quand une politique est justifiée par son caractère « intégrateur ». Depuis toujours les catégories populaires ont été estampillées dangereuses. En leur sein, les immigrés – d'abord bretons et auvergnats, puis polonais, italiens et portugais – ont depuis toujours détenu la palme de la dangerosité ! Malheureusement, on ne peut que regretter que cette approche « classe laborieuse, classe dangereuse » soit ►

► reprise par M. Valls. Dès sa prise de fonction, il crée les zones de sécurité prioritaire (ZSP) superposables à plus de 80% aux zones urbaines sensibles (ZUS). Premier acte de la politique de la ville du gouvernement, la sécurité ! À cela s'ajoute un débat sémantique au demeurant fort instructif. Alors que François Lamy, avec une frange de l'appareil d'État, veut supprimer les Z comme Zone, le numéro deux du gouvernement continue d'imposer son vocable. Mais plus emblématique encore, le préfet à « l'égalité des chances », créé sous l'ère Sarkozy, a été maintenu. Au Front de gauche, nous revendiquons la création d'un ministère de l'Égalité des territoires. Deux conceptions qui s'opposent idéologiquement. D'un côté la chance, de l'autre les droits. Et ce n'est pas une mince affaire : la notion d'égalité des chances a été inventée par Pétain...

La loi annonce un acte II de la rénovation urbaine, avec une enveloppe de 5 milliards d'euros pour l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), sans pour autant préciser l'origine des fonds venant alimenter cette enveloppe. Qu'en pensez-vous ?

C'est deux fois moins que l'enveloppe de l'ANRU I. Et surtout l'acte II est caricatural du désengagement de l'État. Au 1% logement, donc la richesse créée par les travailleurs, s'ajoute la Caisse de garantie du logement, donc les locataires du parc social. Bref l'acte II serait payé par les travailleurs et les locataires. *Walou* pour l'État ! D'ailleurs ce n'est pas très étonnant puisque le gouvernement a affiché sa volonté d'engager « une réforme sans charges nouvelles pour le budget de l'État ». Alors

même que les moyens pour le respect des droits communs sont lourdement influencés par la soumission aux critères de Maastricht et à ses conséquences désastreuses sur les services publics. Mais revenons à la rénovation urbaine. D'abord c'est une urgence environnementale. Le bâti existant est responsable de 20% de l'émission de gaz à effet de serre en France. Étonnant qu'une ministre écologiste n'en fasse pas plus de cas. Et puis, il y a lieu de revoir la philosophie de l'ANRU. L'effet négatif (social, écologique, financier) des démolitions inconsidérées est aujourd'hui largement reconnu. Il faut dire qu'en pleine crise du logement, les destructions systématiques étaient pour le moins incongrues. Il faut envisager une nouvelle ère de la rénovation urbaine autant attachée au droit à la ville qu'à celui de vivre dans un beau quartier et dans de beaux logements. Allant jusqu'à revisiter l'organisation des espaces communs dans les bâtiments : buanderie, crèches, occupation du toit, locaux associatifs, commerces... Bref le vivre-ensemble doit s'inscrire dans le marbre de la construction.

Le projet de loi valide le contrat comme forme unique de définition de la politique de la ville. Doit-on y voir un désengagement de l'État dans les quartiers ?

La politique de la ville est le résultat de trois lois : 1991, 1996 (ZUS, ZFU Contrat de ville) et 2003 (ANRU). Deux sous Chirac ! On ne peut pas dire que l'histoire de la politique de la ville soit marquée par le réformisme de gauche. La finalité de l'actuel projet, même s'il a l'avantage d'avoir fait l'objet d'une

concertation et de mettre fin à la suprématie du volet urbain sur le volet social et humain, porte essentiellement sur la lisibilité de la politique de la ville. On est loin du compte pour ramener la République dans les quartiers ! Et c'est vrai que la réduction de la politique de la ville au contrat de ville, financé par la région, le département et la commune laisse perplexe quant à l'engagement de l'État. Avancer la création de centres municipaux de santé dans les quartiers prioritaires ne peut se substituer à leurs moyens d'existence au regard de la situation d'étranglement financier des collectivités territoriales. La France est à la fois championne d'Europe des inégalités sociales et du nombre d'ultra-riches. On pourrait penser qu'un gouvernement élu par le peuple de gauche s'intéresserait quelque peu à la réduction des inégalités...

La grande nouveauté de ce projet de loi est la validation de l'intercommunalité comme échelle pertinente de définition des projets de politique de la ville. Cette décision qui arrive en même temps que l'acte III de la décentralisation vous semble-t-elle pertinente ?

Le rapport Bacqué-Mechemache préparatoire à la loi vise à redonner du pouvoir aux habitants des quartiers populaires. Même si l'on peut contester le fait que sa préconisation de financer *l'empowerment* (développement du pouvoir d'agir) en prenant sur le financement public des partis politiques, le rapport a l'avantage de rappeler quelques engagements du candidat Hollande comme le droit de vote des résidents étrangers. En retournant ce rapport, le gouvernement en dit long sur l'intérêt qu'il porte à la parole citoyenne. Point de vue cohérent avec le primat de l'intercommunalité sur la commune éloignant les habitants des lieux de décisions. Les mécanismes de ségrégation spatiale comme les leviers pour lutter contre cette dernière (comme le prix du foncier) se jouent à l'échelle métropolitaine, il ne s'agit donc pas de défendre une vision nostalgique du chacun chez soi, mais de défendre la coopération entre les territoires et la proximité plutôt que la loi du plus fort et la centralisation. ■



*Isabelle Lorand est membre du comité exécutif national du PCF, responsable du pôle Ville-Habitat-Egalité des territoires

Philippe Rio est maire (PCF) de Grigny (Essonne).

Amadou Deme Amadou Deme est membre du Conseil national du PCF, responsable de la politique de la ville.

LA POLITIQUE DE LA VILLE, LABORATOIRE DES TRANSFORMATIONS DU POUVOIR

ENTRETIEN AVEC **RENAUD EPSTEIN***

En quoi consiste la politique de la ville ? Quels en sont les objectifs et les principaux instruments ?

Il est plus aisé de la définir par ses cibles – à savoir les grands ensembles d'habitat social des périphéries urbaines marqués par de fortes concentrations de pauvreté, de précarité et des minorités visibles – que par ses objectifs. D'abord parce que la politique de la ville réunit un vaste ensemble de dispositifs, de programmes et d'actions couvrant la quasi-totalité des secteurs de l'action publique. De ce fait, ses objectifs sont multiples. Ensuite parce que ces objectifs ont régulièrement évolué au cours des trente dernières années, au gré des transformations socio-urbaines et de la dégradation continue de la situation des quartiers populaires, de la redistribution des pouvoirs entre institutions publiques et plus encore en fonction des alternances politiques et de l'évolution des représentations de ces quartiers. Enfin et surtout parce que la politique de la ville s'est longtemps organisée dans une logique remontante. Son contenu était défini par les acteurs locaux, ce qui faisait que les objectifs poursuivis pouvaient varier en fonction des villes.

Quelles en ont été les grandes inflexions depuis son lancement ?

On peut distinguer trois grandes périodes. Dans les années 1980, il s'agit d'une politique expérimentale de développement social des quartiers, qui cherche à mobiliser et à faire dialoguer les forces vives de ces quartiers et les agents des services publics qui y travaillent. La décennie suivante est celle de l'institutionnalisation et de la professionnalisation. La politique de la ville devient alors une politique nationale, portée par un ministre et des sous-préfets « Ville » à qui il revient d'impliquer toutes les administrations et les collectivités dans une politique globale de lutte contre l'exclusion socio-urbaine. La loi Borloo, votée en août 2003, marque

l'ouverture d'une troisième période. La primauté a alors été donnée à la transformation du cadre bâti, au travers d'un vaste programme de démolition-reconstruction qui devait, en organisant la banalisation urbaine des quartiers visés, rétablir une mixité sociale parée de toutes les vertus. Ce rabattement sur une approche aménagée correspond à une rupture dans l'histoire la politique de la ville, qui avait toujours cherché à articuler trois dimensions : l'urbain, le social et la prévention de la délinquance. La

« Pour les élus et les hauts fonctionnaires réformateurs qui sont à l'origine de cette politique, les quartiers populaires avaient vocation à servir de banc d'essai pour un nouveau mode de gouvernement des territoires. »

loi pour la ville et la cohésion urbaine de François Lamy correspond à une tentative de synthèse entre ces trois grandes périodes.

Vous défendez la thèse forte selon laquelle la politique de la ville, et plus particulièrement son volet de « rénovation urbaine » a constitué un laboratoire du redéploiement de l'action publique étatique sur les territoires. En quoi a consisté exactement cette reconfiguration ?

Cette fonction de laboratoire est explicitement revendiquée par les acteurs de la politique de la ville. Pour les élus et les hauts fonctionnaires réformateurs qui sont à l'origine de cette politique, les quartiers populaires avaient vocation à servir de banc d'essai pour un nouveau mode de gouvernement des territoires. Ils devaient prouver la fertilité d'une pratique fondée sur l'approche globale, le partenariat entre État et collectivités locales, la participation des habitants et l'évaluation. Cette fonction modernisatrice s'est prolongée dans la décennie 1990, au cours de laquelle la politique de la ville a cherché à organiser la territorialisation de toutes les politiques publiques, en prenant appui sur le triptyque instrumental diagnostic-projet-contrat. Enfin, on

peut voir dans le programme national de rénovation urbaine le prototype d'un nouveau mode d'intervention dans les territoires d'un État reconfiguré par l'Acte II de la décentralisation, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Sous l'effet de ces réformes néo-managériales, l'État s'est retiré de la cogestion territoriale, déléguant aux élus locaux l'entière responsabilité de la mise en œuvre et de la mise en cohérence de ses programmes. Mais ce retrait s'accompagne paradoxalement d'un retour de l'État, appuyé sur des instruments disciplinaires qui lui permettent d'orienter à distance des politiques menées par des villes autonomes : allocation concurrentielle des budgets par le biais d'appels à projets, diffusion de normes et de modèles par le biais des « bonnes pratiques », des *benchmarks* (étalonnage de performances qui constitue de plus en plus un mode de gouvernement feutré) et des consultants, pilotage par les indicateurs...

Quel regard portez-vous sur la participation des habitants dans les opérations de rénovation urbaine ? Voyez-vous des pistes pour rendre l'aménagement de l'espace urbain davantage démocratique ?

Les habitants ont été tenus à l'écart de la conception des projets de rénovation urbaine. Le déficit participatif est partout criant, surtout si l'on compare avec les opérations de rénovation urbaine menées dans les villes américaines, britanniques ou allemandes. Pour les pistes, il faut lire le rapport remis par Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache à François Lamy, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous* en juillet 2013. ■

*Renaud Epstein est politiste. Il est maître de conférences en science politique à l'Université de Nantes.

LIBÉRATION HUMAINE ET HABITAT POPULAIRE

Une ville devient Cité si elle répond aux aspirations du peuple : égalité des habitants entre eux, dignité de leur habitat, accès au travail pour tous et possible participation de chacun aux affaires politiques et culturelles de la Cité.

PAR PASCAL ACOT*

L'aventure de l'humanité commence avec un *hominidé* de petite taille, nommé *Homo habilis*. Il aurait vécu en Afrique du nord, et en Afrique orientale et australe, entre 2,5 et 1,5 millions d'années, selon les auteurs. Son nom scientifique renvoie à un « homme doté de capacités », celles par exemple de fabriquer des outils aménagés sur une face (*choppers*), et sur deux faces (*chopping tools*). Toutes choses que ne faisaient pas ses prédécesseurs, les « Australopithèques » (littéralement « Singes du sud ») et encore moins les autres animaux qui, au mieux, aménagent parfois des instruments rudimentaires destinés à une seule tâche, et non pas des outils conçus pour fabriquer d'autres outils. Mais *Homo habilis* était également capable de bâtir des abris élémentaires, afin de se protéger du soleil et des bêtes. Ce dernier point est essentiel : l'espèce humaine ne commence pas seulement avec des outils, mais aussi avec l'édification d'abris. Dès les origines, un lien vital est installé entre l'humanité émergente et ce qui deviendra, après des millénaires, l'architecture. Mais précisément - hormis l'uniformisation des « paysages » urbains, les mégapoles modernes posent beaucoup de problèmes à l'aube du XXI^e siècle. Certes, d'immenses progrès en matière d'accueil et de sécurité des populations, de stockage des richesses et de moyens de communication ont été accomplis depuis les premières Cités mésopotamiennes (Ur, Uruk, Babylone, notamment). Mais les grandes cités contemporaines et *a fortiori* les méga- ou mégapoles du XXI^e siècle (Mexico, Le Caire, la conurbation du Nord-Est des États-Unis, le corridor de Tokaïdo au Japon, etc.) ne répondent aucunement aux aspirations du plus grand nombre de leurs habitants. Il convient de se demander pourquoi. Puis de proposer des réponses à cette question.

L'ESSENCE HUMAINE

En énonçant dans la sixième des *Thèses sur Feuerbach* que « [...] l'essence humaine n'est pas une abstraction inhérente à l'individu singulier », mais que « dans sa réalité, elle est l'ensem-

ble des rapports sociaux », Marx a bouleversé la pensée philosophique. Pour la première fois dans l'histoire, l'être humain n'était pas défini par une caractéristique inobservable comme l'âme, mais par un patrimoine qui est lui extérieur : le langage, la culture, les règles de droit, l'art, les gestes professionnels, etc. Ce patrimoine est enrichi par les êtres humains au fil du temps, et en retour, il les façonne. Candidat à l'humanité, le nouveau-né, qui est encore un être de Nature va s'approprier une Culture (au sens de « Civilisation ») et devenir un être humain. C'est ce que les anthropologues et les philosophes nomment désormais l'*hominisation*. Et du même coup, l'édification d'abris et plus tard d'édifices, c'est-à-dire l'architecture, représente - au même titre que la confection d'outils - un facteur premier de l'hominisation. Ce dernier point n'est connu que depuis peu : la diagnose d'*Homo habilis* remonte à 1964 seulement. En découvrant que l'humanité s'est constituée en fabriquant des outils, Marx mettait aussi en place le concept central de sa philosophie : le concept

de la même manière que la transformation de la nature par le travail peut revêtir des aspects écologiques contrastés (c'est le moins qu'on puisse dire), la production de la ville - qui est l'environnement le plus artificialisé qui soit - pose dès les origines beaucoup de problèmes.

PREMIÈRES CITÉS

C'est l'archéologue australien Vere Gordon Childe (1892-1957) qui a jeté les bases des études de ce qu'il a nommé la « révolution néolithique ». Son regard sur cette question est celui d'un marxiste. Il s'est aujourd'hui imposé.

Entre 12 000 et 5 000 ans avant le présent, la population mondiale passe de 5 millions à 150 millions d'habitants. Pendant cette période, les êtres humains ont domestiqué plantes et animaux sauvages, plutôt que de subsister par la chasse, la pêche et la collecte. L'un des avantages de l'agriculture est que les excédents sont stockables, en prévision des saisons difficiles. L'inconvénient est qu'au cours du néolithique, les stocks sont convoi-

« La Cité était composée de la ville et de la campagne qui l'entourait. Elle devait être administrée, organisée et défendue afin que les hommes libres, les "citoyens", deviennent ou demeurent prospères. »

de Travail. Les êtres humains transforment la nature par le travail et sont en retour transformés par lui. C'est ainsi, et seulement ainsi, qu'ils créent des richesses. Certes, le commerce et la spéculation permettent à beaucoup de s'enrichir, mais ces activités, quoique lucratives, ne créent pas de richesses à proprement parler. Évidemment, dès que le travail transforme l'environnement, celui-ci devient plus ou moins artificialisé. L'agriculture extensive, par exemple, appauvrit la biodiversité. En revanche, la forêt primaire de la fin du paléolithique n'aurait pas rendu possible la nutrition de 730 millions d'habitants en Europe, comme aujourd'hui. Et de

tés et souvent dérobés par la violence de groupes nomades. Il faut donc protéger ces richesses en mutualisant les moyens de défense. Des villages puis des villes sont ainsi formés, en Mésopotamie notamment (Assur, Babylone, Mari, Suse, Ur, Uruk, etc.). Des castes de guerriers et de prêtres apparaissent. Les premiers pour protéger les stocks - et les Rois - les seconds pour légitimer cette organisation (en cas de disette, la spéculation fait monter les prix des denrées de première nécessité). Les systèmes politiques sont ainsi fondés sur la force, la religion et la transmission héréditaire des pouvoirs - dont celui de l'argent. Vers le V^e siècle avant notre ère, la civi-

lisation grecque était structurée en « Cités » commerçantes (en grec : *Polis*), comme Athènes, Corinthe ou Olympie dans la Grèce actuelle. Comme Syracuse en Sicile, ou Éphèse en Asie Mineure. La Cité était composée de la ville et de la campagne qui l'entourait. Elle devait être administrée, organisée et défendue afin que les hommes libres, les « citoyens », deviennent ou demeurent prospères.

Mais les nécessités du développement et du commerce firent bientôt apparaître que les régimes brutaux exercés par un petit nombre (régimes « oligarchiques » ou « aristocratiques ») représentaient autant d'entraves à la prospérité souhaitée par les citoyens les plus nombreux.

C'est pourquoi des « démocraties » (étymologiquement : « gouvernements du peuple ») furent constituées sous des formes diverses et plus ou moins réussies et durables. Dans tous les cas, les propositions politiques étaient présentées au peuple qui devait pouvoir en débattre avant de se prononcer. Il fallut en conséquence inventer des procédures intellectuelles rationnelles et logiques répondant à ces exigences, et par conséquent en rupture avec la pensée dévoyée des démagogues. Cette révolution intellectuelle d'une fécondité inouïe, dominée par la figure du philosophe Socrate (470-399), inspirateur de Platon (427-347), a souvent été qualifiée de « miracle grec ».

Pour la première fois, sans doute, dans l'histoire de l'humanité, des sociétés d'êtres humains cherchaient à se donner une forme de gouvernement librement décidée. Les magistrats étaient tirés au sort (seuls les stratèges étaient élus). Leur mandat durait un an et n'était pas, en principe, renouvelable. La Cité grecque est une sorte de « Cité » en ce qu'elle rassemble des individus en une communauté composée d'hommes libres et porteurs d'une parcelle de souveraineté : des « citoyens ». Mais on sait que cela n'excluait pas l'esclavage – au contraire. Les esclaves, les hilotes (à Sparte) et les métèques (à Athènes), n'étaient pas citoyens – quoiqu'ils eussent pu le devenir sous certaines conditions très rigoureuses. L'esclavage était donc une faiblesse majeure, ne serait-ce qu'en raison du danger qu'il représentait (un tiers seulement des Athéniens étaient citoyens) : une Cité divisée par des inégalités majeures n'est plus tout à fait une Cité.

D'ailleurs, si le sentiment d'appartenance à une Cité grecque est fort, il n'est pas déterminant : les citoyens d'Athènes parlent la même langue et

ont les mêmes croyances religieuses que ceux de Sparte. À l'occasion, les citoyens les plus riches des deux Cités rivales faisaient alliance sans avoir le sentiment de trahir. Là encore, les inégalités de fortune furent facteurs de désagrégation de la communauté.

L'HABITAT POPULAIRE DU XXI^e SIÈCLE

Au cours de l'histoire, des villes sont devenues des Cités. Ce fut le cas de Sienne en Toscane, à partir du XIII^e siècle, qui fut la grande rivale de Florence. Ce fut aussi le cas de Leningrad (ci-devant Saint-Petersbourg) qui fut assiégée par les armées nazie et finlandaise entre septembre 1941 et janvier 1944. Il y en eut bien d'autres dans l'histoire, mais j'ai retenu ces deux-là car il est difficile de trouver deux villes plus dissemblables au plan architectural. L'une est une sorte de « Venise du Nord » dont le plan d'urbanisme n'évoque aucunement ce qui, dans les Cités grecques, représentait le lieu de la démocratie : le forum, à l'intersection de ce que les romains nommeront ultérieurement le *Cardo* (axe nord-sud) et le *Déclumanus* (axe est-ouest).

« Partout les exigences démentielles du profit capitaliste s'opposent aux aspirations du plus grand nombre, en matière d'habitat notamment. »

Certes, l'extraordinaire plan de la ville de Sienne facilite la vie collective et citoyenne puisqu'il conduit inévitablement les habitants à la *Piazza del Campo*, où se trouve le *Palazzo Pubblico* (avec ses fresques représentant les effets du « bon » et du « mauvais » gouvernement). Cet endroit central fut aussi le symbole fort du passage de l'administration privée à l'organisation républicaine de la ville. La plupart des déplacements dans Sienne conduisaient (et conduisent toujours) à ce forum informel où les affaires de la Cité étaient alors débattues. Mais ce plan ne détermina pas mécaniquement la vie collective. D'autres facteurs majeurs intervinrent, comme la consti-

tution politique qui, par exemple, présidait à la cooptation des membres du Conseil des Neuf (encore que cette Cité, gouvernée par des élites nanties était encore loin d'être une Commune).

On a aussi observé qu'une ville assiégée comme Leningrad au cours de la seconde guerre mondiale a pu « faire Cité » pendant le siège pour d'évidentes raisons de solidarité dans le combat, et redevenir depuis une ville simplement chargée d'histoire, récemment renommée « Saint-Petersbourg ». Ce qui nous invite à penser qu'une Cité n'est pas définissable par des caractéristiques fixées une fois pour toutes. Elle est en fait tributaire de l'histoire fluctuante des rapports sociaux qui organisent l'existence de ses habitants : que ces rapports sociaux deviennent autoritaires ou inégalitaires et le sentiment d'appartenir à une communauté d'êtres humains libres, responsables et égaux se délite, ou s'évanouit. Ce qui précède conduit à formuler trois séries de remarques. La première est qu'une Cité n'est pas conceptuellement encapsulable dans un catalogue fini de traits caractéristiques : la diversité infinie des circonstances culturelles interdit l'édification d'un modèle universel de Cité qui, une fois atteint, ne serait plus perfectible. Cela vaut au plan architectural comme au plan sociopolitique. La seconde est qu'une Cité est un processus réversible puisqu'elle n'est pas une entité réalisée une fois pour toutes, et que ce processus n'est pas autre chose que celui de la destitution inachevable des ordres qui s'opposent aux aspirations du peuple. La troisième est qu'il existe cependant des conditions essentielles pour qu'une ville devienne une Cité : l'égalité des habitants entre eux, la dignité de leur habitat, l'accès au travail pour tous, et la possible participation de chacun aux affaires politiques et culturelles de la Cité.

Aujourd'hui, dans le monde entier, la déraison du système dit « libéral » contraint l'immense majorité des êtres humains non-ruraux à vivre dans des agglomérations où ces conditions ne sont qu'exceptionnellement réunies. Partout les exigences démentielles du profit capitaliste s'opposent aux aspirations du plus grand nombre, en matière d'habitat notamment. Et c'est pourquoi le combat pour l'habitat populaire est une composante majeure des luttes actuelles pour la libération humaine. ■

*Pascal Acot est philosophe. Il est chargé de recherches honoraire au CNRS.

L'ARCHITECTE EST MORT... REPENSONS NOTRE PROFESSION POUR UN FUTUR PLUS HARMONIEUX

L'architecte est mort, vive l'architecte ! Depuis les années 1980, les architectes se sont détournés peu à peu de la fonction première de leur profession : servir la cité.

PAR **JEAN-PIERRE BOUANHA***

Les architectes se sont pliés progressivement aux principes de l'hyper-libéralisme, souvent consciemment, parfois non. Cette tendance s'est généralisée, mondialisée. Peu à peu, ils se sont soumis aux diktats des promoteurs, des entreprises, de l'obligation de « rentabilité » des bâtiments devenus peu à peu des produits de consommation devant satisfaire un certain nombre de critères imposés et abusivement nommés « programmes ». Pour un certain nombre d'entre eux, et notamment ceux qui se sont pavanés dans les affres de la gloire médiatique, c'est l'individualisme, la soif d'enrichissement, la suprématie de l'image, la dictature du copinage et du clanisme, et surtout une pensée alignée sur l'idéologie dominante qui caractérisent toutes ces années et qui prévalent toujours. Pour d'autres, les solutions de facilité de conception, la passivité et l'acceptation de cette situation.

UN COLLECTIF D'INDIVIDUALISMES

Pour exemple, nous assistons depuis des années à un déferlement d'images de synthèse d'architecture venant remplacer la réalité, qui s'avèrent n'être généralement que « marketing urbain » et ne servir les intérêts que de tel ou tel élu pour sa réélection ou sa communication, ou alors ceux de promoteurs pour la vente de logements ou de lieux de travail érigés en produits de consommation. Un autre exemple : la *French Touch* de l'architecture (association pour la promotion de l'architecture) – dont les réalisations sont, par ailleurs, parfois de qualité – a exprimé entre autres déclarations, lors de sa création en 2006, l'idée qu'il fallait s'exporter coûte que coûte, comme on exporte des fromages français... C'est affligeant ! Tout cela ne fait pas une pensée collective, si optimiste soit-elle, mais bien un collectif d'individualismes.

LES GRANDS MOUVEMENTS DU XX^e SIÈCLE

D'où l'envie de se réintéresser à ces grands mouvements de la première moitié du XX^e siècle qui conduisaient les architectes du monde entier à se réunir en Congrès (les congrès internationaux d'architecture moderne, CIAM) avec l'idée de changer la vie, de changer le monde en imaginant les moyens de résoudre les problèmes

d'habitat du plus grand nombre, sans se regarder le nombril. De ces grandes réunions, rappelons-nous par exemple la Charte d'Athènes qui en résulta et qui énonçait des principes fondamentaux au travers de quatre grandes fonctions humaines : habiter, travailler, se divertir et circuler. Rappelons-nous aussi l'atelier de Montrouge dans les années 1960 en France, véritable collectif d'architectes qui savait générer les débats essentiels, dans un véritable engagement.

UNE VILLE AU SERVICE D'INTÉRÊTS DÉCONNECTÉS DE LA VIE

À quoi assiste-t-on aujourd'hui ? Les architectes sont « morts » ou endormis. La ville se meurt. En Occident, on construit régulièrement pour les intérêts financiers des grands groupes avec un souci constant de rentabilité et de retour sur investissement. Même la puissance publique se plie aux mécanismes du privé. En Asie, en Afrique ou en Amérique latine, on bâtit massivement des ensembles qui ressemblent à des cimetières, où l'on imagine que les habitants sont des morts-vivants.

Qui produit cette ville ? Qui la génère ? Qui la construit ? Et à quelle fin ? La ville contemporaine, au sens large et telle qu'elle est pensée par les techniciens, les urbanistes issus des grandes écoles, telle qu'elle est décidée par les élus, eux-mêmes conseillés par des énarques, et telle que bâtie par les grands groupes du BTP, cette ville sert des intérêts qui ne sont plus en lien avec la vie. Et au fil des décennies, l'architecte s'est laissé emporter, sans réagir, par ce « tsunami idéologique », mû par l'immédiateté et la rentabilité entre autres. Même ceux dont on aurait pu penser qu'ils ne céderaient jamais à la tentation, les plus « militants » d'entre eux, se sont

« Posons les bases d'un véritable basculement idéologique, faisons le pari de l'expérimentation collective, entre confrères, entre architectes et populations, imposons un nouveau rapport entre le plus grand nombre et les décideurs. »

laissé faire, ont succombé aux sirènes de la « ville durable », tellement déculpabilisantes, et au phénomène du *star-system* de l'architecture érigé en règle de réussite d'un projet, et si gratifiant pour l'ego de l'architecte !

RÊVER AVEC ET POUR LES CITOYENS

Confrères architectes, et amis (non-architectes aussi), remettons-nous à penser ensemble, questionnons la profession d'architecte, son statut, son rôle, dans nos divers contextes et avec nos divergences. Repolitisons-nous, redéfinissons les objectifs de notre métier, pour les hommes, les habitants ; réinventons la profession d'architecte, en tant que penseurs-acteurs de la ville. Posons les bases d'un véritable basculement idéologique, faisons le pari de l'expérimentation collective, entre confrères, entre architectes et populations, imposons un nouveau rapport entre le plus grand nombre et les décideurs ! Le laboratoire international pour l'habitat populaire, qui s'attache dans ses réflexions à mettre l'habitat du plus grand nombre au cœur des proces-

sus de fabrication de la ville, expérimente et cherche des réponses avec les premiers concernés, les usagers, les hommes. Comme le déclare mon ami Pascal Acot, de tous temps, « l'architecture fut l'activité par laquelle les hommes ont construit les cadres matériels de leur hominisation ». Au

travers de sa profession, l'architecte doit donc se réapproprier cette idée et accompagner de son mieux ce processus, avec pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des hommes et leur émancipation. Pour ce faire, l'architecte ne peut se contenter de son statut individualiste.

Il doit accepter le regroupement, le travail collectif et se remettre à rêver avec et pour les citoyens pour changer la vie, la société, la ville. ■

*Jean-Pierre Bouanha est architecte.

DE LA CIVILISATION DE LA VILLE À UNE CIVILISATION DU MOUVEMENT IMMOBILE...

Le développement urbain exige de contribuer à la réappropriation collective des choix éthico-politiques par la communauté pour inventer de nouvelles manières de rendre à la ville historique ses capacités à être source de projets de société et de civilisation, source permanente d'avenirs, individuels et collectifs.

PAR JEAN-FRANÇOIS PARENT*

Alors qu'on évoque couramment, et en les confondant le plus souvent, des crises du logement social, de l'habitat populaire (adjectif à entendre non au sens de pauvre mais de *peuple*, dans la complexité des rapports de classes qui l'animent) et de la ville, on mesure moins la réalité des effets que les finalités du capitalisme (*a fortiori* mondialisé) imposent à la fabrication de la ville. Ainsi se posent aux hommes des questions fondamentales pour leur présent et leur devenir...

DEUX CONCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

En effet, l'accélération du phénomène d'urbanisation mondiale, et sa soumission à des valeurs nouvelles, font se « superposer » plusieurs conceptions de la ville qui nécessitent de poser en termes nouveaux la question urbaine. Deux conceptions du développement urbain sont observables. D'une part, la ville historique, celle que nous connaissons majoritairement et qui a été construite par ceux qui l'ont habitée, une ville qui a évolué et continue d'évoluer, une ville toujours en construction et qui témoigne spatialement de rapports sociaux eux aussi en mouvement. Les rapports entre les hommes et les rapports que les hommes établissent avec leur milieu. En ce sens, la ville est aussi le lieu où les hommes construisent le monde, leur monde. La ville est le lieu d'un avenir collectif. Ville aliénante, ville représen-

sive, ville révolutionnaire, ville émancipatrice, toujours en construction. Elle se nomme Monténégro, Brasilia, Paris, Colleta di Castelbianco, Niamey, Rangpur... Et d'autre part, une ville contemporaine, technicisée, dite complexe, cœur de réseaux mondialisés et d'échanges matériels et immatériels, connectée au monde, devenue elle-

« Seul le peuple, entendu dans l'intégralité de ses composantes et des tensions qui le traversent, est à même de maintenir ouvertes les perspectives émancipatrices sans lesquelles il n'y a pas d'avenir. »

même réseau et flux. Une ville « moderne » parfaite, pensée pour répondre aux représentations et aux besoins de la globalisation. Produit de la globalisation, dont Dubaï est l'archétype qui pèse aujourd'hui sur les représentations de beaucoup, elle tend naturellement à dominer la pensée urbaine « mondialisée » structurée par

les notions de mobilité, de mouvement, de flux, de réseaux. Un territoire urbain qui serait *la méta-cité* décrite par Paul Virilio, *Le monde ville* de Marc Augé impliquant une *nouvelle condition urbaine* comme y invite Olivier Mongin « parce que les flux extérieurs (à la ville) déterminent le devenir urbain, parce que ces flux sont plus forts que les lieux ». Un monde technicisé où, en dehors des musées, tout sera désormais identique ! Si on ne peut nier que le rapport des hommes avec le monde est aujourd'hui conditionné par une technicité toujours plus puissante et sophistiquée, on ne peut également manquer de s'interroger sur l'importance qu'on lui donne pour mieux convaincre tout-un-chacun de son incapacité à agir désormais sur son milieu.

Mais cette forme urbaine, idéale, synthétique est pensée pour (et non par, ou simplement avec !) de « nouveaux nomades », assignés désormais à résidence sur des trajectoires socioprofessionnelles standardisées où tout circule et pourtant semble rester en place tant s'estompent les différences entre les états manufacturiers, au sein d'espaces standardisés où tout est devenu interchangeable. Cette assignation à résidence a pour corollaire le confinement en position d'assistés de dominés interchangeables et la constitution de modes de vie urbanisés pourtant insupportables à la très grande majorité : le bidonville devenu mondialisé lui aussi. Si certains voient dans ce bidonville une absence totale de règles et d'autres l'expression du génie ►

► humain, tous s'accordent sur la nécessité d'y apporter les services essentiels pour consolider un mode de « survie » dont la mobilité contrainte (exode, conflits, pauvreté, concurrence sans entrave, libre échange mafieux...) est l'origine. Le bidonville est le pendant consubstantiel de l'idéal urbain de cette mondialisation. Dubaï ne peut exister sans lui...

L'ÉVOLUTION DE LA QUESTION URBAINE, LE CHOIX D'UNE CIVILISATION

Ainsi s'opère et s'impose un glissement depuis une urbanisation – produit aléatoire, singulier collectif des rapports entre les hommes qui y vivent, donc les transforment – vers une organisation matérielle, sans avenir puisque parfaite, celle des flux et de l'individualisation qui y règne. De la civilisation de la ville singulière, localisée et en évolution, on passe à une civilisation du mouvement immobile, de la fuite qui standardise et déterritorialise, tout en figeant le temps. Ce mouvement n'est pas seulement celui de Dubaï et des nouvelles Dubaï car il séduit nombre de ceux qui aujourd'hui « fabriquent la ville » (architectes, urbanistes, techniciens, élus, institutions nationales et internationales...) et tend à imposer ses « solutions » en réponse aux crises (réelles) des villes réelles, elles aussi marquées par les ravages de l'économie de profit...

La question urbaine, dans son ensemble et dans son développement, comme dans ses effets sur l'organisation de la vie de la collectivité, ne cesse d'être posée par la puissance de la mondialisation à partir de choix idéologiques, donc en termes politiques constamment masqués. Ainsi, fondamentalement, l'évolution de la question urbaine exprime non pas une crise technique et matérielle, mais le choix d'une civilisation. D'où la nécessité de contribuer à la réappropriation col-

lective (au sens de populaire) des choix éthico-politiques par la communauté, ici, non pour restaurer un modèle de ville qui aurait fait son temps et qui serait incapable de faire face aux défis contemporains mais pour inventer de nouvelles manières de rendre à la ville historique ses capacités à être source de projets de société et de civilisation, source permanente d'avenirs, individuels et collectifs.

En ce sens, les questions que soulève le développement urbain sont civilisationnelles et exigent analyses et réponses au niveau d'un projet de société. Un projet de société que nous abordons, ici, sous l'angle urbain mais en répétant qu'il est le reflet et la traduction de choix plus fondamentaux encore. En clair, alors que les rapports que les hommes entretiennent entre eux et avec leur milieu sont paralysés, alors que les rares tentatives expérimentales sont contraintes à l'impuissance par les rapports économiques dominants, que les voix discordantes sont réduites au silence, il est urgent de rappeler que seul le peuple, entendu dans l'intégralité de ses composantes et des tensions qui le traversent, est à même de maintenir ouvertes les perspectives émancipatrices sans lesquelles il n'y a pas d'avenir.

Les deux conceptions qui se superposent actuellement obligent à mêler les plans où mieux interpréter et poser la question urbaine. En effet, si celle-ci s'enracine dans une problématique générale (philosophique, éthique, politique...) elle n'en appelle pas moins des réponses... urbaines. Voilà qui exige que les acteurs des débats dans ce champ spécifique maîtrisent les outils propres à en examiner les données et les enjeux. Or, ces outils ne sont pas disponibles puisqu'ils ne peuvent se construire que dans les contextes qui les exigent. Et la revendication de

leur maîtrise n'est pas spontanée, en particulier de la part de ceux qu'on confine dans des situations d'assistés soumis aux décisions de ceux qui savent. D'où la nécessité de la construction *collective* d'un savoir *populaire* de l'habiter au cours d'une effective participation *responsable* à la « fabrication » d'une ville !

Depuis sa création, le Laboratoire international pour l'habitat populaire (LIHP) a contribué à un mouvement d'analyse et d'information qu'il juge indispensable. Il l'a fait en intervenant dans le débat public : par exemple, dans un premier temps, en remettant la catégorie d'*habitat populaire* au centre de la perspective urbaine comme élément premier d'une entreprise globale. Il s'est associé à des innovations, à Stains, à Caracas par exemple. Il tente ainsi de formaliser une démarche populaire de recherche et d'expérimentation, véritable « chantier » de la démocratie par la responsabilité : les activités individuelles et collectives alors construites devenant de fait, pour nous, peuple en complexité, l'outil pour concevoir et mettre en œuvre de nouvelles manières d'habiter.

Comme l'écrit le pédagogue Jean Foucambert, « l'humanité sait depuis longtemps que produire selon un modèle préalablement pensé, c'est, au mieux, répéter globalement le présent ; et que la seule manière d'inventer le futur, pour un collectif comme pour un individu, c'est d'analyser ce qui résiste au geste tâtonné par lequel nous entreprenons de le transformer ». ■

*Jean-François Parent, est architecte DPLG (diplômé par le gouvernement). Il est président du Laboratoire international pour l'habitat populaire.



Frédéric

STAINS, UN LABORATOIRE DE PARTICIPATION

Participation, concertation... L'omniprésence de ces mots d'ordre dans le discours sur la construction de la ville d'aujourd'hui ne suffit pas à impliquer véritablement les habitants dans les projets urbains.

PAR **LUCIE EMERY***

De février à juin 2013, le Laboratoire international pour l'habitat populaire (LIHP) a organisé la première phase d'un projet d'Ateliers urbains à Stains (93) visant à construire et à formaliser un mode d'intervention populaire innovant. À terme, celui-ci doit s'organiser en trois phases. Cet engagement, fondé sur le type d'analyse proposé par le LIHP depuis plusieurs années, est justifié par le contexte emblématique de la commune.

À Stains, la naissance du Grand Paris, l'arrivée d'infrastructures de transport (tangentielle Nord en travaux, aéroport du Bourget, etc.), la diversité de l'habitat et la fin des projets de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine - trois sur la ville) composent un paysage représentatif du développement urbain métropolitain au sein d'une commune populaire. Ce développement implique la mise en place d'outils efficaces de réflexion urbaine pour tous.

UNE AMBITION MÉTHODOLOGIQUE

Pour dépasser les limites des mécanismes de la démarche participative, une vraie rupture a été proposée. Première interrogation : quand faut-il se réunir ? Les Ateliers ont été pensés comme une recherche en trois phases organisées sur trois années. Il s'agit de se détacher de la temporalité ponctuelle de la participation, et de prendre le temps de l'expérimentation. Le LIHP n'a pas cherché à proposer des solutions d'experts de la ville mais à interroger la méthode sur la durée, avec ceux qui doivent la construire : les habitants.

Se pose ensuite la question : qu'est-ce qu'habiter ? Les Ateliers devaient formuler une critique puis des pistes de réponse pour créer les conditions d'une interrogation sur l'habiter en évitant les écueils des débats sur le seul cadre de vie. Stains devient alors une entrée sur une réflexion d'ensemble sur la ville. L'objectif est rigoureux et porteur d'un sens politique radical. Il faut sortir les habitants du rôle de consommateurs de débat, de spectateurs de la démocratie locale et inclure

leurs interventions comme l'expression d'une place donc d'une analyse singulière. Affirmant aussi le caractère potentiellement créatif de la « confrontation » entre habitants et experts.

En s'appuyant sur la remise en cause des méthodes de concertation actuelles, ces premiers Ateliers urbains ont permis d'esquisser les pistes d'un nouveau modèle participatif. Ils ont d'abord permis de dénoncer l'opacité des discours et méthodes habituels, la prévalence d'un vocabulaire techniciste excluant, caractéristique de la

collective. Les difficultés rencontrées au cours de cette première phase de recherche collective ne sont pas surprenantes, mais leur observation et leur analyse collective ouvrent des pistes. La relative désertion des instances de débat (nombre réduit des personnes, difficulté de mobilisation sur le long terme, part des « habitants institutionnalisés ») invite à s'interroger sur les limites des moyens de communication utilisés (tract, diffusion dans les journaux locaux...), sur la gestion et l'animation des ateliers.

« Il faut sortir les habitants du rôle de consommateurs de débat, de spectateurs de la démocratie locale et inclure leurs interventions comme l'expression d'une place donc d'une analyse singulière. »

« parodie de schéma institutionnel » vécue par les habitants. La formulation par les habitants de l'existence de ces outils de mise à distance est une des analyses fondamentales de cette première phase. Ces critiques ne font pas de la parole habitante une vérité incriticable, mais construisent un témoignage à opposer à l'auto-légitimation des penseurs de la démocratie participative. Ce témoignage a aussi mis en lumière des cas concrets. En convoquant les citoyens à l'échelle du quartier, voire de l'îlot, la concertation devient un instrument de cloisonnement géographique. Or, cette manière segmentée d'aborder la ville érige des frontières et nie la nécessité de la penser globalement.

DIFFICULTÉS RÉELLES DES PREMIERS ATELIERS, AUTANT DE PISTES DE TRAVAIL

Paradoxalement, la perception d'un décalage grandissant entre la méthode des acteurs-décideurs et les attentes de la population a représenté un thème unificateur. En effet, au fil des six Ateliers les analyses des habitants, loin d'être négatives, ont prouvé la volonté de reconquête d'outils d'actions. Le projet du LIHP a tenté de mettre en cohérence ces doutes pour élaborer un nouvel outil de pensée

C'est à la fois la raison d'être des ateliers (À quels problèmes répondent-ils ? Quels statuts donner à leurs productions ? Quelle articulation entre cette démarche et le travail de la municipalité ?) et leurs formes qui sont à construire au fur et à mesure. La notion d'atelier invite à élaborer un travail collectif qui ne soit pas réduit à des débats mais envisage des productions et une confrontation à des outils tangibles (dessin...) pour enrichir la démarche entreprise. Par ailleurs, penser que ce projet est détaché des modes de fonctionnement des experts comporte une faille. Le LIHP est composé d'un public averti et déjà lancé depuis plusieurs années dans cette pensée urbaine innovante. L'engagement de ses membres au sein des Ateliers n'est donc pas neutre ni en termes d'expertise ni au plan politique, puisque l'expertise est un fait qui ne peut être néantisé et puisque la neutralité en politique est toujours une illusion. Trouver un équilibre dans ce positionnement est un thème de réflexion des futurs Ateliers.

On le voit, ces difficultés réelles des premiers Ateliers sont autant de pistes de travail, de possibilités créatives, qui impliquent que ce travail perdure et s'étoffe, qu'il fasse l'expérience d'une recherche sur le plus long ►

► terme. Concrètement des pistes ont déjà émergé. Elles méritent d'être affinées et expérimentées. Pour reconnaître et recueillir le savoir habitant, s'est exprimée la nécessité d'une formation, pour apprendre à « parler » de la ville, se former sur des questions précises, permettant une analyse et

une participation plus libre et efficace. Ensuite, le rapport aux singularités locales doit être au cœur du projet, celui-ci doit être en cohérence avec des revendications locales. Il doit participer d'une relocalisation du politique et construire une échelle de l'habiter capable d'interroger au-delà.

La proximité ne doit pas être dominée par la réduction à des débats au seul cadre de vie, elle doit permettre une libération et une considération de la parole habitante. ■

*Lucie Emery, est urbaniste et membre du LIHP.



L'HABITAT POPULAIRE, UN ENJEU MAJEUR POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

L'habitat populaire ne va pas aujourd'hui sans poser problème dans sa définition, surtout dans un contexte politique où la crise sociale et économique entrave toute ambition politique qui permettrait de redonner toute la place à l'habitat populaire dans notre société, en lien avec le peuple.

Inscrire l'habitat populaire dans une dynamique citoyenne où la participation des habitants soit le fil rouge, est un enjeu fondamental. À un moment aussi où le lien social tend à se diluer face au renoncement et en l'absence d'une perspective politique s'inscrivant à contre-courant d'un système libéral et financier dévastateur, où les conséquences sont perceptibles de manière violente dans nos villes et dans nos quartiers populaires. Car de mon point de vue et à partir de mon expérience d' élu local, l'habitat populaire doit être considéré comme un enjeu de société et pose une question fondamentale, comment formuler un projet politique cohérent et global dont la question de l'habitat soit la pierre angulaire ?

RENOUER AVEC UNE APPROCHE RÉVOLUTIONNAIRE ET DÉMOCRATIQUE

En effet, l'habitat populaire traverse de toutes les problématiques que nous pouvons percevoir dans le développement d'une ville (logement, urbanisme, équipement public ou privé, enclavement et désenclavement de quartiers, mixité sociale, environnement, cadre de vie...).

L'habitat populaire doit renouer avec une approche révolutionnaire et démocratique, condition qui permet de rendre le peuple acteur de la transformation sociale. Dans une ville comme Stains où je suis élu, le défi est à la fois important et complexe mais l'ambition d'ouvrir des champs d'action et d'expérimentations guide notre volonté. Car nous souhaitons aborder cette question par une approche globale et concrète sur l'ensemble de la ville, et donc bien évidemment au-delà des quartiers dits populaires.

Le travail que nous menons avec l'aide et le soutien du laboratoire international pour l'habitat populaire a permis des avancées significatives pour engager les habitants sur cette question. Ces avancées ne sont pas toujours palpables dans l'immédiat mais elles nous amènent à nous interroger en permanence sur notre capacité à mettre cette question au cœur des enjeux de la ville de demain et sur le rôle et la place que les habitants pourraient prendre dans ce mouvement.

Aborder cette question avec les habitants permet d'aborder

les aléas et dysfonctionnements liés à leur vie quotidienne et à leur cadre de vie avec une certaine distance, mais avec un objectif : celui de mieux appréhender les questions de quotidienneté tout en ouvrant des perspectives d'actions et de réflexion avec les habitants.

C'est un enjeu majeur pour la démocratie locale et pour l'aspiration à

redonner du sens au « mieux vivre ensemble » au moment, où malheureusement, nous assistons à l'éloignement constant des prises de décisions qui concernent les habitants eux-mêmes, à condition d'inscrire cette démarche dans le temps et dans le cadre d'un projet global et partagé.

« Le travail que nous menons avec l'aide et le soutien du laboratoire international pour l'habitat populaire a permis des avancées significatives. »

PAR AZZÉDINE TAIBI,

conseiller général PCF de Seine-Saint-Denis et conseiller municipal de Stains.

LA VILLE À CEUX QUI L'HABITENT !

« Les siècles pendant lesquels les gens ont été chassés du processus de transformation de leur environnement ont fini par les convaincre que leur intervention collective n'avait aucune chance d'influencer ce processus [...]. Cet engourdissement de la conscience et des sens entraîne une inéluctable aliénation : c'est pourquoi dans les rares cas où une intervention directe se révèle possible, les gens se précipitent pour choisir une typologie et des langages correspondant exactement à ceux qui leur sont en général imposés ». **Giancarlo de Carlo (1919-2005), architecte.**

PAR **LOS DIEZ***

Travailler aujourd'hui à penser et construire la ville implique de se confronter aux modes successives du développement urbain. Loin d'être spontanées, celles-ci sont avant tout voulues par des professionnels dont les principes et les méthodes relèvent bien plus de l'agir communicationnel que de l'agir politique. La production de la ville est en effet dominée par des concepts et des images consacrant la prédominance du *marketing* urbain sur le développement des villes. Ces concepts se déclinent notamment sous la forme de « mots-clés » devenus des slogans. Parce qu'ils ne sont guère débattus ou interrogés, ils peuvent être érigés en programme pour un développement urbain idéalisé plus qu'idéal. En tant que jeunes professionnels (politologues, urbanistes, architectes, économistes...), au sein du collectif *Los Diez*, nous nous heurtons quotidiennement à ces pratiques et jugeons nécessaire de les aborder avec distance et critique car elles freinent, selon nous, toute réelle ambition pour la ville de demain.

UN CONSENSUS ARTIFICIEL

La production urbaine réduite à des slogans se décline en une multitude d'épithètes enchanteuses : elle sera *durable, adaptable, intelligente, résiliente, attractive, légère, connectée, accueillante pour la nature* et favorisera *la mixité sociale*. La liste est longue des prétendues caractéristiques de ce modèle de développement qui s'imprime dans l'imaginaire collectif au moyen d'une iconographie implacablement martelée. La ville contemporaine est en effet le lieu de la mise en scène de cette parodie de changement, où les slogans sont devenus les vecteurs d'une stratégie qui fédère pourtant sur la base d'un consensus des plus artificiels : qui souhaiterait une ville non durable, qui ne s'adapterait pas ou qui n'attirerait pas ? Ce consensus par défaut, qui s'impose idéologiquement aux concepteurs, maîtres d'ouvrage et *in fine* aux habitants, est avant tout le produit d'un travail intellectuel, conceptuel et communication-

nel qui désamorce toute idée progressive d'un développement urbain. La « ville durable » illustre bien cette impasse tant elle consiste aujourd'hui en un incroyable entassement d'objets (écoquartiers, écomatériaux, « systèmes intelligents », bâtiments high-tech (BBC, HQE...)). Quarante ans de pseudo-débats et de grands gestes hypocrites ont ramené la prise de conscience d'un mode de vie autodestructeur à la recherche effrénée de son maintien.

LA PRÉÉMINENCE DE LA TECHNIQUE DÉSEQUILIBRE LA NÉCESSITÉ DÉMOCRATIQUE

Derrière ces objets, il existe une réalité tangible, celle d'un secteur technique et marchand qui tend à devenir l'unique solution du développement urbain. La ville slogan est donc techniquement conçue plutôt que politiquement construite. En d'autres termes, le pouvoir politique avalise – voire organise – tacitement sa propre subordination à la prééminence des solutions techniques.

« Il faut donc s'élever contre la mise à mort des cités, contre leur vente à la découpe, en appelant à penser et à construire un cadre politique qui permette à la démocratie de fonctionner. »

Celui qui en pâtit est avant tout l'habitant des villes : l'ensemble des gadgets et objets produits ne font qu'accentuer sa dépossession et sa mise à distance. Il n'est plus un acteur de son environnement, mais un consommateur de décisions politiques. Signe des temps, l'avenir des villes se joue dorénavant dans des arènes qui ne sont plus démocratiques : c'est bien au cœur des salons, forums, conférences et autres grand-messes événementielles que la technocratie affiche son absolue domination sur la production urbaine. Cela sert la production d'un espace sans identité ni limites, où seules les forces du marché et de la technique peuvent s'exprimer sans crainte. Les slogans érigés en vérité

parasitent tout travail d'aménagement par et pour les habitants : ils consistent davantage à trier les phénomènes et dynamiques urbaines pour mieux les séparer, consolider celles qui sont souhaitables et diluer celles jugées dangereuses. La cité considérée de la sorte ne peut que perdre sa capacité à faire société au profit de sa capacité à produire du mètre carré. Cela est d'autant plus regrettable que ces choix ne sont pas démocratiquement exprimés, mais demeurent les seules options proposées dans un système technique rationalisé qu'on ne sait ni ne veut penser autrement. Il faut donc s'élever contre la mise à mort des cités, contre leur vente à la découpe, en appelant à penser et à construire un cadre politique qui permette à la démocratie de fonctionner.

LUTTER POUR UNE VILLE DÉMOCRATIQUE ET HUMAINE

Ce cadre empêcherait la prééminence de l'expertise, de l'élitisme et de la technocratie en édifiant comme principe essentiel celui du pouvoir du peuple.

Architecture, urbanisme et aménagement ne pourraient alors avoir pour seule visée que l'amélioration des conditions de vie des forces anonymes d'une société. La technique aurait sa place sans pour autant mener la marche de la société. Et les opérateurs du développement (architectes, urbanistes, entreprises de travaux publics, établissements publics...) auraient pour mission la mise en œuvre de actions démocratiquement choisies. Leur capacité d'innovation serait ainsi consacrée au service d'une société, en répondant aux problèmes posés et débattus par les citoyens.

La transformation des conditions de vie du plus grand nombre passerait par un certain nombre d'actions et de ►

► principes essentiels. Tout d'abord, le processus de fabrication et d'aménagement de la ville doit affirmer la place centrale de l'habitant-citoyen dans la réalisation de son cadre de vie. Les habitants sont en effet les connaisseurs les plus pertinents de leur façon d'habiter. Il faut donc répondre aux problèmes qu'ils se posent pour répondre aux problèmes qui se posent ! Et faire émerger ces problèmes relève d'un processus à construire et à aménager avec eux. C'est à ce prix que se définiront des solutions réellement innovantes et utiles. Ensuite, il faudra affirmer la singularité des territoires. Tout problème qui se pose sur un territoire doit être résolu sur ce même territoire et non en d'autres lieux. L'erreur généralement commise consiste à croire en la répliquabilité des solutions. Or c'est justement dans la compréhension de la singularité et de l'unité d'un territoire que réside la possibilité d'amorcer une transformation, un changement. Cette compréhension devrait être à base du travail des acteurs du développement urbain et non une simple option qualitative. La connaissance de la ville est une condi-

tion essentielle du maintien et de la redistribution des forces de la ville au bénéfice de l'humain. Pour cela, le plus dur reste à accomplir : inventer le processus qui permettra de faire émerger

« Inventer le processus qui permettra de faire émerger les attentes et les demandes des habitants et *in fine* de construire, avec eux et pour eux, leur cadre de vie. »

les attentes et les demandes des habitants et *in fine* de construire, avec eux et pour eux, leur cadre de vie. Cette question devrait agiter des générations entières d'acteurs du développement urbain, tant les outils à disposition sont actuellement lacunaires. L'idée de par-

ticipation, par exemple, consiste avant tout en un processus de validation (obtenir un accord pour une action sans consultation en amont), voire, pire, en une entreprise « d'éducation » (ce qui revient à imposer des modèles). L'implication des habitants doit pouvoir se faire autrement, car elle ne constitue pas une étape qui précède l'acte de construire mais au contraire accompagne tout acte de transformation du territoire.

Nous souhaitons en tout cas l'affirmer : la ville de demain ne se fera pas sans ses habitants ! Le travail à accomplir est immense, mais il semble difficile d'imaginer une autre voie que celle qui consacrerait enfin l'être humain comme un acteur et un auteur de son environnement. L'oublier c'est exposer le milieu urbain au risque d'une explosion de violence dont les derniers avatars sont connus au Brésil ou en Turquie. Lorsque la violence collective devient l'unique solution pour se réapproprié son territoire, il est alors trop tard ! ■

*Los Diez, est un groupe de jeunes architectes et urbanistes.

MIXITÉ SOCIALE ET PARTICIPATION POPULAIRE

La recherche de la mixité sociale comme moyen de lutter contre la fracture sociale peut freiner la participation populaire.

PAR CAMILLE ACOT*

« La critique de l'architecture et de l'urbanisme est souvent un moyen de déplacer sur un terrain symboliquement moins conflictuel les luttes entre groupes sociaux. Ainsi, lorsqu'on rase une barre qui défigure le quartier, l'objectif est généralement de reconstruire des logements en accession à la propriété pour faire revenir les classes moyennes. [...] De manière complémentaire, considérer les quartiers populaires comme des ghettos qu'il faut éradiquer, c'est s'interdire de les reconnaître comme des acteurs politiques légitimes. » (Éric Charmes)

QU'ENTEND-ON PAR MIXITÉ SOCIALE ?

Tout projet de développement urbain présenté comme social doit aujourd'hui être décrit comme favorisant la mixité sociale. Le terme désigne à la fois un état, la cohabitation en un même lieu de groupes

sociaux différents, et un processus, le fait de faciliter par des moyens politiques cette cohabitation. La mixité sociale est souvent vue comme un remède à l'exclusion par la classe politique et a une connotation positive. Depuis une dizaine d'années, des critiques « progressistes » du terme se multiplient, en France par exemple avec Eric Charmes, en Allemagne, entre autres avec André Holm qui emploie même l'expression « le mythe de la mixité sociale ». Ici nous tentons de brosser un tableau rapide de ces critiques pour étudier les effets de la mixité sociale sur la participation populaire.

Tout d'abord, le terme porte en lui plusieurs imprécisions. La mixité peut être mise en place à différentes échelles et le mot « social » recouvre différents critères : niveau de revenu, nationalité, âge, appartenance supposée à un groupe ethnique ou religieux. Ainsi on peut introduire de la mixité sociale dans une agglomération de 20 000 habitants en bâtissant des logements

intergénérationnels, ou bien on peut favoriser l'arrivée dans un quartier d'une classe sociale différente. Les discours politiques courants soulignent rarement ces imprécisions et attribuent à la mixité sociale la capacité de remédier à la fracture sociale et même d'éduquer les classes populaires. Ainsi, dans la loi du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville, la mixité sociale est envisagée comme un moyen de diminuer les exclusions et ce qu'on appelle la fracture sociale. Or, cet effet positif de la mixité sociale n'est pas prouvé. Pour les deux sociologues Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, la proximité spatiale n'engendre pas automatiquement de proximité sociale. Au contraire, elle peut déstabiliser le tissu social existant. De même, dans un article de 2009 pour la revue *La Vie des Idées*, Eric Charmes relativise ces effets positifs à propos des démolitions de logements sociaux au profit de constructions neuves en accession à la propriété : « Ces démolitions brisent des liens de voisinage

et réduisent un capital social qui est parfois le seul capital significatif dont les ménages disposent pour faire face aux difficultés. Parallèlement, lorsque le déménagement les conduit dans un quartier de classe moyenne, l'intégration n'est pas facile, notamment parce que les arrivants ne connaissent personne, et se voient imposer des normes qui ne sont pas les leurs. »

la construction de logements intermédiaires et en accession à la propriété. Un autre exemple est celui du projet « Confluence » de la ville d'Ivry qui prévoit la destruction de 50 % du bâti d'une ZAC de la ville, et la construction entre autres de bureaux et de logements en accession à la propriété.

LE DÉBAT COLLECTIF BIAISÉ

« La mixité sociale telle qu'elle est entendue aujourd'hui ne vise pas à l'amélioration de l'habitat populaire, mais à sa dilution, et elle est par là un frein à la participation populaire. »

D'après les sociologues Tim Butler et Gary Robson, qui ont mené des enquêtes à Londres sur les effets de la mixité sociale, les classes sociales semblent vivre l'une à côté de l'autre sans pour autant entrer en contact l'une avec l'autre. Malgré ce flou, la mixité sociale garde une connotation positive et reste la base de nombreuses politiques de la ville, notamment pour des raisons économiques car l'arrivée des classes moyennes dans une ville est aussi celle de contribuables plus aisés. Ainsi, au nom de la mixité sociale, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) impose d'élaborer des projets urbains incluant des démolitions de logements sociaux et

La mixité sociale est alors générée par la dispersion des classes populaires et l'emménagement dans des quartiers populaires des classes moyennes. Cela ressemble fortement à la définition de la « gentrification », lorsque la bourgeoisie reprend ses quartiers pour ainsi dire dans d'anciens bastions ouvriers. La loi « Solidarité et renouvellement urbain » de 2000 qui impose un minimum de 20 % de logements sociaux dans toutes les communes des agglomérations de plus de 50 000 habitants est une exception notable, mais elle n'est pas appliquée dans toutes les villes concernées et ne dicte pas aux communes le lieu d'implantation de ces nouveaux logements, qui sont sou-

vent relégués en périphérie. Cette dispersion met à mal les réseaux de solidarité et d'organisation politique d'un quartier populaire, qui permettent une participation plus active de la population à la production de la ville et aux débats collectifs sur la ville. Et comme l'hypothèse selon laquelle la mixité sociale favoriserait la cohésion sociale est considérée comme un fait incontestable par la classe politique, tout débat collectif avec la population est biaisé.

En dehors des raisons économiques qui motivent la mise en place de la mixité sociale, on peut se demander pourquoi vouloir absolument la cohésion sociale ? Pour cacher les inégalités réelles de la société ? Pour réduire les incendies de voitures ? Pour apaiser les tensions ? Pour calmer le peuple ? Je propose l'hypothèse suivante : la mixité sociale telle qu'elle est entendue aujourd'hui ne vise pas à l'amélioration de l'habitat populaire, mais à sa dilution, et elle est par là un frein à la participation populaire. Il reste alors à définir ce que pourrait être une autre mixité sociale. Peut-être devrions-nous non pas nous préoccuper des quotas de populations dans un quartier, mais de toutes les infrastructures nécessaires dont ne dispose pas ce quartier. Et là-dessus, les habitants auront certainement leur mot à dire. ■

*Camille Acot est architecte.



Fédo

FAIRE DE LA PARTICIPATION PLUS QU'UN SLOGAN

La participation collective à la réalisation de l'écoquartier a été l'occasion de réfléchir ensemble à la ville que veulent les Méricourtois.

PAR **BERNARD BAUDE***

À l'issue des assises locales que nous avons menées de 2005 à 2011, nous nous sommes posé cette question : quelles pratiques peut-on mettre en place à l'échelle de Méricourt, ville de 12 000 habitants, de l'ex-bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, à la fois urbaine et rurale, afin que la participation s'enracine et devienne naturelle, comme allant de soi ? Avec les assises locales, il s'agissait avant tout de libérer la parole du plus grand nombre de nos concitoyens. Pour autant, c'était une déclinaison par le haut du processus participatif. Néanmoins, les rencontres citoyennes ont permis la mise en place d'ateliers de réflexion et de propositions. L'atelier de projets a fait naître le collectif « médiathèque ».

UN JOURNAL PARTICIPATIF

La réflexion des participants à ce collectif a abouti à la construction d'une médiathèque de haute qualité environnementale – elle-même située au

tenariat entre les habitants, les élus et les techniciens. Depuis octobre 2012, sa publication alimente la réflexion sur l'écoquartier et veut susciter l'intérêt du plus grand nombre de Méricourtois quant au nouveau mode de vie qu'implique une telle réalisation. Cette dernière repose sur une ambition écologique d'harmonie entre l'homme et son environnement, bâtie sur de nouvelles formes d'habitat et de vie en commun.

AU-DELÀ DE L'ÉCOQUARTIER

Notre démarche va au-delà d'une simple concertation pour un aménagement urbain. Nous voulons faire de cet écoquartier la vitrine d'un mode d'habiter « idéal », où chaque résident est invité à construire avec les autres autour de valeurs communes d'ouverture, de partage, d'écologie. Avec les premiers logements, une crèche et un restaurant municipal vont bientôt voir le jour. De par sa position géographique, l'écoquartier est un point central. Cependant l'écoquartier comme les autres quartiers de la ville

aménagement urbain, qu'elle a finalement rejeté. Ensuite, au travers de réunions et d'ateliers qui ont rassemblé plus de 20 % des résidents, durant plusieurs mois, nous avons co-construit le nouvel aménagement. Le chantier commencé, le collectif d'habitants le suit. Au travers de la réflexion collective, si le regard des habitants a changé, le nôtre également.

La trame verte qui traverse l'écoquartier nous fournit l'idée de développer un maillage en mode doux à travers la ville. L'opération intitulée « Faisons un bout de chemin ensemble » a démarré en janvier 2013. Le collectif composé de volontaires et de personnes tirées au sort travaille à la (re)découverte de chemins piétonniers. Chaque année nous octroyons à ce collectif d'habitants, un budget de 50 000 euros pour l'aménagement de chemins. Une première voie douce est en cours de réalisation, sur laquelle se sont exprimés également les enfants des centres de loisirs.

La participation, si nous voulons qu'elle s'exprime pleinement et qu'elle dure, implique un partage du pouvoir. C'est tout le sens du budget participatif. Il ne s'agit pas de nier le rôle de l'élu, mais au contraire de le sublimer. Nous sommes au service de la population. Cela n'appelle pas au clientélisme mais aux responsabilités partagées et en corollaire à la formation du citoyen. Dépossédé de tout pouvoir, hormis le temps d'un bulletin de vote glissé dans l'urne, il est urgent que le citoyen devienne constructeur de son avenir. Peut-être contribuons-nous – très modestement – dans notre présent, à un futur formidable, celui de l'Humanité devenant maîtresse de son destin. ■

« Nous voulons faire de cet écoquartier la vitrine d'un mode d'habiter "idéal", où chaque résident est invité à construire avec les autres autour de valeurs communes d'ouverture, de partage, d'écologie. »

cœur d'un écoquartier – que nous avons inaugurée en novembre 2011. C'est le premier bâtiment de l'écoquartier sis sur une ancienne friche minière, l'ancien carreau de la fosse 4/5 Sud. Ce carreau de fosse, autrefois poumon économique et social de la ville, s'est transformé en faille urbaine entre deux entités spécifiques, la ville et les cités minières. Dans sa réflexion, le collectif a imaginé résorber cette cassure. On lui doit la création de l'espace culturel public « la gare » dont fait partie la médiathèque. Les premiers logements de cet écoquartier sont en cours de réalisation. La participation se poursuit et s'élargit. Un journal participatif intitulé *Bouche@oreille* entretient le par-

son est en position de vases communicants : chaque expérience menée ici se retrouve là-bas et réciproquement. Nous avons une vision systémique de notre ville, nous ne la considérons pas comme un assemblage d'unités diverses, de quartiers séparés. L'expérience de cet écoquartier nous a donné l'occasion de réfléchir ensemble à la ville que veulent les Méricourtois.

Le quartier du 3/15, où est édifié le mémorial de la catastrophe minière du 10 mars 1906, dite catastrophe de Courrières (1099 morts recensés), est également emblématique d'une participation très aboutie. En premier lieu, nous avons soumis à la population de ce quartier un projet d'amé-

*Bernard Baude est maire (PCF) de Méricourt (Pas-de-Calais).

.....
Réagissez aux articles,
exposez votre point de vue.
Écrivez à revue@pcf.fr
.....

LE FONCIER GRATUIT, C'EST POSSIBLE...

Les postes foncier et frais financiers représentent 10 à 15% minimum du coût global du logement neuf. Agence foncière nationale et prêts à taux zéro constitueraient des avancées vers le logement gratuit, une nécessité historique.

PAR **SERGE GOUTMANN***

COMBIEN COÛTE UN LOGEMENT NEUF ?

En moyenne, et selon les régions, on peut estimer le prix de revient d'un logement locatif neuf entre 180 000 et 240 000 euros. Ce prix se décompose en plusieurs postes :

- le coût des études préalables à la construction : programmation - études de conception technique et architecturale - procédures administratives (permis de construire, certifications environnementales, etc.) ;
- les coûts de construction proprement dits (difficilement compressibles, compte tenu notamment de l'évolution constante des réglementations relatives à l'isolation thermique des logements et à la maîtrise des consommations énergétiques) ;
- les frais de gestion et de conduite d'opération supportés par les organismes constructeurs (bailleurs sociaux) durant toute la durée du montage, puis de la construction jusqu'à la mise en location ;
- les coûts d'acquisition du foncier (qui représentent généralement, et selon les situations urbaines, entre 15 % et 20 % du coût global) ;
- les frais financiers (intérêts d'emprunt) dès lors que de tels investissements ne peuvent être couverts que par des emprunts (souvent consentis par la Caisse des dépôts, à des taux préférentiels - relativement bas dans la période - mais les durées d'emprunts - 30 à 50 ans - font que les masses cumulées représentent *in fine* 10 % à 15 % minimum du coût global).

Et tous ces postes se retrouvent - étalés dans le temps - sur la quittance du locataire, qui rembourse chaque mois les frais engagés par le bailleur (alors même qu'il ne sera jamais lui-même propriétaire de rien ! Mais c'est une autre question, celle du « logement gratuit », sur laquelle nous reviendrons brièvement en fin d'article). Retenons pour l'heure que, sur les cinq postes qui fondent la « valeur » d'un logement neuf, les trois premiers (études, chan-

tier, gestion) sont difficilement compressibles : ils rémunèrent du travail humain, de l'intelligence, de l'achat de matériaux et de fournitures, de la qualité de service et du savoir-faire...

FONCIER ET FRAIS FINANCIERS, L'ARGENT VA À L'ARGENT

Nous n'en dirons pas autant des deux derniers postes (foncier et frais financiers) qui ne rémunèrent aucun travail au sens propre, mais participent de la spirale sans fin où « l'argent va à l'argent ». Est-il envisageable de faire baisser ces deux postes financiers, afin de faciliter la construction des cen-

« Le logement doit cesser d'être considéré comme un bien marchand, soumis aux lois du marché et de la financiarisation ! »

taines de milliers de logements véritablement accessibles dont notre pays a besoin pour sortir de la crise ? C'est une nécessité, et même une nécessité urgente, car les organismes HLM, durement frappés par le désengagement de l'État et le gravissime recul des aides à la pierre, ont de plus en plus de mal à équilibrer leurs budgets. Concernant le foncier, de nombreuses municipalités progressistes font des efforts considérables pour maintenir l'effort de construction, en subventionnant leurs organismes ou en mettant des terrains à disposition... Mais cette forme de « communisme municipal » a ses limites, dès lors que l'aide apportée suffit à peine à compenser le recul de l'État, et surtout ne permet pas *in fine* de faire baisser la quittance payée par le locataire. Ce n'est pas la loi Duflot II qui permettra de répondre à cette

exigence, puisqu'elle ne parle que « d'encadrer » les loyers dans le privé (en écrétant les augmentations les plus excessives au regard du marché immobilier : ce qui est déjà une bonne chose, mais qui ne répond pas à l'urgence sociale d'une baisse de la part logement dans le budget de toutes les familles). Quant à la loi Duflot I qui a vanté la cession « gratuite » de terrains de l'État pour des opérations d'urbanisme, on est là aussi loin du compte, puisqu'il ne s'agit généralement que d'une simple décote et qu'on attend un bilan mitigé de cette disposition qui peine encore à se mettre en œuvre...

ROMPRE AVEC LE CAPITALISME MARCHAND

À l'inverse, la proposition de loi défendue par les sénateurs communistes consistant à créer une agence foncière nationale disposant des moyens juridiques et financiers nécessaires à la mise en place d'un vaste domaine public foncier et immobilier à disposition des bailleurs et des collectivités pour le droit au logement pour tous, constitue une alternative crédible et cohérente. La bataille politique peut et doit s'amplifier pour créer les conditions d'une majorité de votes au parlement pour mettre en œuvre cette proposition.

Quant au poste « intérêts des emprunts » qui, comme on l'a vu, pèse lourdement sur le budget des offices, la proposition - communiste elle aussi - d'étendre au logement social la notion de prêt à taux zéro (actuellement valable seulement pour l'accession privée sous conditions de ressources) relève du simple bon sens, comment expliquer que l'an dernier encore, en 2013, les crédits accordés au financement du dispositif dit Duflot (défiscalisation accordée aux propriétaires privés pour l'acquisition de logements privés destinés à la location) dépassent du double l'enveloppe accordée au financement du logement social ? Cet argent (16 milliards d'euros dans le budget 2013) ne serait-il pas mieux utilisé, et beaucoup plus utile socialement, s'il venait contribuer à la constitution progressive d'un grand service public de l'habitat ?

Revenons au « communisme municipal » : nul doute que les élus et candidats communistes et Front de Gauche auront à cœur, lors des prochaines municipales, d'être porteurs - dans la lignée de leurs prédécesseurs - de propositions et d'actes volontaristes pour promouvoir l'habitat social au niveau local, notamment au travers d'inter- ►

► ventions directes et décisives pour l'acquisition du foncier... Mais, sur ce sujet du logement comme sur beaucoup d'autres, le lien ne peut manquer de se construire, dans le débat et l'action avec les habitants, sur l'urgence de mesures alternatives nationales, voire européennes... Le logement doit cesser d'être considéré comme un bien marchand, soumis aux lois du marché et de la financiarisation !

Les batailles en cours et à venir pour la reconnaissance par la loi d'un droit effectif au logement (« opposable »

non pas seulement à l'État, mais aux lois du marché), la réquisition du foncier nécessaire pour la construction des 200 000 logements sociaux par an dont la France a besoin (*via* la création de l'agence foncière nationale évoquée plus haut) et la mise en place progressive d'un grand service public de l'habitat constitueront autant de pas en avant vers un communisme du vivre-ensemble.

C'est au prix de ces avancées sociales et démocratiques – en rupture totale avec le capitalisme marchand – que

l'urbanisme « durable » dont on nous vante les mérites pourra véritablement voir le jour. Le logement « gratuit » n'est pas une utopie : c'est une nécessité historique qui, en tant que visée, se construit dans chacune de nos actions, de nos prises de parti et, du local au global, dans chacune de nos propositions concrètes. ■

*Serge Goutmann est architecte.

L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Quand la ville de Saint-Denis et son office HLM ont créé une coopérative HLM pour mener à bien des projets d'accession sociale à la propriété, il s'agissait, dans un premier temps, de participer à la variété des parcours résidentiels proposés aux locataires des logements sociaux du territoire. La coopérative, nommée CAPS (Coopérative d'accession sociale à la propriété) a eu pour mission d'offrir aux locataires HLM qui le souhaitent – qui peuvent rembourser un emprunt, mais qui sont écartés de l'achat par les prix du marché – la possibilité de devenir propriétaires.

À l'opposé de la vente de logements HLM existants, la construction de logements neufs, à un prix inférieur à ceux des promoteurs pour les vendre en accession sociale, permet de favoriser la rotation dans le parc social sans diminuer le nombre de logements sociaux. Elle permet aux habitants de se fixer dans un lieu qu'ils ont le plus souvent choisi. La localisation d'une part des opérations contribue par ailleurs à diversifier l'habitat de certains quartiers populaires.

L'ACCESSION SOCIALE EST CARACTÉRISÉE PAR QUELQUES POINTS QUI FONT L'ESSENCE DE SA VOCATION

- Des **plafonds** de prix de vente et des plafonds de revenus qui s'inscrivent dans le cadre d'un certain nombre de mécanismes d'aides à la solvabilité et qui peuvent – ou non – se cumuler : prêt à taux zéro, TVA réduite, Prime ANRU ou exonération de taxe foncière.
- Un **accompagnement** à l'achat qui permet de vérifier si le projet peut-être mené dans de bonnes conditions financières et qui assiste les acquéreurs dans leurs relations avec les banques. Les appels de fonds sont étudiés pour permettre de continuer à payer un loyer en attendant de rentrer dans le logement et de payer les premières mensualités.
- Une **sécurisation** dont l'objectif est de préserver les acheteurs des aléas personnels ou professionnels qui pourraient compromettre le bon déroulement de leur projet : des garanties de rachat et de relogement permettent de prendre en charge les éventuelles pertes financières et de reloger les familles en cas de nécessité d'une vente en urgence.
- Une **aide** à la mise en place et à la gestion de la copropriété : les futurs habitants d'une résidence sont invités à se rencontrer régulièrement avant la remise des clefs et à participer à des formations sur les rôles d'un syndic et d'un conseil syndical.

- Des clauses **anti-spéculatives** qui évitent que des bénéficiaires indécents utilisent le logement acquis pour un autre usage que l'habitation à titre de résidence principale ou pour réaliser trop rapidement une importante plus-value.

Enfin le statut de coopérative HLM de la CAPS permet d'inscrire celle-ci dans l'économie sociale et solidaire. C'est une structure qui fait la démonstration du fonctionnement possible d'un modèle économique différent. Plusieurs éléments permettent de vendre de 15 % à 20 % en dessous des prix du marché : un foncier le plus souvent apporté par une collectivité à un prix non soumis à la spéculation, des frais de gestion raisonnables, une commercialisation simple auprès des habitants et salariés grâce aux vecteurs locaux. Les garanties d'achèvement ne sont pas tributaires du système bancaire mais s'appuient sur un système mutualisé entre organismes HLM. Les associés ne perçoivent pas de dividendes, la marge nette dégagée est entièrement consacrée à abonder les fonds propres qui eux-mêmes permettent la réalisation à moindre prix des nouvelles opérations.

Tous les acquéreurs sont associés et détenteurs d'une part sociale. Ils constituent le collège utilisateurs qui détient 51 % des voix. Ils sont invités à l'assemblée générale annuelle. Deux d'entre eux sont élus administrateurs. À ce titre, ils siègent au conseil d'administration et peuvent participer aux décisions concernant la stratégie et le développement de la coopérative.

L'envie de devenir propriétaire n'est sans doute pas le signe d'une société confiante dans l'avenir. Les motivations personnelles qui reviennent le plus souvent chez les acquéreurs de la CAPS sont la crainte de perdre leur logement et le désir de laisser quelque chose pour l'avenir de leurs enfants. Pour autant le dispositif les amène vers une plus grande autonomie, il permet un enracinement dans la cité tout en y favorisant le maintien d'une activité économique.

PAR STÉPHANE PEU,
adjoint au maire de Saint-Denis et président de la
Coopérative d'accession sociale à la propriété (CAPS).
Il est responsable du secteur logement
au Conseil national du PCE

UNE CHARTE CONTRE LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE ? L'EXEMPLE DE SAINT-OUEN

En 2005, lorsque les premiers grands chantiers de renouvellement urbain ont démarré à Saint-Ouen, nous nous sommes demandés avec l'équipe municipale comment faire pour éviter l'envolée des prix immobiliers dans notre commune limitrophe de Paris. Nous avons ainsi eu l'idée de faire signer une charte aux promoteurs désirant construire sur notre territoire, leur imposant une baisse des prix du logement de 10 % par rapport au prix du marché par quartier et de 10 % complémentaires pour les acquéreurs primo-accédants audoniens. Les prix sont fixés par quartier. Pour les Docks, le prix moyen du mètre carré est réglementé par la charte promoteurs à 4 150 euros le mètre carré avec un plafond de 4 500 euros. Nous fixons également aux promoteurs l'objectif de réserver au moins 80 % des ventes aux propriétaires occupants et intégrons une clause antispéculative de neuf ans en cas de revente. Enfin, le premier mois, seuls les habitants et les salariés de Saint-Ouen peuvent réserver les biens mis en vente. Cela permet ainsi de dissuader l'action d'éventuels spéculateurs et de contenir les prix des logements. Quant aux promoteurs, ils y gagnent une relative sécurité car l'inadéquation de l'offre avec les moyens des habitants peut leur être fatale, surtout en période de crise comme l'a montré l'exemple de l'Espagne. S'agissant de l'habitat ancien, comme toutes les ventes doivent passer par la mairie, nous utilisons notre droit de préemption. Le bien est estimé en fonction de sa valeur réelle, et toutes les trans-

actions immobilières supérieures de 10 % aux prix estimés par les Domaines sont susceptibles d'être préemptées. Certains vendeurs acceptent, d'autres renoncent à la vente. Enfin d'autres encore, s'estimant « abusés » nous attaquent au tribunal. Il faut cependant voir au-delà des cas individuels qu'il y a une véritable portée politique : nous sommes très attachés au maintien de la mixité sociale qui caractérise notre ville, mais souhaitons aussi permettre à nos concitoyens de maîtriser leur trajectoire résidentielle. Par ailleurs, nous ne sommes pas les seuls à nous inscrire dans cette lutte contre l'envolée des prix du logement et ses profondes implications sur la vie quotidienne et le peuplement des villes. Des municipalités toujours plus nombreuses, notamment dans la petite couronne de Paris, se sont dotées d'outils similaires, et nous entendons avec leurs élu-e-s peser autant que possible pour faire évoluer la législation en la matière. Il est grand temps d'inverser la tendance actuelle qui non seulement laisse faire la loi du marché, mais la dope même artificiellement via divers produits de défiscalisation. On ne répétera jamais assez que le logement n'est pas une marchandise, mais un droit à faire respecter.

PAR **JACQUELINE ROUILLON**,
maire de Saint-Ouen

et conseillère générale de Seine-Saint-Denis.

LE GRAND PARIS EXPRESS, UN PROJET DE TRANSPORT ET D'AMÉNAGEMENT

La réflexion sur les transports urbains est au cœur des projets d'aménagement et ne doit pas être laissée aux seuls décideurs. L'histoire de l'aménagement de Paris et le Grand Paris Express actuel montrent les risques qu'entraînent des structures purement technocratiques.

PAR **JEAN-LUC ORAND***

Dès les premiers projets du SDRIF de 1994, il est envisagé de créer une rocade de transports de type métro souterrain en première couronne pour répondre à l'accroissement constant des déplacements de banlieue à banlieue pour lesquels la voiture est la seule solution. Après des querelles entre la SNCF et la RATP, un schéma est adopté faisant plaisir aux deux institutions, avec un réseau tentaculaire de RER allant très loin en grande couronne et maillé dans Paris, un métro en rocade proche et une rocade de tramway plus éloignée : un schéma polycentrique « qui fait rêver ». Sans financement, sans priorité claire, le schéma reste lettre morte et les investissements de 1998 à 2007 sont très faibles.

UNE NAISSANCE LONGUE ET DIFFICILE

L'équipe Sarkozy fraîchement élue décide de « faire la peau » au projet du SDRIF, fruit d'un consensus mou, pour lancer le projet du Grand Paris au travers d'un concours international d'urbanisme réunissant dix équipes en 2007. Mais le projet reste piloté à l'Élysée avec Christian Blanc comme copilote. Des cabinets ministériels sort un projet de transports joignant des *clusters* de développement économique et méconnaissant les territoires, la ligne à l'Est traversant les Grands ensembles servant d'alibi social. La région cherche alors à reprendre la main, et un compromis est trouvé avec le projet de Grand Paris Express, avec un intérêt vif de la population qui participe en grand nombre au débat public.

À l'arrivée au pouvoir de François Hollande, un rapport est commandé à Pascal Auzannet pour justifier des économies dans le projet. Mais face à la pression des populations, rassemblées essentiellement dans le Val-de-Marne autour de l'association Orbival, le Premier ministre confirme finalement le 6 mars 2013 le nouveau projet pour le Grand Paris, combinant le plan de mobilisation de la région pour moderniser et étendre le réseau existant et le réseau du Grand Paris Express articulé autour des lignes 14, 15, 16, 17 et 18, soit 205 km de lignes et 72 gares.

Le nouveau Grand Paris affirme l'autorité du STIF sur la Société du Grand Paris, diminue notablement les capacités de transports à l'Est (ligne 16, ligne le Bourget Noisy Champs et ligne le Bourget Roissy), et étale dans le temps la réalisation du projet. Il valide également le lancement de la ligne 15 Sud dont le tracé reprend quasiment celui d'Orbival, validant ainsi la qualité du travail du conseil général du Val-de-Marne et de son président Christian Favier.

Si j'ai esquissé ci-dessus les grandes étapes du projet, c'est pour rappeler ►

► qu'il aura fallu plus de six ans pour arriver au démarrage réel du projet depuis sa reprise en 2007, mais que cela représente plus de 20 ans de galère pour les Franciliens dans les transports en commun, « galère » qui s'améliorera un peu, peut-être, à fin 2020 avec la mise en service de la ligne 15 Sud.

LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENTS ET DE TRANSPORTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Un petit rappel historique est nécessaire pour montrer que les villes de première couronne souffrent des conséquences de décisions prises dans les années soixante par des grands commis de l'État. Ces réflexions sont essentielles tant il semble qu'on se dirige à nouveau vers une structure purement technocratique pour le Grand Paris.

Paul Delouvrier, puisque c'est de lui qu'il s'agit, grand commis gaulliste de l'État, décide en 1965 d'un schéma directeur qui veut en finir avec la banlieue rouge en la contournant et en l'asphyxiant : le développement doit se faire sur le territoire des villes nouvelles et à La Défense, les usines quittent la première couronne pour s'installer en province (Citröen ferme toutes ses implantations et part à Rennes) ou fermeront quand la finance triomphera avec Pompidou puis Giscard. Ce schéma précipitera des milliers de Franciliens dans le RER A vers La Défense, qui sera bien vite insuffisant et qui conduira pendant 40 ans à concentrer la majeure partie des investissements de transports en commun au travers des liaisons Est-Ouest : prolongement de la ligne 1 puis son automatiser, doublement du tunnel RER D, ligne 14 ex-METEOR, trains à deux étages du RER A, Eole et son prolongement actuel de Saint Lazare vers la Défense, tramway T2.

« Face à la pression des populations, rassemblées essentiellement dans le Val-de-Marne autour de l'association Orbival, le Premier ministre confirme finalement le 6 mars 2013 le nouveau projet pour le Grand Paris, combinant le plan de mobilisation de la région pour moderniser et étendre le réseau existant et le réseau du Grand Paris Express. »

Le projet de Grand Paris s'appuie pour l'aménagement autour du projet de transport sur les contrats de développement territorial (CDT) qui sont pour les collectivités locales un moyen de construire un projet de territoire permettant un développement de pôles de vie et de travail dans les banlieues. Les limites des CDT sont aujourd'hui très claires : une absence de financement de l'État, et un projet de Métropole sur un territoire inadapté (Paris et les trois départements de première couronne), retour de balancier par rapport au SDRIF de 1965, maintenant qu'une grande partie de cette banlieue a été débarrassée des « rouges », que sa population a considérablement muté, surtout autour du périphérique, que les « ouvriers » ont quitté les grands ensembles pour constituer la population appauvrie et pressurée du périurbain.

MOBILITÉ VS ACCESSIBILITÉ

Un débat d'un autre type existe, plus philosophique dans son approche, mais de fait très important pour les populations, entre accessibilité et mobilité. Pour le Grand Paris Express les études parlent d'améliorer l'accessibilité aux pôles d'emplois, par ce système de transport ferré lourd, acquis

important, mais il faut aussi parler de mobilité pour les populations des grands ensembles et des villes de l'Île-de-France. Il faut permettre aux Franciliens de pouvoir se déplacer facilement et économiquement avec ou sans voiture. Penser la mobilité c'est mettre à disposition de nouveaux moyens partagés pour toute la région de type Autolib, Velib, mais aussi transports urbains aériens par câbles, voies bus sur autoroutes, vélos et scooters électriques...

Tous les projets importants en cours doivent permettre de repenser la mobilité, il faut que les populations s'emparent de ces sujets et ne découvrent pas par exemple les modifications de lignes de bus mises en place par la RATP sans concertation à l'ouverture d'une ligne de tramway (avec des horaires non publiés sur le site internet après 4 semaines). Les conclusions des études de trafic du Grand Paris Express montrent une saturation de certaines portions de ligne dès la livraison, mais indiquent aussi que celui-ci sera insuffisant pour répondre à l'accroissement de la demande de déplacements. C'est-à-dire que l'usage de la voiture va augmenter, entraînant une diminution de l'accessibilité routière et une augmentation de la production des gaz à effets de serres et des polluants. Il faut donc d'ores et déjà, réfléchir aux projets de transports de 2030 (projet de lignes de métro aériennes sur l'A86 par exemple) : l'histoire récente a montré que l'immobilisme des années quatre-vingt-dix nous a conduits à la quasi-absence de projets majeurs en Île de France de 2000 à 2015. Enfin il faut rappeler que voyager, correspondances comprises, avec un billet unique pour toute l'Île de France (et donc une seule zone Navigo) est devenu aujourd'hui une nécessité absolue. ■



« PARIS N'EST PAS À VENDRE », COMMENT LUTTER CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT À PARIS ?

PAR JACQUES BAUDRIER

70 000 nouveaux logements sociaux à Paris depuis 2001 : un effort historique a été engagé par la municipalité d'union de la gauche à Paris en deux mandatures. Les élus communistes, dès 2001, rejoints ensuite par les élus du Parti de gauche, ont pesé très fortement pour obtenir ce résultat. Malgré cet effort historique pour le logement social, paradoxalement, la crise du logement à Paris n'a jamais été aussi profonde. Depuis 2000, l'indice des prix de l'immobilier a plus que doublé (plus de 8 000 € le m² de prix moyen aujourd'hui) et les loyers dans le secteur privé ont augmenté de plus de 40 %. Il n'y a jamais eu autant de demandeurs de logements sociaux à Paris (140 000). Il y a urgence à proposer des solutions, et c'est ce que nous avons essayé de faire avec Ian Brossat, président du groupe communiste et des élus du Parti de gauche au conseil de Paris en rédigeant en avril dernier un petit ouvrage dénommé *Paris n'est pas à vendre. Propositions face à la spéculation.*

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

C'est la première proposition. Paris comme toute l'Île-de-France souffre d'une lourde pénurie de logements : il en manque près de 500 000, et le rythme de construction – 40 000 par an dans la région – est beaucoup trop faible. Il devrait être au moins deux fois plus élevé. Mais si la production de logement social est essentielle, indispensable, elle ne doit pas être le seul levier d'action, tant s'en faut. Il faut également mobiliser des outils opérationnels, en termes d'action foncière et d'aménagement. Et surtout, il faut des moyens. Le Grand Paris Express (le métro de rocade tant attendu) et le plan de mobilisation pour les transports ont été engagés, plus de 500 millions d'euros seront investis dès 2014, un niveau qui va augmenter. Il faut un engagement du même type pour l'aménagement et le logement : plus d'un milliard d'euros par an. Nous proposons de mettre à contribution la spéculation immobilière : la création d'une taxe foncière additionnelle dans les arrondissements de Paris ayant très peu de logements sociaux, l'augmentation des droits de mutation à titre onéreux. La relance de la construction en Île-de-France est indispensable, et il faut de l'argent pour cela. Mais difficile d'imaginer la construction de centaines de milliers de logements supplémentaires dans Paris même : il n'y a tout simplement pas la place.

MOBILISATION DU PARC DE LOGEMENTS VIDES

Et pourtant, il y a beaucoup de logements à Paris qui pourraient être mobilisés : tous ceux qui ne sont pas, mal ou très peu occupés, plus de 140 000 logements sur les 1 300 000 existants. Il y a les 40 000 logements complètement vacants, que leurs propriétaires (souvent riches) délaissent. Il y a les plus de 80 000 résidences secondaires parisiennes, très nombreuses au centre et à l'ouest : près de 20 % des logements du 7^e ou du 8^e arrondissement sont des résidences secondaires. Il y a les plus de 20 000 meublés touristiques, loués souvent en toute illégalité et à prix d'or. Tous ces logements vides, mal ou très peu occupés sont situés surtout au cœur de Paris, dans les quartiers les plus bourgeois, les mieux desservis par les transports collectifs : un gâchis incroyable, et une ressource à mobiliser d'urgence. Des outils simples existent ou peuvent être créés pour les mobiliser, sans même à avoir à engager un quelconque investissement.

Il existe une taxe sur les logements vacants, mais dont les taux sont très faibles et pas du tout dissuasifs. Pourquoi ne pas les augmenter massivement pour forcer les propriétaires à les louer ? Les propriétaires de résidences secondaires au cœur de Paris payent une taxe d'habitation et une taxe foncière beaucoup plus faible que dans presque toutes les villes de banlieue. Pourquoi ne pas créer une taxe spécifique sur les résidences secondaires parisiennes pour que ces logements quasiment vides en permanences soient utilisés ? Les propriétaires de meublés touristiques risquent de payer des amendes, mais très peu dissuasives. Pourquoi ne pas les augmenter ? Les communistes parisiens portent ces propositions, simples, efficaces, et susceptibles de rendre rapidement des dizaines de milliers de logements peu ou mal utilisés à la disposition des habitants et d'exercer une forte pression à la baisse sur le prix du logement à Paris.

* JACQUES BAUDRIER, est maire adjoint (PCF) à l'urbanisme du 20^e arrondissement de Paris.



LES RENCONTRES NIEMEYER

Vend. 24 janvier 2014

Siège du PCF - Espace Oscar Niemeyer
2, place du Colonel-Fabien
75019 Paris - M^o Colonel-Fabien



9h00 : Accueil des participants. Présentation des Rencontres Niemeyer : Isabelle Lorand

9h30 - 11h00

Construire 500 000 logements par an, pour qui et quels logements, qui décide, qui finance ?

Jean-Michel Daquin, Jean-Paul Flamand, Edith Girard, Jean-Pierre Moineau

Grand témoin : Patricia Tordjman, maire de Gentilly (94)

Rénovation urbaine, où, quand et comment ?

Djamel Klouche, Anne Lacaton, Jean-Pierre Levy, Carmen Santana, Gilles Clément

Grand témoin : Philippe Rio, maire de Grigny (91)

11h30 - 13h00

Belle et dense, la ville peut-elle rester populaire ?

Rudy Ricciotti, Charlotte Recoquillon, Antoine Picon, Catherine Tricot

Métropoles : comment insuffler de la démocratie malgré l'acte III

Robert Spizzichino, Makan Rafadjou, Dominique Adenot, François Labroille

15h00 - 16h30

Quel avenir pour les villes dans la France des métropoles ?

Paul Chemetov, Laurent Davezies, Miguel Georgieff, Serge Bethelot (sous réserve)

Grand témoin : Marie-Pierre Vieu, tête de liste "Tarbes citoyenne", conseillère régionale Midi-Pyrénées

Comment associer les habitants des quartiers populaires à la construction de la ville ?

Agnès Deboulet, Eddie Jacquemart, Sébastien Jolis, Hocine Tmimi

Grand témoin : Catherine Peyge, maire de Bobigny (93)

17h00 Carte blanche au Front de gauche ville-habitat-territoire
Territoire et vote

Éric Charme, Jacques Levy

Grand témoins : Maurice Charrier, vice-président CU de Lyon en charge de la politique de la ville (69) et Sylvie Fuchs, maire de Roissy-en-Brie (77)

19h00 Clôture de la journée : Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, sénateur

19h30 Visite du bâtiment Niemeyer par Gérard Fournier, administrateur du siège avec Jacques Tricot, responsable de l'agence Niemeyer en France

BULLETIN D'ABONNEMENT

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (À L'ORDRE DE LA REVUE DU PROJET. REMPLIR BULLETIN CI-DESSOUS).

Durée 1 an/10 numéros

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

- Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de «La Revue du Projet»
 Standard : 56 € Chômeurs/étudiants : 40 € Souscription : 72 €

SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE
 Tél. : 01 60 86 03 31 - Fax : 01 55 04 94 01 - Mail : larevueduprojet@i-abo.fr

À envoyer à l'adresse ci-dessus.

Nom & prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse électronique Mobile(*)

(*) informations utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement

Date : Signature :

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (REPLIR FORMULAIRE CI-DESSOUS).

BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (4 fois/an)

Association Paul-Langevin

Administration & abonnements : 6, avenue Mathurin-Moreau 75167 Paris cedex 19 – Tél. : 01 40 40 12 34
 N° de compte : La Banque postale 5269700R020

LA REVUE DU PROJET REVUE POLITIQUE MENSUELLE DU PCF

Je coche le prélèvement souhaité et remplis les cases ci-dessous à l'aide d'un RIB

- Standard : 4 X 14 € = 56 € Chômeurs/étudiants : 4 X 10 € = 40 € Souscription : 4 X 18 € = 72 €

Les prélèvements seront effectués le mois suivant le renouvellement de l'abonnement.

L'abonnement est renouvelé automatiquement, sauf avis contraire de l'abonné.

Remplir et signer la demande et l'autorisation de prélèvement, renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

DÉBITEUR			
Nom :			
Adresse :			

Code établissement	Code guichet	Numéro du compte	Clé RIB

Date : Signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 11/04/1980 de la Commission Informatique et libertés.

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
Nom :
Adresse :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
Association Paul-Langevin
6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 PARIS CEDEX 19

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige, sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

DÉBITEUR			
Nom :			
Adresse :			

Code établissement	Code guichet	Numéro du compte	Clé RIB

Date : Signature :

N° national d'émetteur :
530622

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
Association Paul-Langevin
6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 PARIS CEDEX 19

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
Nom :
Adresse :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).



La Revue du projet innove. Chaque dossier du mois sera désormais prolongé par un entretien vidéo avec un dirigeant communiste, un intellectuel progressiste ou un syndicaliste, mis en ligne sur le site <http://projet.pcf.fr/>. L'objectif étant d'approfondir un sujet tout en faisant tomber la barrière de l'écrit.

Ce mois-ci, rendez-vous sur le thème « dessine-moi une ville humaine » avec Paul CHEMETOV, avec Paul Chemetov, grand prix national d'architecture et coprésident du comité scientifique du Grand Paris. Retrouvez également l'entretien du mois dernier, sur la décentralisation avec Pierre DHARRÉVILLE, chargé du secteur République, démocratie, institutions à la direction nationale du PCF.

RAMENER LA POLITIQUE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Il y aura là matière à renouveler une forme de « communisme municipal ». Plus modestement une disponibilité de notre organisation politique à tous ceux enclins à œuvrer à une révolution citoyenne. Imaginons-le comme une première étape d'une VI^e République, contribuant fortement à passer de la culture du « faire pour » à la culture du « faire avec ». Cela nous renvoie à trois questionnements :

1. Nos démonstrations en la matière localement sont parfois collectives et partagées mais plus souvent en retrait de nos convictions en matière de démocratie participative.
2. La place aujourd'hui de la technocratie, de l'expertise, de la bureaucratie dans la décision politique.
3. L'affirmation que c'est au niveau local, dans nos villes, que nous pouvons expérimenter une démocratie populaire.

Nous avançons aussi des ambitions pour les élus de nos villes, des élus de terrain, militants, des élus de cœur et de conviction, au service de l'implication citoyenne.

« Il n'y a pas une dissémination du politique mais une confiscation, une appropriation centrale par l'État. La question est : que considère-t-on comme premier dans l'idée même de démocratie ? La démocratie me semble être avant tout une pratique qui fait exister un sujet populaire comme tel, indépendamment du peuple qui est représenté au niveau de l'Assemblée et de l'État. Démocratie et représentation ne sont pas des concepts normalement liés, à l'origine, ils sont même parfaitement opposés. Il faut garder en tête que « démocratie représentative » est une contradiction dans les termes, il ne faut donc pas attendre la régénération de la démocratie du processus électoral et plus particulièrement de l'élection du président de la République. L'institution présidentielle est une institution clairement pensée comme antidémocratique, créée en France en 1848 pour préparer un retour à la royauté et recréée par De Gaulle pour contrebalancer la « pagaille » populaire. C'est une institution monarchique, greffée sur la République... » Jacques Rancière, mai 2013.

Faire de l'intervention citoyenne la racine à tous les échelons, local, national et supranational. C'est « la fin et les moyens » d'une émancipation nouvelle. Commencer par la fin, c'est justement ce que nous proposons d'être une VI^e République, pour sortir de l'impasse antidémocratique de nos sociétés. Commencer par la base de nos institutions, l'institution communale parce qu'elle est la plus populaire, la plus vivace et que nous pouvons ici inverser le rapport de force démocratique.

Et comme un pied de nez fait à l'histoire, quelle belle démonstration politique que de surprendre et bousculer, que d'être porteur de ce qu'on veut nous retirer ! Il en va de notre survie en tant que structure politique et de notre influence sur la société française, d'être une des forces politiques au rendez-vous de cet avènement.

A. C.

LA RÉPUBLIQUE NE PEUT ÊTRE QUE SOCIALE

Elle le porte en elle. Et non seulement nous sommes loin du compte, mais nous en sommes de plus en plus loin, alors que l'on brade tous les jours le bien commun, que le public est vendu au privé, que des intérêts particuliers inspirés par le profit ont en charge de plus en plus de missions qui étaient il y a encore peu d'intérêt public (et qui le sont encore, en théorie). Même les fonctions régaliennes (l'arbitrage à la place de la justice, les vigiles, les mercenaires, l'impôt levé par une vague société privée pour l'écotaxe...). C'est l'État que l'on détruit, au profit du privé. Sans réduire la République à l'État, je pense qu'on en fait alors un contenant vide, réduit à une simple institution de présentation (comme d'ailleurs on est en train de vider le contenu de la démocratie, qui devient un simple jeu de mimes, où les obligés des puissants (des riches) s'affrontent en comédies, alors qu'ils font la même politique : celles de leurs maîtres).

L.F.

L'IDÉE RÉPUBLICAINE EST DÉRANGEANTE

Vovelle montre bien combien, au-delà de la révolution, l'idée républicaine est dérangeante. En 2012, le sinistre Manuel Valls avait refusé d'ouvrir la grande porte du Panthéon pour la célébration du 220^e anniversaire. Et, conformément à leur tradition antirépublicaine, les partis de droite avaient refusé d'y participer.

X.T.

La Revue du Projet - Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Patrice Bessac

Rédacteur en chef : Guillaume Roubaud-Quashie • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Caroline Bardot, Hélène Bidard, Davy Castel, Igor Martinache, Nicolas Dutent, Amar Bellal, Marine Roussillon, Côme Simien, Renaud Boissac, Étienne Chosson, Alain Vermeersch, Corinne Luxembourg, Léo Purguette, Michaël Orand, Pierre Crépel, Florian Gulli, Jean Quéfier, Séverine Charret, Vincent Bordas, Nina Léger, Franck Delorieux, Francis Combes • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère
Mise en page : Sébastien Thomasset • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19)
Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : janvier 2014 - N°33 - 31ISSN 2265-4585 - Numéro de commission paritaire : 1014 G 91533.

Le travail ne se réduit pas à l'emploi

Le travail, son « coût », sa place dans la société, sont au cœur des débats d'actualité. **Véronique Sandoval**, responsable du secteur Travail au sein du PCF livre son approche de la question. Elle appelle notamment à distinguer travail et emploi pour mieux appréhender les mécanismes contradictoires d'émancipation et d'aliénation qui sont en jeu.

Le gouvernement et François Hollande ne cessent de répéter l'objectif d'inversion de la courbe du chômage. Y croyez-vous ?

Véronique Sandoval : Pour pouvoir commencer à y croire, encore faudrait-il un changement complet de politique, car la baisse du pouvoir d'achat liée à la politique fiscale gouvernementale qui frappe les couches moyennes et populaires, la réduction des moyens affectés aux services publics et les cadeaux au patronat sans aucune contrepartie en termes d'emploi, comme le CICE (Crédit impôt compétitivité emploi), ne permettront pas d'inverser la courbe du chômage, ni même de réduire la dette publique. Au contraire.

Quelles sont vos propositions pour développer l'emploi ?

Il faut, tout à la fois, stopper les licenciements boursiers en votant notre proposition de loi et déclarer dès aujourd'hui un moratoire sur les licenciements, accroître le pouvoir des salariés dans l'entreprise, favoriser par le crédit bancaire et l'impôt les entreprises qui créent de l'emploi, et lancer dès aujourd'hui un plan de relance industrielle s'inscrivant dans un nouveau mode de développement répondant aux défis technologiques, sociaux

et environnementaux actuels. On pourrait également remplacer utilement les contrats aidés actuels par de véritables embauches dans les services publics, accompagnées d'une politique de formation pour accroître la qualification des salariés concernés.

Quelle différence faites-vous entre emploi et travail ?

Le travail ne se réduit pas à l'emploi, même si dans le langage commun on confond souvent les deux en disant par exemple « j'ai trouvé un travail », au lieu de « j'ai trouvé un emploi ». Et même si, depuis

fait, de l'activité à laquelle on consacre la plus grande partie de sa vie éveillée, c'est aussi parler de ce qu'on est, comme de la place qui vous est reconnue dans la société dont on fait partie. Le travail c'est l'activité de création de richesses par laquelle le travailleur cherche à s'émanciper. Et la véritable crise que traverse le travail aujourd'hui et dont les suicides au travail, l'explosion des maladies professionnelles comme de la dépense de médicaments, et notamment de tranquillisants, sont une des manifestations, est le résultat du conflit entre, d'une part, des aspirations à faire de son travail dans l'en-

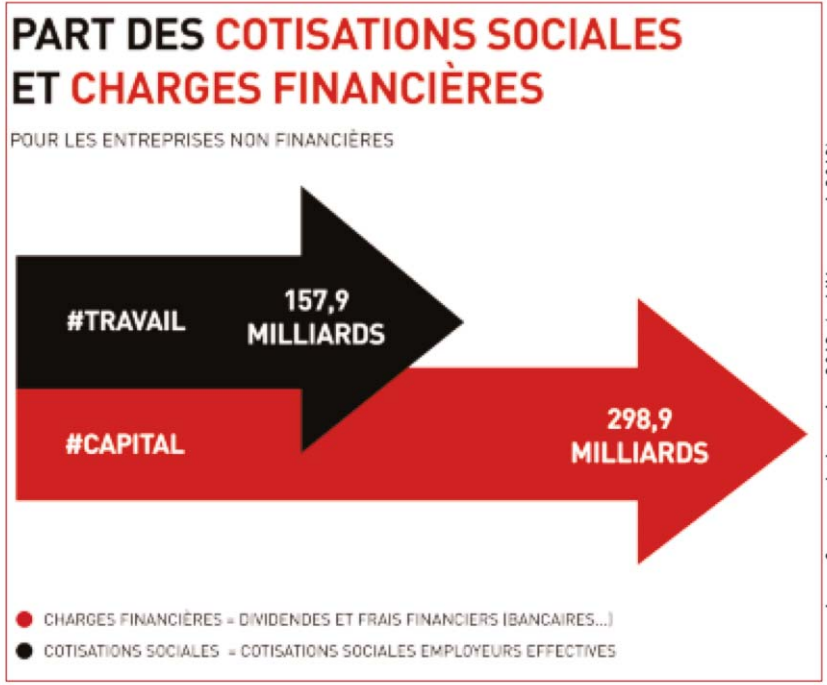
« Le travail c'est l'activité de création de richesses par laquelle le travailleur cherche à s'émanciper. »

les années 1970 et l'apparition d'un chômage structurel de masse, la question du travail a souvent été réduite à celle de l'emploi et de ses conditions. Si ne pas avoir d'emploi, c'est être privé de salaire, c'est être dépendant des autres, il ne suffit pas d'avoir un emploi et un salaire pour être heureux. À la question « Quel est votre travail ? » on ne peut répondre seulement « j'ai obtenu un CDI ».

Parler de son travail c'est parler de ce qu'on

treprise un lieu de créativité, d'épanouissement personnel et d'une vie sociale enrichissante et d'autre part, les pratiques de management actuelles, les priorités que se donnent des directions d'entreprises avides de performances et de résultats financiers.

C'est pourquoi le Parti communiste a décidé de faire du travail, des conditions de travail, de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, des méthodes



source : Insee-Comptes de la nation 2012 (publiés en mai 2013)



Cette brochure est disponible sur www.pcf.fr

Graphique extrait de la brochure éditée par le PCF : *Le coût du capital ! enfin la vérité !*

de management, de la reconnaissance de la qualification, des collectifs de travail et d'une éthique professionnelle, de la question des rapports sociaux au sein des entreprises, de l'égale dignité des êtres humains, des droits des salariés, des questions politiques à mettre dans le débat public, des objets de conquêtes sociales. Car de facteur structurant de la personnalité du travailleur comme des rapports sociaux au sein de la société, le travail devient un facteur déstructurant, partie prenante de la véritable crise de civilisation dans laquelle nous sommes plongés.

Le patronat dénonce un coût du travail trop élevé en France, lequel dégraderait notre compétitivité. Qu'en est-il selon vous ?

Le discours patronal sur le prétendu « coût du travail » trop élevé fait l'objet d'un matraquage idéologique quotidien, généralisé, dans tous les médias, radios, TV, journaux, porté par les autoproclamés « experts », par les partis de droite, mais aussi le Parti socialiste, au point que même certains syndicats le reprennent à leur compte alors que toutes les études statistiques internationales montrent que, compte tenu de la productivité horaire particulièrement élevée des salariés français, le « coût salarial par unité produite », toutes cotisations sociales incluses, n'est pas

« Un groupe comme SANOFI par exemple, qui a cette année-là dégagé un résultat net de 4 967 millions d'euros, en a reversé 70 % sous forme de dividendes à ses actionnaires, ce qui représente une somme de plus de 30 000 euros par salarié de l'entreprise. »

plus élevé en France qu'en Allemagne, pays qui a vu ses exportations s'accroître fortement, à l'inverse des nôtres. Il s'agit en réalité pour le MEDEF, en menant cette bataille purement idéologique qui vise à assimiler le travail à un coût alors que seul le travail est créateur de richesses nouvelles, d'organiser la poursuite de la réduction des cotisations patronales dénommées à dessein « charges sociales » et de transférer la charge du financement de la sécurité sociale et des retraites, des entreprises vers les ménages.

La question des prélèvements sociaux sera-t-elle abordée dans les états généraux de la justice fiscale que le PCF propose à la suite de la marche du 1^{er} décembre ?

En théorie, elle ne devrait pas l'être puisque les cotisations sociales payées par les salariés comme par les employeurs, relèvent du « salaire indirect » et de la solidarité entre les travailleurs producteurs des richesses, et non de l'impôt ou de la redistribution nationale des richesses. Mais la bataille menée depuis des années par le patronat pour transférer sur l'impôt le financement de la protection sociale et le projet gouvernemental de fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu mettra obligatoirement à l'ordre du jour des états

► généraux sur la justice fiscale, la question des prélèvements sociaux.

Pour riposter vous menez campagne contre le coût du capital. Qu'entendez-vous par cette expression ?

Il est temps de révéler les prélèvements gigantesques opérés par le capital sur les richesses produites, à l'encontre du développement des investissements et des emplois, notamment au travers des dividendes versés aux actionnaires. En 2012, les 47 plus grosses sociétés françaises cotées en bourse ont versé, sous forme de dividendes à leurs actionnaires, 60 % des bénéfices dégagés de la production, soit 32 milliards sur les 54 milliards de bénéfices nets, alors même qu'elles n'investissent plus et procèdent à des sup-

pressions de poste. Un groupe comme SANOFI par exemple, qui a cette année-là dégagé un résultat net de 4 967 millions d'euros, en a reversé 70 % sous forme de dividendes à ses actionnaires, ce qui représente une somme de plus de 30 000 euros par salarié de l'entreprise. Pourtant il se permet d'annoncer une suppression de 900 à 1 500 postes d'ici 2015. Autre exemple, le groupe ARCELORMITTAL, qui malgré une perte affichée de 2,8 milliards d'euros cette année-là, a versé 910 millions à ses actionnaires tout en se permettant l'année suivante, un an après la fermeture de Florange en Moselle, de supprimer 1 600 emplois en Belgique. On pourrait aussi citer l'exemple du groupe hôtelier ACCOR ou du fonds d'investissement COLONY Capital. Où donc est le

scandale ? Dans les demandes de hausses de salaires et de création d'emplois des salariés ou dans l'accaparement par les actionnaires des richesses créées par le travail des salariés au détriment de l'investissement productif et de l'emploi ? Et pourquoi là où l'État possède plus de 10 % des actions, ne voit-on pas de différence dans le partage des bénéfices ? Comment expliquer qu'EDF la même année ait versé 64 % de son résultat net à ses actionnaires, et ORANGE ait même versé 3 632 millions d'euros, soit 3 fois le montant de son résultat net et l'équivalent de 21 298 euros par salarié de l'entreprise, sans que le représentant de l'État au conseil d'administration ne s'y oppose catégoriquement ? Pourquoi les médias et nos fameux « experts » en économie

BRÈVES DE SECTEUR

Une loi au service de la finance et du profit

Une fois de plus, le gouvernement a choisi le camp du patronat contre celui des salariés et des citoyens. Après la réforme régressive de la retraite, le financement de la sécurité sociale est construit au service du capital. Bâti pour répondre aux exigences obsessionnelles de réduction *stricto sensu* de la dépense sociale et du déficit de 3,4 milliards d'euros, cette loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) prévoit 8,5 milliards d'euros d'efforts en 2014, dont 4 milliards par une réduction de la dépense socialisée. Parallèlement, il acte la hausse des cotisations sociales retraite des salariés d'un montant supérieur à 1,5 milliards d'euros dès 2014 et tirera bénéfice de la refonte des allocations familiales actée dans la loi de finance pour 2014.

Au total, avec cette LFSS 2014, le gouvernement annonce un véritable « choc social » qui jouera contre la croissance et l'emploi, et donc contre le financement pérenne de la Sécurité sociale. Car, fait notable, les efforts demandés pour le rétablissement des comptes de la Sécurité sociale ne pèseront pas sur les entreprises. Aucune mesure ne mettra à contribution les entreprises de manière effective. Aucune mesure ne mettra à contribution les coûts du capital (intérêts et dividendes) qui prélèvent aujourd'hui plus de 300 milliards d'euros sur la richesse produite, sans aucun retour sur l'investissement matériel, l'emploi, les salaires ou la qualification qui sont pourtant les garants de recettes futures pour la Sécurité sociale et l'État. N'en déplaise au gouvernement, ce PLFSS 2014, pas plus que les précédents, ne sera ni juste ni équitable. Pas d'étonnement donc à ce que pour la première fois dans la courte histoire des PLFSS, toutes les instances consultées pour avis se soient prononcées contre ce texte. Ni qu'il ait fait l'objet d'une bataille parlementaire tendue, dans laquelle les parlementaires communistes ont su démontrer la pertinence de leur opposition et de leurs propositions alternatives, conduisant à une seconde lecture, ce que ne voulait pas initialement le gouvernement.

La future réforme du financement de la protection sociale, sous couvert de « remise à plat de la fiscalité »,

et de la branche famille de la sécurité sociale en lien avec la réforme de la politique familiale dessine d'ores et déjà de funestes perspectives pour les salariés, jeunes et retraités du pays. Le patronat et la finance se frottent les mains.

C'est pourquoi, pour le PCF et ses partenaires du Front de gauche, loin de clôturer le débat, le vote du PLFSS 2014 ouvre en grand sur une ère de batailles politiques et sociales de grande envergure afin de garantir la pérennité de notre système de protection sociale, et surtout de promouvoir une visée progressiste de sa réforme.

JEAN-LUC GIBELIN
SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Pour une politique agricole et alimentaire européenne du XXI^e siècle.

« Chaque progrès de l'agriculture capitaliste est un progrès non seulement dans l'art d'exploiter le travailleur, mais encore dans l'art de dépouiller le sol ; chaque progrès dans l'art d'accroître sa fertilité pour un temps, un progrès dans la ruine de ses sources durables de fertilité. » Karl Marx, *Le Capital*. Ainsi s'ouvre la motion présentée par le groupe agriculture du Parti de gauche européenne (PGE) et majoritairement approuvée au congrès de Madrid, le 15 décembre dernier.

UNE AGRICULTURE PAYSANNE

La gauche européenne défend une politique agricole qui permette aux paysans de vivre de leur travail en leur assurant des prix rémunérateurs leur garantissant une vie sociale stable et enrichissante. Elle doit assurer une répartition territoriale des productions qui empêche la concentration agro-industrielle, favorise la relocalisation des productions, les circuits courts, le développement de l'emploi, l'aménagement environnemental, et la ré-humanisation des campagnes. Le financement des activités agricoles de production doit être renouvelé. La seule véritable garantie que peuvent avoir les peuples est d'avoir en face d'eux un nombre suffisamment grand d'exploitants agricoles de type

qui tous les jours nous parlent de compétitivité et de « nécessaires économies » pour relancer l'investissement et la croissance ne dénoncent-ils pas ce scandale ?

Comment, à partir de cette contestation, rassembler plus largement contre le système capitaliste dans sa globalité ?

Rassembler les salariés suppose d'abord de lutter contre leur division planifiée par les méthodes de *management* mises en place depuis une trentaine d'années et qui, au nom de la réponse aux besoins d'autonomie des salariés, ont introduit la concurrence entre salariés au sein même de l'établissement, au sein d'une même équipe de travail, ont laissé se développer et même organisé des oppositions entre CDD et CDI,

jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, français et immigrés, quitte à nuire à la collaboration nécessaire à l'efficacité de l'organisation du travail, afin de casser tous les collectifs de travail et de laisser le salarié seul face à la direction.

Il faut aussi redonner confiance aux salariés dans leur légitimité à vouloir transformer le monde et dans leur pouvoir de le faire, en luttant contre la vision du travail comme un coût et non comme une ressource, en montrant que l'avenir de notre planète, la réponse aux défis écologiques comme à la montée des inégalités et des conflits ne passe pas par la compétition pour savoir quels grands groupes domineront le monde, mais est entre leurs mains, réside dans la coopération entre travailleurs.

Pour ce faire, il faut faire entrer le débat politique et la démocratie dans l'entreprise ; le débat sur quel projet de développement alternatif pour leur entreprise et la société et la démocratie par le gain de nouveaux droits d'intervention et de décision au sein de l'entreprise, tant sur l'organisation du travail que sur la gestion et la stratégie de l'entreprise.

Il faut naturellement dans le même temps rassembler autour d'objectifs communs, gagnables à court terme, et qui donnent à voir le projet alternatif. Cela passe par la défense et le renforcement de l'activité syndicale au sein de l'entreprise. ■

familial à taille humaine, dont la diversité et la répartition leur permettra d'assurer une réelle souveraineté alimentaire. Les paysans, entrepreneurs créatifs et autonomes, doivent être en capacité de mettre en valeur leur savoir-faire, libres de contracter et d'organiser leurs filières aval et amont, auto-production, vente directe, organisation en coopérative. La Gauche européenne se place dans une perspective de solidarité à l'échelle planétaire. L'agriculture doit s'affranchir des politiques libérales et des marchés spéculatifs.

POUR UNE AGRICULTURE SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT DURABLE

La Gauche européenne s'engage pour le renforcement des droits des consommateurs. Nous voulons promouvoir les comportements de consommation responsables et solidaires et nous soutenons les projets de lutte contre le gaspillage alimentaire et les pertes de récoltes. L'agriculture intensive présente de graves inconvénients pour la nature, l'environnement et la santé humaine. L'emploi à doses élevées de pesticides et d'engrais chimiques conduit à des pollutions irréversibles. Les politiques agricoles du XXI^e siècle doivent préserver la diversité génétique de la faune et de la flore, protéger le droit à l'utilisation et à la multiplication des semences paysannes, encourager élevage et agro-écologie. Il faut une réforme du système éducatif agricole et une meilleure prise en considération des thèmes agricoles et alimentaires dans les écoles. Accroître fortement les moyens de la recherche agronomique consacrés à l'agriculture biologique et au développement est également nécessaire.

UNE REFONDATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Le plafonnement des aides directes doit tenir compte du travail fourni par les exploitations. Les réformes foncières peuvent être une étape importante vers plus de souveraineté alimentaire. Elles peuvent aider à mettre en œuvre le droit à l'alimentation. L'UE doit définir des prix planchers pour les producteurs et des prix plafonds pour les consommateurs. Les dispositions du droit du travail et les salaires *minima* doivent aussi s'imposer à l'agriculture. Les conditions de travail des saisonniers et des personnels sont souvent insupport-

ables. Nous plaçons pour des normes sociales contraignantes dans toute l'Europe. Une nouvelle croissance économique devra être définie de manière à satisfaire en priorité les besoins humains fondamentaux, et en particulier celui d'avoir une alimentation suffisante et de qualité. De nouveaux concepts de gestion durable sont nécessaires. Il n'existe pas de réponse simple à toutes les questions. Nous encourageons, dans l'action, l'ensemble des forces de gauche en Europe à afficher leur ambition agricole et alimentaire. C'est pourquoi nous souhaitons engager le dialogue avec tous les acteurs de ce secteur, les producteurs agricoles et les consommateurs, les syndicats, les ONG, les associations et les autres forces sociales. Cette plateforme est une invitation à ce dialogue.

XAVIER COMPAIN
AGRICULTURE

Repénalisation de l'homosexualité en Inde : un grand bond en arrière

En 2009, la Haute cour de justice de Delhi avait déclaré anticonstitutionnel l'article 377 du code pénal indien, qui condamne « les relations charnelles contre nature ». Le mercredi 11 décembre, la Cour Suprême repénalise l'homosexualité en cassant ce jugement.

Pour des millions de personnes et de familles en Inde, pour les associations et les militants de l'égalité, ce jugement est un camouflet. Dans un pays encore très conservateur, la vie quotidienne est particulièrement difficile pour les homosexuels.

En rejetant des milliers d'hommes et de femmes dans la clandestinité, cette décision, consternante pour la liberté et le droit, porte aussi un coup très rude à la lutte contre le sida. L'égalité de tous a encore beaucoup de chemin à parcourir en Inde.

IAN BROSSAT
LGBT

Individualisme, individualisation et sociabilité, une lente transformation

Le désir croissant d'autonomie est sensible dans tous les pays d'Europe. Les sociologues parlent d'individualisation. La notion diffère de l'individualisme, synonyme de chacun pour soi, de déclin des valeurs collectives. L'individualisation affirmerait le primat de la liberté individuelle, du droit de chacun de décider par lui-même de son mode de vie et le désir d'une nouvelle manière de vivre ensemble, de produire un nouvel ordre collectif.

PAR **GÉRARD STREIFF**

Tous les neuf ans, depuis 1981, est menée une vaste enquête sur les valeurs des Européens de l'Atlantique à l'Oural. Les questionnaires donnent lieu à des entretiens très élaborés et les résultats permettent de mesurer les évolutions sur la durée. La dernière enquête, en 2008, a été menée dans 47 pays, de l'Islande à la Russie, de la Turquie au Portugal, par une fondation internationale de chercheurs. En France elle est conduite par des membres du CNRS autour de l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeur (ARVAL), à Grenoble notamment. L'étude a donné lieu à un long compte-rendu dans le journal *Le Monde* du 19 juin dernier et à un numéro spécial de la revue bimestrielle *Futuribles* (n° 395, été 2013), intitulé « Les valeurs des Européens. L'individualisation des sociétés. » Les 19 questions de l'en-

quête portent sur le couple, le mariage, le capital social, le sens du travail, la tolérance et la xénophobie, les valeurs politiques, l'Europe, l'économie de marché, la religiosité. Il en ressort, sur un mode certes inégal selon les pays, une même tendance à l'individualisation au sens d'une recherche d'autonomie et de valorisation des choix individuels, une notion

pays. Elle est liée aussi aux dépenses sociales nationales, la protection par rapport aux risques sociaux contribuant à la construction de l'autonomie individuelle. En même temps, la matrice religieuse des cultures nationales joue un rôle non négligeable. L'individualisation prospérerait en terre protestante, hésiterait en terre orthodoxe ou musulmane.

« Le progrès constaté de l'individualisation des sociétés européennes n'est pas du tout synonyme d'un repli sur soi mais va, au contraire, de pair avec un plus grand respect des autres et le développement d'une sociabilité partagée. »

à distinguer, disent ces chercheurs, de l'individualisme qui, lui, désignerait plutôt un repli sur soi, l'atomisation sociale. Cette individualisation est plus sensible en Europe du Nord et en France qu'en Europe de l'Est et du Sud ; elle est liée à des facteurs économiques, sa géographie épousant le niveau de richesse des

Plus la religiosité serait développée, moins l'individualisation se répandrait ; plus la zone serait sécularisée (en France notamment), plus l'individualisation progresserait.

Le lien serait fort, toujours selon cette même enquête, entre individualisation et sociabilité : « Les sociétés les plus indi-

vidualisées sont aussi les plus confiantes et tolérantes dans la plupart des domaines, les plus altruistes et les plus actives politiquement. De fait, le progrès constaté de l'individualisation des sociétés européennes n'est pas du tout synonyme d'un repli sur soi mais va, au contraire, de pair avec un plus grand respect des autres et le développement d'une sociabilité partagée. »

Acceptons-en l'augure.

Autre enseignement concernant la critique du libéralisme. Il se dit volontiers que l'antilibéralisme serait fortement lié à la crise de 2008 ; or « les opinions favorables à l'économie de marché reculent dans la plupart des pays de l'UE depuis les années 1990 » notent les enquêteurs. Relevons encore d'autres tendances sur l'origine de la pauvreté : « les Européens considèrent que la pauvreté tient plus à des causes sociales qu'à des causes individuelles. Le fait d'expliquer en priorité la pauvreté par la paresse et la mauvaise volonté est assez minoritaire en Europe ». Les valeurs prioritaires des Européens semblent tenir dans la trilogie famille/travail/loisirs. Si, partout, la famille se voit privilégiée, et plus particulièrement encore dans le Sud, le travail vient en deuxième position, les amis et les loisirs en troisième place ; sauf dans certains pays du Nord où amis et loisirs devancent le travail !

GRANDE DYNAMIQUE

Dans le quotidien du boulevard Blanqui (19/6/13), Pierre Bréchon et Frédéric Gonthier tirent de cette enquête les enseignements suivants : « Du mariage gay à la contestation des décisions venues d'en haut – à Istanbul comme à Notre-Dame-des-Landes –, du droit à l'euthanasie aux nouvelles formes de démocratie participative, difficile de ne pas voir monter les aspirations des Européens à l'autonomie et à la liberté de choix. Cette grande dynamique d'individualisation est une révolution silencieuse des valeurs. Elle concerne tous les grands domaines de la vie. La famille a beaucoup évolué, surtout à l'ouest de l'Europe, en se détachant d'un modèle traditionnel au profit d'un modèle mettant en avant les relations librement choisies entre individus. Le rapport au travail évolue lui aussi en conjuguant des attentes quantitatives et qualitatives : il doit permettre de se réaliser soi-même et pas seulement d'avoir un bon salaire. La sociabilité est plus affinitaire, chacun

cherchant à aménager ses réseaux de relations selon ses goûts plutôt que selon des obligations sociales. Il en va de même pour les valeurs politiques : les grands clivages idéologiques s'affaiblissent mais l'action politique protestataire (pétitions, manifestations...) tend à se développer. La religion est de moins en moins centrale dans la structuration des valeurs ; les croyances religieuses ne disparaissent pas mais deviennent plus flottantes et à la carte ».

Un système de valeurs qui bouge, donc, à l'échelle continentale. « On est là en face de tendances très lourdes qui ont toutes chances de se prolonger et qui pèseront probablement sur la manière dont les grands défis contemporains pourront être pris en compte. La question est de savoir si la montée de l'individualisation favorisera la maîtrise des

grands enjeux du futur ou, au contraire, la freinera. »

Cette enquête, au total, est stimulante ; elle paraîtra parfois un brin unilatérale, sous-estimant la part régressive que charrie la crise. Et on observera ainsi que les contrastes entre les différents pays, entre le Nord, le Sud et l'Est européen restent suffisamment forts, le rythme d'évolution suffisamment différent (au plan des mœurs notamment) pour que Bréchon et Gauthier écrivent « Les résultats de l'enquête ne permettent pas d'affirmer que les valeurs des Européens se soient rapprochées entre 1981 et 2008. Les cultures nationales, profondément inscrites dans l'histoire, ne se transforment que lentement. Et les individus, s'ils aspirent à plus de liberté de choix, restent eux aussi influencés par leur environnement social. » ■

INDIVIDUALISATION ET SOCIABILITÉ

« La culture d'individualisation va-t-elle de pair avec une forte sociabilité et une ouverture à l'égard d'autrui ou, au contraire, est-elle synonyme de repli sur soi-même ? De très nombreux essayistes estiment que l'individualisation génère aussi l'individualisme. Le « chacun son choix » entraînerait presque inéluctablement un « chacun pour soi ». La volonté de liberté individuelle et d'autonomie des choix impliquerait une incapacité à s'intéresser aux autres. Les données françaises montraient déjà que ce raisonnement était largement faux. Il en est de même pour l'ensemble du continent comme le montre un tableau qui présente les relations de l'individualisation avec un ensemble d'indicateurs de sociabilité, toujours contrôlés par type de religion dominante dans le pays. Il apparaît clairement que les personnes qui font spontanément confiance à autrui partagent davantage les valeurs d'individualisation que celles qui se méfient des autres. Les personnes qui considèrent les amis et les loisirs comme un domaine important de leur vie sont aussi nettement plus individualisées que celles qui ne leur accordent que peu d'importance. La sociabilité associative favorise aussi la culture d'individualisation. Plus étonnant encore, les personnes les plus actives dans la société par des actions de type pétition, manifestation, grèves, sont aussi nettement plus individualisées que celles qui ne participent à aucune action citoyenne. Autrement dit, plus on est sociable et actif, plus on souhaite aussi faire des choix personnels. Plus on partage les valeurs d'individualisation, plus on s'intéresse aussi activement aux affaires publiques, donc moins on est individualiste et égocentré ».

L'individualisation des sociétés européennes, par Pierre Bréchon, *Futuribles* n°395, été 2013.

« Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande*.

Les classes, un produit provisoire de l'évolution sociale

Si aujourd'hui le droit de propriété paraît inviolable, de toutes les sociétés ayant peuplé la surface du globe au cours de l'aventure humaine, seule une petite minorité a reposé sur l'organisation en classes.

PAR **CHRISTOPHE DARMANGEAT***

Il y a quelques mois de cela, le pétard mouillé de la loi dite « Florange » qui, avant même d'être soumise au Conseil constitutionnel, s'est vue préventivement dépouillée de son maigre contenu, est venu rappeler à tous ceux qui l'avaient oublié (ou qui avaient feint de le faire) la hiérarchie des principes qui fondent notre société. Le droit de propriété y passe avant bien d'autres, et notamment avant celui, pour la collectivité, de contrôler l'usage des moyens de production. L'obligation de mettre une usine en vente plutôt que de la démanteler purement et simplement de peur qu'un concurrent s'en empare, enfreindrait ainsi le caractère « inviolable et sacré » de la propriété inscrit en lettres d'or massif dans la Déclaration universelle des droits de l'homme – comprenez : des droits de l'homme propriétaire.

L'HUMANITÉ N'A NULLE VOCATION NATURELLE À S'ORGANISER EN CLASSES

Reconnaître à des individus, ou à des minorités, le droit de disposer presque sans limite des moyens de production utiles à la collectivité paraît aujourd'hui aller de soi, et le contester passe volontiers pour une odieuse atteinte à une liberté imprescriptible. Pourtant, de toutes les sociétés ayant peuplé la surface du globe au cours de l'aventure humaine, seule une petite minorité, les sociétés de classes, a reposé sur

ce principe. Apparues pour les plus anciennes il y a environ 5 000 ans, elles ont peu à peu triomphé des autres organisations sociales au point que la dernière-née d'entre elles, le capitalisme, est devenue hégémonique. Mais tant la science préhistorique que l'anthropologie sociale, qui étudia ces autres organisations sociales alors qu'elles étaient encore vivantes, nous enseignent que l'humanité n'a nulle vocation naturelle à s'organiser en classes. Si l'on remonte jusqu'aux temps les plus

sociales qui empêchaient toute différence économique significative de se creuser entre membres du groupe, tout comme elles empêchaient l'apparition d'une hiérarchie de commandement. C'est ainsi que Charles Darwin, de passage en Terre de Feu, remarquait que « si on donne une pièce d'étoffe à l'un [des Indiens], il la déchire en morceaux et chacun en a sa part ; aucun individu ne peut devenir plus riche que son voisin » (Charles Darwin, *Voyage d'un naturaliste autour du monde*,

« Pour un individu, la possession prolongée de moyens de production au-delà de ce qu'il pouvait lui-même utiliser était un crime très grave dans l'Ouest de l'Alaska, et les biens étaient l'objet d'une confiscation collective. »

anciens, ce ne sont d'ailleurs pas seulement les classes, mais les simples inégalités matérielles entre individus qui étaient virtuellement inconnues. À l'époque contemporaine, bien des peuples avaient conservé des techniques et une structure sociale pré-néolithiques. Les Inuits du Grand Nord, les chasseurs-cueilleurs d'Amazonie ou de la Terre de Feu, les Bushmen du Kalahari, les Pygmées des îles Andaman, les Aborigènes australiens, pour ne citer qu'eux, connaissaient certes de grandes différences de mœurs, d'institutions ou de croyances ; mais tous se caractérisaient par un ensemble de règles et une morale

1839). Des Andamanais, un ethnologue écrivait : « Ne pas satisfaire les sollicitations d'autrui est considéré comme une entorse aux bonnes manières. Ainsi, si un homme demande à un autre de lui donner quoi que ce soit qu'il possède, celui-ci s'exécutera immédiatement. » De sorte que « presque chaque objet [qu'ils] possèdent change constamment de mains » (A. R. Radcliffe-Brown, *The Andamanese Islanders*, 1922). Pratiquant un égalitarisme rigoureux en matière économique, ces sociétés n'avaient cependant rien de paradis perdus dans lesquels la vie n'aurait été que

douceur et amabilité. Outre les privations et les souffrances dues à la faiblesse de leurs moyens techniques, les relations sociales elles-mêmes pouvaient s'avérer beaucoup plus rudes que ne laisse croire la légende tenace du Bon Sauvage. Même si l'on s'affrontait pour d'autres fins que s'emparer d'un butin matériel, la violence armée était courante. Quant aux rapports entre les sexes, contrairement à ce qu'avaient pensé certains pionniers de l'anthropologie sur lesquels se sont appuyés les premiers écrits marxistes sur le sujet, ils pouvaient, chez bien des peuples, être marqués par une domination masculine sans ambages.

UNE PREMIÈRE RUPTURE : LA MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE PAIEMENTS

La première rupture, et à ce jour sans doute la plus profonde, dans l'évolution des structures sociales survint lorsque les sociétés permirent à leurs membres de (voire les obligèrent) à s'acquitter de certaines obligations par des paiements. Jusque-là, un mariage ou un meurtre entraînaient la nécessité d'une compensation ; mais celle-ci ne consistait jamais à fournir des biens matériels. Le futur mari devait par exemple chasser pour ses beaux-parents durant un certain temps. Le meurtrier devait accepter d'être blessé, ou tué, pour équilibrer le sang qu'il avait versé. On ne saurait dater avec certitude le moment où certaines sociétés commencèrent à imaginer qu'une vie (celle de l'épouse ou celle du parent occis) soit désormais équivalente à une certaine quantité de porcs, de coquillages ou de haches polies ; il est permis de penser que cette innovation sociale s'est produite pour la première fois il y a une douzaine de milliers d'années. On est en revanche davantage assuré du fait qu'elle fut consécutive à une nouvelle pratique économique : celle du stockage et de la sédentarisation.

À partir de ce point se développèrent des formes sociales inédites. Ces sociétés n'étaient pas encore des sociétés de classes : le territoire tribal, que ce soit pour la chasse ou pour l'agriculture, y restait d'accès libre pour chacun de leurs membres. Mais avec les paiements, ce sont la richesse et la monnaie qui avaient fait leur apparition, sous la forme de biens susceptibles d'être accumulés. Et si ces biens ne servaient pas à acheter son pain quotidien, chacun étant assuré de le produire par son propre travail, ils étaient néanmoins indispensables dans certaines cir-

constances socialement décisives : pour se marier ou pour éteindre une vendetta. Ces sociétés, postérieures à la révolution du stockage (qui ne coïncide que très imparfaitement avec l'invention de l'agriculture) avaient donc inventé l'inégalité matérielle — ce qui ne signifie pas, bien sûr, que cette invention procédait d'une décision consciente.

DES PEUPLES INÉGALITAIRES MAIS DÉPOURVUS DE CLASSES

L'ethnologie regorge de descriptions de ces peuples inégalitaires mais dépourvus de classes, où certains personnages s'étaient incontestablement hissés au-dessus du sort commun, tant au point de vue économique que politique, et dont les possessions, tout en revêtant le caractère de biens privés, conservaient néanmoins une incontestable vocation sociale. À côté d'épisodes où ces riches s'emploient à extorquer de mille manières des biens ou du travail à leurs compagnons moins bien lotis, on dispose ainsi de témoignages éloquents sur des puissants remis au pas, parfois de la plus radicale des manières, pour n'avoir pas utilisé leur richesse personnelle à des fins suffisamment collectives. Ainsi, parmi les Inuits de l'Alaska occidental : « Celui qui accumulait trop de propriétés, c'est-à-dire qui les gardait pour lui-même, était considéré comme n'œuvrant pas pour le bien commun, de sorte qu'il devenait haï et jaloué par les autres. En dernier ressort, on l'obligeait à donner une fête sous peine de mort, et à y distribuer tous ses biens avec une largesse sans limites. Il ne devait également jamais plus tenter d'accumuler des biens. S'avaisait-il de reporter trop longtemps cette distribution, il était lynché, et ses propriétés étaient distribuées par ses exécuteurs. Et du coup, on dépouillait même sa famille de tout ce qu'elle possédait ». Ce sur quoi un autre ethnologue pouvait conclure, à titre plus général : « Pour un individu, la possession prolongée de moyens de production au-delà de ce qu'il pouvait lui-même utiliser était un crime très grave dans l'ouest de l'Alaska, et les biens étaient l'objet d'une confiscation collective ». Cette remarque pourrait s'appliquer telle quelle aux sociétés sans classes de tous les continents.

LA MARCHÉ AUX CLASSES SOCIALES A EMPRUNTÉ DES CHEMINS TRÈS DIFFÉRENTS

Pourtant, lentement, mais sûrement, la richesse et les inégalités qui lui étaient liées entraînaient à leur tour des évolutions qui,

au bout du compte, sapèrent le contrôle que la collectivité exerçait encore sur la terre et permirent à une minorité de la confisquer à son seul profit. Il est, je le crois, impossible de résumer ces processus en quelques mots sans tomber dans la caricature. Tout indique que la marche aux classes sociales a emprunté des chemins très différents d'une société à l'autre. Mais comme les fleuves qui, malgré les particularités de leurs cours, coulent tous infailliblement vers la mer, les sociétés inégalitaires, même si ce fut par des voies et à des rythmes différents, ont toutes peu à peu accumulé les conditions d'une authentique fracture entre dominants et dominés.

L'esclavage de guerre, aussi ancien que les premières inégalités, l'endettement des pauvres vis-à-vis des riches, souvent conclu par la mise en servitude du débiteur, l'exploitation économique des femmes, l'instauration d'un tribut initialement volontaire, puis de plus en plus imposé, ont pu, ensemble ou séparément, creuser l'antagonisme entre exploités et exploités. Dans tous les cas, la croissance démographique finissait par se heurter à la limitation des terres disponibles ; or, le libre accès de tous aux moyens de production supposait l'existence de terres libres. Leur rarefaction ouvrait la possibilité qu'une minorité de puissants oblige le reste de la population à travailler gratuitement pour son compte en échange de l'accès à un territoire désormais monopolisé. L'exploitation de l'homme par l'homme, née plusieurs millénaires plus tôt dans les interstices des sociétés inégalitaires, pouvait désormais devenir le centre de gravité de toutes les formes sociales ultérieures.

Ni l'anthropologie, ni l'archéologie ne peuvent évidemment prouver par elles-mêmes que les formes sociales dans lesquelles nous vivons aujourd'hui, si puissantes et solidement établies qu'elles puissent paraître, ne sont que transitoires, et qu'elles seront infailliblement balayées à leur tour. Mais elles le suggèrent avec une force aussi grande que la philosophie, qui sait depuis longtemps que « tout ce qui existe mérite de périr ». En ce qui concerne les classes sociales, le plus tôt sera le mieux. ■

***Christophe Darmangeat** est économiste. Il est docteur en économie de l'université Paris-X Nanterre.

Le copiste, entre l'Antiquité et nous

Le copiste est celui qui, au sens matériel du terme, écrit le texte. Les mots qui le composent sont d'abord passés au travers du filtre – et du crible – de sa tête, puis ont été mis en état d'être conservés grâce à l'adresse de sa main.

PAR **LUCIANO CANFORA***

Nous n'avons pas d'originaux des auteurs grecs et romains, à part, peut-être, quelques fragments sur papyrus de lettrés à peine connus. Cela vaut aussi en partie pour le Moyen Âge : nous ne disposons même pas du manuscrit autographe de la *Divine Comédie* de Dante. Alors, que lit-on, et surtout qui lit-on, quand on a sous les yeux les textes de l'Antiquité, ces textes qui fondent notre connaissance du passé le plus ancien ? On fait trop souvent l'économie d'une analyse attentive des siècles qui séparent leur fabrique du moment de leur lecture. Les textes classiques qui nous sont parvenus (*Illiade* et *Odyssée* d'Homère bien sûr, mais aussi les tragédies d'Eschyle ou de Sophocle, les comédies d'Aristophane, *l'Histoire* de Thucydide, les discours politiques de Démosthène et bien d'autres pièces de l'antiquité gréco-romaine) sont pourtant les produits d'une histoire tempétueuse : transmission orale et copie, remaniements et réorganisations, corruptions et pertes, corrections, restitutions et réécritures.

UN CHAÎNON INDISPENSABLE À LA TRANSMISSION DES TEXTES ANTIQUES : LE COPISTE COMME AUTEUR

Il existe un livre heureusement matérialiste sur l'histoire ancienne des textes grecs et latins : c'est l'indispensable ouvrage d'Alphonse Dain, *Les manuscrits* (première édition en 1949, seconde édition, plus riche et mise à jour, en 1964). Tandis que la plupart des manuels concernant la critique des textes parlent d'une façon abstraite des « témoins » conservés, Dain eut le grand mérite de s'interro-

ger tout d'abord sur l'acte même de la copie, sur le « métier » du copiste. Et la phrase du moine byzantin qu'il place au début du livre (« Soyez forts, Messieurs les calligraphes »), tirée d'un texte à l'époque inédit, vise à documenter la conscience qu'à l'époque byzantine les savants avaient de l'importance, des difficultés et des risques de l'acte de copier. Entre l'auteur antique et nous, œuvre donc le copiste. Au fond, le copiste est le véritable *artisan* des textes qui sont parvenus à survivre. Il en fut ainsi jusqu'à ce que leur conservation soit prise en charge par des typographes, avec l'invention de l'imprimerie, au XV^e siècle.

omne fastidium corporis nutrit » [« il (le travail de copiste) courbe le dos, fait rentrer les côtes dans le ventre et nourrit toutes sortes de gênes pour le corps »] ! Intellectuelles, d'autre part, dans la mesure où le copiste doit être considéré avant tout comme un lecteur, je dirais même comme le seul véritable lecteur du texte. Étant donné que la seule lecture qui mène à une appropriation complète du texte est l'acte de la copie, le seul moyen de s'approprier un texte consiste à le copier. C'est pourquoi on ne copie pas *n'importe quel* texte. Et c'est pourquoi aussi la diffusion de la photocopie, ou des autres formes sommaires de reproduction

« Les plagiat étaient beaucoup plus fréquents, lorsque les copies se faisaient à la main (et ils sont peut-être appelés à redevenir fréquents, maintenant que l'écriture est devenue numérique et se peut « couper » et « coller » en à peine quelques secondes). »

Le copiste regardait un modèle ou écoutait la dictée du texte dont il réalisait la copie. Les quatre opérations de son travail – lecture du modèle, rétention du texte (une phrase plus ou moins longue qu'il vient de lire), dictée intérieure (le scribe se dicte intérieurement le texte qu'il va écrire), le travail de sa main qui obéit à la dictée – sont en même temps matérielles et intellectuelles, d'une façon inextricable.

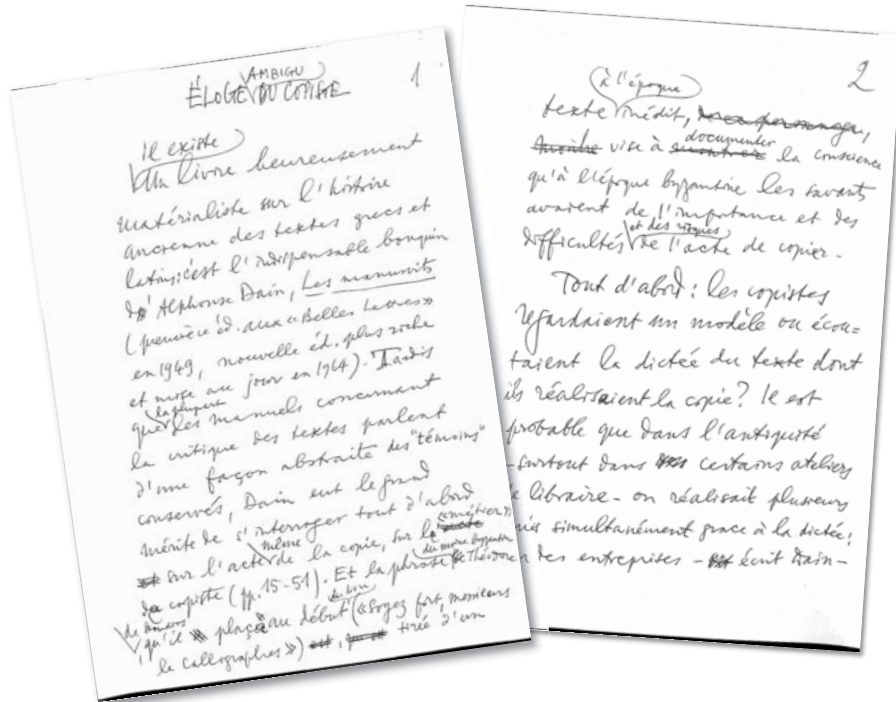
Matérielle, d'une part, tant le corps dans son ensemble est engagé dans le travail d'écriture. Un apophtegme du copiste dit : « *tres digiti scribunt, totum corpus laborat* » [« trois doigts écrivent, tout le corps travaille »]. Et Léon de Novara (X^e siècle) décrit de la façon suivante les effets physiques du travail prolongé de copie : « *dorsum inclinat, costas in ventrem mergit et*

mécanique, s'est révélée être le principal obstacle et le principal antidote à la lecture. Avec la photocopie, nous sommes hélas devenus de simples *lecteurs potentiels* : nous savons qu'à un moment quelconque, nous pourrions lire ce que nous avons reproduit par un éclair instantané. Mais revenons au point dont nous sommes partis : la seule forme d'appropriation effective d'un texte consiste à le copier. L'étape qui suit immédiatement, c'est qu'avec cette appropriation totale qui se produit, naît – dans le lecteur copiste – le désir même d'intervenir : voilà la réaction typique, et presque obligée, de celui qui est *entré dans le texte*. C'est comme ça que le copiste, précisément parce qu'il copiait est devenu le protagoniste actif du texte. Parce qu'il est celui qui, plus que tout autre, l'a compris, le copiste est

devenu coauteur du texte. Voilà qui pourrait pousser à soutenir que le plagiaire n'est donc rien d'autre qu'un copiste qui a perdu la notion de soi et se sent désormais l'auteur de ce texte qu'il a lu d'une manière si approfondie, parce qu'il l'a copié. Il n'est pas superflu de rappeler que les plagiats étaient beaucoup plus fréquents, lorsque les copies se faisaient à la main (et ils sont peut-être appelés à redevenir fréquents, maintenant que l'écriture est devenue numérique et se peut « couper » et « coller » en à peine quelques secondes).

« La personnalité d'un copiste joue donc un rôle essentiel dans la transmission des textes, par sa culture, son ignorance, sa mentalité, ses prédilections stylistiques, ses conjectures... »

En général, le copiste ne se résigne pas à écrire quelque chose qui lui semble dénué de sens ou à ne pas donner ce qui lui apparaît, à lui, qui est influencé par sa compréhension du texte, comme le sens le plus désirable dans un passage donné. Après avoir lu et au cours de la dictée intérieure, le copiste doit *comprendre* ce qu'il vient de lire, et c'est justement à ce moment qu'il devient, du moins en partie, *auteur* du texte qu'il est en train de confier à la postérité grâce à son travail (à un certain degré pourrait-on comparer son rôle à celui du pianiste qui joue Chopin au piano). Si le copiste ne comprend pas, ou s'il comprend à sa façon son modèle, il le modifie au cours des quatre « opérations », surtout lors de la deuxième (rétention du texte) et de la troisième (dictée intérieure). Il lui semble d'autant plus nécessaire de le faire afin d'honorer l'idée qui le sape et le soutient partout et toujours, d'un *sens meilleur*. La *personnalité* d'un copiste joue donc un rôle essentiel dans la transmission des textes, par sa culture, son ignorance, sa mentalité, ses prédilections stylistiques, ses conjectures... De ce point de vue, avec l'invention de l'imprimerie, le typographe sera moins *actif*, moins entreprenant que le copiste d'autrefois, surtout parce qu'il travaille au sein d'une *division du travail* articulée et contraignante.



Partant de ces quelques réflexions, il faut bien admettre une donnée demeurée longtemps ignorée, quoique capitale : ce que nous lisons n'est pas ce que les auteurs ont écrit ; nous lisons ce que les copistes ont réalisé. En somme : ce sont eux, ces copistes, nos « auteurs ». Mais, attention, il ne s'agit pas simplement des « derniers » copistes, à savoir des copistes auxquels nous devons les exemplaires subsistant, mais aussi leurs « prédécesseurs », des copistes-auteurs des exemplaires sur lesquels ont travaillé les « derniers ». Une telle chaîne remonte donc jusqu'à l'auteur !

COPISTE : D'UNE PRATIQUE DE GROUPE AU TRAVAIL INDIVIDUEL

Il est probable que dans l'Antiquité – surtout dans certains ateliers de libraire – on réalisait plusieurs copies simultanément grâce à la dictée : « par des entreprises, écrit Dain, désireuses de publier hâtivement un texte en le dictant à une troupe d'esclaves spécialisés ». Même les *traités* d'Aristote que nous lisons, non sans sérieuses difficultés, sont le résultat d'une élaboration dans laquelle ce que les élèves d'Aristote ont écrit pendant que le maître parlait a probablement une part non négligeable. Une situation analogue devait être habituelle dans l'*officine* des orateurs chefs de partis politiques. Au VI^e siècle avant J.-C., à Athènes, des orateurs mineurs travaillaient autour de Démosthène et se répartissaient les tâches et les rôles d'une manière qui ne fut pas toujours bien claire (elle ne l'est du moins pas pour nous), de même que nous nous interrogeons aujourd'hui sur la contribution des *nègres* sur lesquels s'appuie l'éloquence des grands *leaders* de la politique et de l'État. Une des raisons pour lesquelles les critiques anciens ne venaient déjà pas à bout des problèmes

d'attribution des discours conservés sous le nom de Démosthène est qu'il s'agit véritablement d'une pratique de *groupe*. Dans certains cas, plusieurs mains alternent ou se succèdent dans le même discours, comme c'est le cas dans le *Contre Néère*. La donne n'est probablement plus la même au Moyen-Âge, au moins en partie, dès lors que les signatures des copistes à la fin du produit de leur travail laissent entrevoir qu'il s'agit d'un travail individuel, solitaire et (il va de soi) très fatigant.

LE MATÉRIEL DU COPISTE

Enfin, ajoutons que la forme, même extérieure, du texte a changé au cours des siècles : des tablettes de cire (dont l'usage se prolonge jusqu'à la Renaissance) aux rouleaux de papyrus, du rouleau au *codex* (c'est-à-dire un livre comme nous le pratiquons). Et chacun comprend aisément que la modification de l'objet a comporté inévitablement une modification du texte : l'exemplaire qu'Eschyle ou Aristophane préparaient pour les acteurs était tout à fait autre chose, non seulement face aux livrets que nous lisons aujourd'hui dans la collection « Budé », mais surtout face aux gros manuscrits du Moyen-Âge où Eschyle et Sophocle sont rassemblés dans un seul volume (conservé à Florence à la bibliothèque Laurentienne), ou les onze comédies d'Aristophane réunies dans le manuscrit conservé à Ravenne. La métrique est déformée, la musique a disparu. Les aèdes chantaient les rhapsodies homériques, nous lisons les vingt-quatre livres de l'*Iliade* comme s'il s'agissait d'un gros livre d'histoire. Or, c'est justement à la longue chaîne des copistes que nous devons cette image moderne et « inauthentique » d'Homère. ■

*Luciano Canfora est historien. Il est professeur de philologie grecque et latine à l'université de Bari (Italie).

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

Accaparements fonciers à grande échelle, capital financier et accumulation primitive

2^{ème} partie – Nature et causes des accaparements fonciers à l'échelle mondiale

Les accaparements de terres agricoles pour développer des grandes exploitations utilisant des technologies « modernes » et une main-d'œuvre salariée se sont multipliés à partir des années 70, rappelant le phénomène des enclosures décrit par Marx dans *Le Capital*. Les chiffres qui circulent dans les médias sont loin de refléter l'ampleur des changements en cours et le retour en force dans le capitalisme actuel d'une véritable « accumulation primitive » à l'échelle mondiale.

PAR MICHEL MERLET

elon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA), les surfaces potentiellement utilisables en agriculture pluviale, dont une partie est couverte de forêts, seraient du même ordre de grandeur que celles qui sont aujourd'hui cultivées. Mais elles ne sont jamais inhabitées et toutes ne sont pas exposées à l'accaparement. Celles situées aux États-Unis ou en Europe occidentale ne sont pas concernées : les systèmes légaux reconnaissent les droits individuels et collectifs sur la terre et les producteurs, organisés, peuvent défendre les leurs. Deux situations sont au contraire très favorables aux accaparements : celles des pays ayant été colonisés et de ceux qui ont connu une collectivisation forcée de l'agriculture.

L'ABSENCE D'ORGANISATIONS DE DÉFENSE

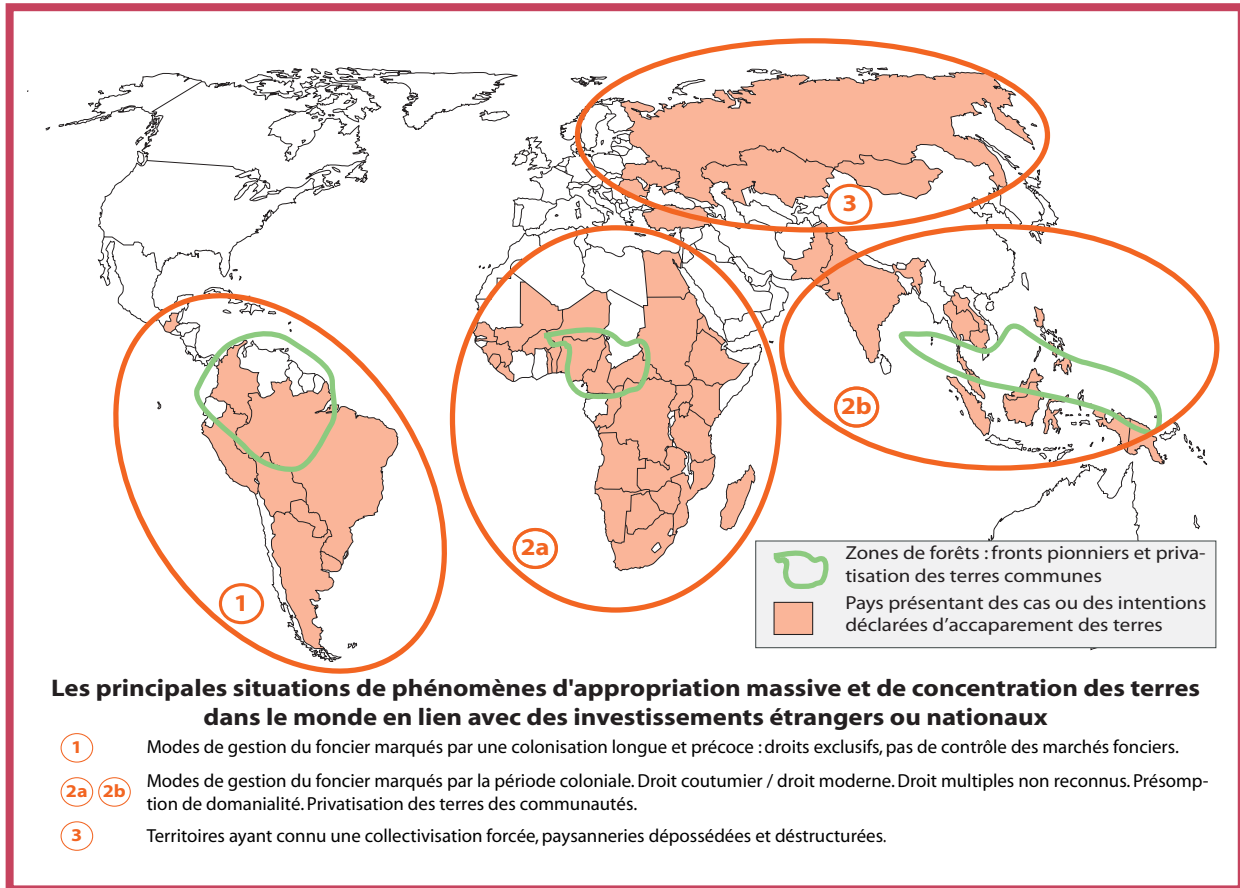
Lorsque les anciennes colonies ont obtenu leur indépendance, les nouveaux

États ont récupéré leur souveraineté sur les terres et les ressources. L'État se considérant « propriétaire » de toutes les terres non immatriculées, niant les droits coutumiers existants, les ruraux sont devenus des *squatters* sur leurs propres terres. Les gouvernements peuvent les céder en concession à qui ils veulent, le plus souvent en toute légalité, mais en toute illégitimité ! Le mépris des populations autochtones par les colons, la non-valorisation de leurs savoirs et l'oppression qu'ils ont connue ont empêché l'émergence d'organisations autonomes les représentant. Ces héritages pèsent lourd dans leur possibilité de résister à l'accaparement de leurs terres. Dans les pays socialistes, après une phase de redistribution de terres aux paysans, la collectivisation a été très vite imposée dans le secteur agricole, le plus souvent par la force, afin de contrôler politiquement les couches paysannes et de développer les forces productives. L'exigence de production d'un surplus pour le développement de l'industrie lourde a diminué la résilience des systèmes agraires. En quelques

dizaines d'années, les agricultures paysannes ont été détruites, les savoir-faire techniques se sont perdus. La collectivisation forcée a entraîné une perte de confiance des producteurs dans les formes coopératives. Ainsi, paradoxalement, la prolétarianisation des paysans y a été beaucoup plus poussée que dans les pays capitalistes. Rien d'étonnant

« En Ukraine, 80 à 90 % de la valeur ajoutée créée dans les grands *agroholdings* sert à rémunérer les détenteurs du capital ! »

dans ces conditions que le capitalisme agraire se soit développé après la fin de l'URSS en rencontrant si peu de résistance en Ukraine ou en Russie. Les nou-



Les principales situations de phénomènes d'appropriation massive et de concentration des terres dans le monde en lien avec des investissements étrangers ou nationaux

- 1 Modes de gestion du foncier marqués par une colonisation longue et précoce : droits exclusifs, pas de contrôle des marchés fonciers.
- 2a 2b Modes de gestion du foncier marqués par la période coloniale. Droit coutumier / droit moderne. Droit multiples non reconnus. Présomption de domanialité. Privatisation des terres des communautés.
- 3 Territoires ayant connu une collectivisation forcée, paysanneries dépossédées et déstructurées.

veaux propriétaires, anciens travailleurs bénéficiaires de la réforme foncière réalisée lors de la décollectivisation, étaient incapables d'utiliser les terres pour lesquelles ils avaient reçu des droits, faute de capital, d'expérience et d'organisations les défendant. Les personnes et les entreprises qui disposaient de capital, étrangères et nationales, ont pu prendre en quelques années le contrôle de ces terres agricoles d'une grande richesse.

DES CONDITIONS FAVORABLES AUX CAPITALISTES

Anciennes colonies et anciens pays socialistes ont ainsi offert aux capitalistes des conditions exceptionnellement favorables à leur développement dans l'agriculture : 1/ un accès à la terre très peu onéreux, souvent gratuit ; 2/ des rapports de force très favorables liés à l'absence d'organisation des populations ; 3/ une main-d'œuvre très bon marché ; 4/ des avantages fiscaux exceptionnels ; 5/ les garanties offertes par les accords bilatéraux d'investissement, qui établissent un droit contraignant qui protège les investisseurs. Les organisations financières internationales ont largement contribué à ce processus, au travers de leurs politiques d'ajustement structurel, en mettant en place la libéralisation des échanges, puis en cherchant à « créer un climat favorable aux affaires » dans ces pays. La grande production capitaliste est aujourd'hui en

plein essor : les prédictions des marxistes sur l'évolution de l'agriculture semblent enfin se vérifier ! Toutefois, cette évolution ne vient en rien confirmer sa supériorité économique sur la production familiale paysanne. Sa véritable et seule supériorité vient de ses capacités à s'approprier des ressources et des biens communs. Les profits élevés ne proviennent pas de l'efficacité des investissements, mais d'une nouvelle répartition de la valeur ajoutée, la richesse nette créée, entre la société (par les impôts), les travailleurs, les propriétaires fonciers et les détenteurs de capitaux, au bénéfice de ces derniers. En Ukraine, 80 à 90 % de la valeur ajoutée créée dans les grands *agroholdings* sert à rémunérer les détenteurs du capital !

UNE MENACE GLOBALE POUR L'HUMANITÉ QUI N'EST PAS INÉLUCTABLE

L'appropriation de terres et de ressources communes et/ou leur concentration aux mains de quelques-uns sont des phénomènes irréversibles, aux effets à la fois locaux (spoliation des populations locales) et lointains (ruine des agriculteurs familiaux distants affectés par la concurrence avec la grande production sur les marchés), qui aggravent les crises alimentaires, économiques, écologiques et sociales. Si les tendances d'évolution démographique et des structures agraires se maintiennent, il faudrait pouvoir créer, d'ici 2050, 3,7 milliards d'emplois pour atteindre le plein emploi

sur la Terre. Ce sera impossible. Avec l'augmentation des inégalités, des conflits de plus en plus violents et de plus en plus fréquents ne manqueront pas de se développer. Alors que l'ampleur des accaparements de terres et leur vitesse de développement en font, à l'instar du changement climatique, une menace globale pour l'humanité, il est essentiel d'en comprendre la nature pour pouvoir y faire face. Les réponses proposées par les institutions internationales, appel au respect volontaire des droits humains fondamentaux, promotion de droits sécurisés via la généralisation de la propriété privée, mobilisation de plus d'investissements dans le secteur agricole, recours à la responsabilité sociale des entreprises, sont non seulement partielles, mais contre-productives. Pourtant, il ne s'agit nullement d'une évolution inéluctable : nous devons travailler à instaurer au plus vite un nouveau mode de gouvernement mondial, un nouveau projet de gestion de nos biens communs, avec un droit international contraignant pour tout ce qui implique des menaces pour l'humanité et construire une mobilisation populaire suffisante pour réussir à en imposer la mise en œuvre. ■

*Michel Merlet est ingénieur agronome. Il dirige l'Association pour contribuer à améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (AGTER).

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une actualité scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

Les statistiques mathématiques, leurs pièges, leurs succès

On dit : il y a trois degrés dans le mensonge : le mensonge simple, le fieffé mensonge et la statistique ; pourtant les statistiques sont souvent utiles, alors que faire ?

ENTRETIEN IMAGINAIRE*

Le problème principal est-il le choix au départ de ce qu'on décide de compter, de mesurer, des questions qu'on pose ?

Les pièges se situent certes en amont des recueils de chiffres, mais également dans ce recueil même, puis dans le traitement mathématique ou informatique des données, enfin en aval dans leur interprétation. Les erreurs et biais peuvent provenir d'un choix idéologique, d'une volonté de tromper, ou aussi d'une naïveté, d'un manque de culture statistique, car cette discipline est assez subtile. Cela dit, il est vrai qu'afficher tous les jours les cours de la Bourse et jamais ceux des inégalités constitue un choix qui oriente les statistiques ; pour cela, il a fallu auparavant distiller (au moins implicitement) l'idée que les cours de Bourse représentent un bon indicateur de la santé du pays et de l'intérêt général.

Qu'est-ce qu'un échantillon représentatif ? Et y en a-t-il qui le paraissent et ne le sont pas ?

Le statisticien n'a pas uniquement pour tâche d'amasser des données, il doit surtout faire émerger l'essentiel à partir de forêts et de broussailles de chiffres où l'on se perdrait, c'est-à-dire passer du quantitatif au qualitatif, et cela de préférence avec peu de temps de calcul. Pour ne pas être (trop) biaisé, un échantillon doit être choisi de façon aléatoire, ou en respec-

tant a priori certaines proportions dans la diversité des populations concernées, ou par un mélange de ces deux méthodes. Cela ne suffit pas toujours et l'esprit critique doit s'exercer dans tous les cas.

Les statistiques données dans la presse se contentent en général de comparer des pourcentages ou des moyennes, en quoi est-ce insuffisant ou trompeur ?

C'est souvent une première indication utile, elle permet d'attirer l'attention sur des phénomènes, sur des évolutions. Si l'on est certain que le phénomène suit un modèle probabiliste clair, cette simple comparaison peut même être suffisante pour vérifier la validité d'un facteur. Mais cela ne saurait être toujours le but. Si, par exemple, le revenu moyen augmente légèrement, mais en rendant les riches bien plus riches et les pauvres bien plus pauvres, qu'a-t-on gagné avec cette comparaison ? Si tel type de cancer est plus répandu dans tel type de population, c'est une information, mais cela ne nous donne pas l'origine de ce cancer. Les moyennes et les pourcentages écrasent la diversité et ne disent pas grand-chose sur les causes.

Quand on a des phénomènes qui paraissent liés, comment reconnaître si, oui ou non, l'un est la cause de l'autre ?

Y a-t-il des exemples frappants dans les deux cas ? La confusion entre corrélation

et causalité est une des plaies de la statistique hâtive. Des variables peuvent être corrélées, c'est-à-dire se comporter de façon semblable, sans que pour autant la variation de l'une soit cause de la variation de l'autre. Si on remarque une parenté entre la mauvaise qualité de l'air et les maladies respiratoires, le « bon sens » paraît indiquer que la première est la cause des secondes, mais d'autres explications pourraient exister. Peut-on raisonner de même pour les chiffres de la délinquance et ceux de l'origine sociale ou géographique des coupables ? Voici un autre exemple : la fréquentation des églises à Carpentras et la vente des glaces et gaufres au Parc de la Tête d'Or à Lyon sont bien corrélées par rapport aux jours de la semaine ; mais aucune n'est évidemment la cause de l'autre, les variations des deux découlent seulement des spécificités du mercredi pour les enfants et du week-end pour tous ! Face à la constatation que la consommation de cigarettes et le cancer du poumon variaient dans le même sens, le grand statisticien Ronald Fisher faisait remarquer vers 1950 que la relation était symétrique : en d'autres termes, ces seuls chiffres pourraient aussi bien signifier qu'une prédisposition au cancer du poumon donne envie de fumer (explication un peu ridicule) ou que ces deux phénomènes sont conséquences d'un troisième, par exemple une maladie génétique (explication non ridicule) : seules de nouvelles enquêtes statistiques ou médicales peuvent vraiment prouver que le tabac provoque le cancer du poumon. En conclusion, quand on constate une corrélation, il faut poursuivre l'étude (parfois longtemps) pour voir où sont les causes ; la question est encore plus délicate quand il y a des intérêts économiques et politiques en jeu.

Peut-on donner quelques exemples de paradoxes simples qui trompent même les gens de bonne foi ?

Dans son excellent ouvrage, *Attention statistiques !* (éd. La Découverte, 1985), Joseph Klatzmann, qui a longtemps travaillé à l'INSEE et dans de nombreux services statistiques, en donne des centaines. Voici un exemple issu d'une enquête d'après-guerre : « dans chaque région de France, les agriculteurs consommaient plus de pommes de terre que les non agriculteurs et, pour l'ensemble de la France, c'était le contraire. Comment cela était-il possible ? ». Qui le croirait ? Et pourtant l'explication est simple. Voici l'idée de la réponse : « La proportion d'agriculteurs dans la population totale était forte dans le Sud-Ouest, région [1] où l'on consomme peu de pommes de terre, tandis qu'elle était faible dans le Nord-Est, région [2] de forte

consommation traditionnelle de ce tubercule ». Imaginez par exemple 50 agriculteurs consommant 90 kg/an et 50 non agriculteurs en consommant 80 dans une région [1], puis 10 agriculteurs consommant 130 kg/an et 90 non agriculteurs en consommant 120 dans une région [2] et faites le calcul ! Le meilleur statisticien, tant qu'il n'y a pas été confronté lui-même, peut tomber dans le panneau. Le citoyen moyen, le journaliste, l'homme politique, encore plus.

En sciences traditionnelles, pour tester un facteur, on fixe tous les autres et on ne fait varier que celui-là ; mais ce n'est pas toujours possible dans la vie concrète, alors que faire ?

Si tout bouge, si les phénomènes évoluent dans le temps, est-ce le désarroi pour les statisticiens ? Au XIX^e siècle, même après les travaux merveilleux de Laplace, Poisson, etc., la statistique mathématique était désarmée face à ces problèmes. Par exemple, l'école historique allemande rejetait toute pertinence des statistiques en économie au nom de cette « variabilité des chances », de ces dépendances et interactions entre les phénomènes de la vie réelle. C'est au XX^e siècle que, d'abord en agronomie puis dans d'autres domaines, des progrès considérables ont été obtenus tant sur le plan mathématique que grâce aux nouveaux moyens de calcul. C'est ce qu'on appelle l'analyse multivariée, les plans d'expérience, la statistique des processus... Il faudrait un peu entrer dans la technique pour l'expliquer, mais l'idée est bien en effet de surmonter les difficultés exprimées dans la question posée.

Si on a des petits échantillons (par exemple de 10), est-ce que les statisticiens ont encore leur mot à dire ?

C'est un des succès de la statistique mathématique britannique du début du XX^e siècle d'avoir construit une théorie statistique des petits échantillons. La réponse à la question est en gros : oui, on peut dire quelque chose, mais il faut préciser et contrôler les probabilités d'erreurs, ce sont les théories des intervalles de confiance et des tests (voir *La Revue du Projet*, n° 19, septembre 2012). Mais attention, même un grand échantillon (disons d'un million) n'est pas une garantie pour faire une statistique correcte : il peut être biaisé ou en évolution, les épreuves peuvent ne pas être indépendantes et les difficultés apparaissent alors.

Les études statistiques ont un coût, alors comment décider si « ça vaut le coup » de payer pour en avoir de meil-

leures ou si on peut se contenter de statistiques moins chères, pas très exactes mais pas trop fausses ?

Les réponses doivent être à la fois mathématiques (c'est par exemple ce qu'on appelle la théorie statistique des décisions d'Abraham Wald), mais aussi guidées par les tâches qu'on se donne. Cela implique donc des spécialistes des sciences et techniques intéressées par ces tâches, des économistes, également les citoyens dans leur diversité d'intérêts et de sensibilités.

Est-il important de faire des statistiques mathématiques savantes et y a-t-il plusieurs écoles concurrentes ?

Deux fois oui. Face aux déluges de données qui arrivent de toutes parts, si on ne disposait que de méthodes mathématiques frustes, on serait noyé. Aujourd'hui on sait traiter assez bien des ensembles de données variées, voire partiellement manquantes, y compris des statistiques d'événements rares, de phénomènes extrêmes. En outre, il ne faut pas croire que l'ordinateur sort « tout seul » de bons résultats : une amélioration de la puissance de calcul implique nécessairement, pour pouvoir en tirer quelque chose, des progrès mathématiques, par exemple sur la structure des espaces de grande dimension. Cependant, les principes de base des statistiques mathématiques doivent être discutés : la statistique classique, qui cherche à remonter des effets aux causes dans un cadre aléatoire, suppose l'existence d'un modèle probabiliste sous-jacent ; d'autres statisticiens, travaillant sur des phénomènes « moins structurés », rejettent ces hypothèses et préfèrent des méthodes de classification ou d'analyse des données qu'ils considèrent comme moins sujettes aux préjugés ; nous ne pouvons entrer ici dans le détail des explications et il y a débat entre les spécialistes.

En conclusion, le pire danger est-il de faire trop confiance aux statistiques ou de les ignorer ?

Les deux, mon général. ■

*Entretien (imaginaire) issu de discussions entre **Pierre Crépel**, historien des statistiques, **Thibaut Espinasse**, mathématicien (Université Lyon 1), **Colin Faverjon**, élève de l'ENS de Lyon, et **Bastien Marchina**, mathématicien (Université Montpellier 2).

Lutte contre le système prostitutionnel et pénalisation des clients

L'analyse des fondements de la proposition de loi montre qu'elle peut être positive si elle s'accompagne des moyens nécessaires, en particulier en matière de réinsertion.

PAR **FRÉDÉRIC TRIBUANI***

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France soutient une approche abolitionniste de la prostitution, tout en refusant de l'interdire purement et simplement.

Plutôt que d'interdire la prostitution, le but était de la décourager en la plaçant à côté du droit. Aujourd'hui, les auteurs de la proposition de loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel estiment que la prostitution est une violence dont les victimes sont avant tout les personnes prostituées elles-mêmes. Cette approche est cependant contestée par certains, dont les clients, mais aussi quelques prostituées et notamment le Syndicat du travail sexuel (STRASS), organisation non-représentative et notoirement critiquée par les organisations progressistes. Dans tous les cas, force est de reconnaître que les personnes prostituées sont majoritairement des femmes (80%), que les clients sont quasi-exclusivement des hommes (99%) et que cette répartition extrêmement sexuée des rôles révèle un problème

d'égalité entre les hommes et les femmes.

Le principal problème quant à la prostitution est qu'il s'agit d'un phénomène très mal connu. Les statistiques sur le sujet sont peu nombreuses, très contestées et très contestables. En effet, les données disponibles en France sont principalement des estimations pouvant varier de 1 à 40 selon les sources. Il semble ainsi difficile de prendre une position sans données objectives. Cependant, il semble que les personnes prostituées victimes de réseaux de traite des êtres humains soient de plus en plus

INCRIMINER L'OFFRE DE PROSTITUTION PAR LE RACOLAGE OU LA DEMANDE PAR LA PÉNALISATION DU CLIENT

Or, la lutte contre les réseaux de traite peut passer efficacement par la pénalisation de la prostitution. En effet, la majorité des prostituées en sont victimes et l'achat d'actes sexuels constitue leur principale source de revenus. Ainsi, l'interdiction pénale de la prostitution, ou de l'un des actes nécessaires à la « passe », permettrait de lutter à la fois contre la violence que constitue pour certains la prostitution, et que constitue pour tous la traite

« Les statistiques sur le sujet sont peu nombreuses, très contestées et très contestables. En effet, les données disponibles en France sont principalement des estimations pouvant varier de 1 à 40 selon les sources. »

nombreuses et qu'elles surpassent largement en nombre les « traditionnelles », celles qui travaillent à leur propre compte. Or, tous et toutes sont évidemment favorables à une lutte vigoureuse contre ces réseaux, non seulement car il s'agit d'esclavage, mais aussi car la force de ces multinationales du sexe tarifé permet de casser les prix.

des êtres humains. Ce mécanisme consistant à incriminer un comportement qui, a priori, n'est pas nuisible pour éviter un comportement nuisible est ce qu'on appelle un « délit obstacle ». À titre d'exemple, on incrimine l'excès de vitesse non parce que c'est un comportement nuisible en soi, mais pour faire baisser la vitesse sur les routes et ainsi réduire les accidents.

Si la France semble avoir choisi l'approche du « délit obstacle », deux solutions s'opposent encore aujourd'hui : incriminer l'offre de prostitution par le racolage ou la demande par la pénalisation du client. Depuis 1939, le racolage actif, c'est à dire le fait d'inciter publiquement autrui à des relations sexuelles en échange d'une rémunération, est pénalement sanctionné. En 2003, la même incitation mais par une attitude passive est punie de la même manière. Ces dispositions ont pour but de permettre l'appréhension des personnes prostituées par les forces de l'ordre afin de les inciter à sortir de la prostitution et à témoigner contre les proxénètes et réseaux de traite. Cependant, il s'avère que cette disposition n'a permis que très peu de dénonciations car la plupart du temps, les prostituées préfèrent se taire de peur de représailles ou ne savent rien de leurs esclavagistes. De plus, les juridictions pénales sont réticentes à condamner une personne qui n'a eu qu'une attitude passive. Le problème est que, même si la répression judiciaire est très faible, le délit de racolage étant puni d'une peine d'emprisonne-

question d'éducation à l'égalité entre les hommes et les femmes et de sensibilisation contre l'achat d'actes sexuels dès le plus jeune âge, et d'accompagnement vers une sortie de la prostitution par un accès facilité à un titre de séjour provisoire, un suivi sanitaire et social et une formation professionnelle en échange d'un engagement ferme et constant à un changement de mode de vie. Cet accompagnement serait ouvert indifféremment aux victimes de la traite et aux « traditionnelles ». La principale question qui se pose est de savoir si les moyens alloués à ces programmes seront suffisants et constants, compte tenu de la politique de rigueur du gouvernement actuel.

LE CHOIX DE L'ÉDUCATION

En ce qui concerne la pénalisation du client, la proposition de loi a fait le choix là aussi de l'éducation. En effet, l'achat d'actes sexuels serait une contravention de cinquième classe punie de 1 500€ d'amende. La récidive dans un délai de trois ans suivant la première condamnation serait un délit puni d'une amende de 3 750€.

des moyens à mettre en place, le recours à une contravention des quatre premières classes aurait été insuffisant, faute d'adéquation entre le coût des opérations et le montant des amendes récoltées.

La qualification de délit quant à elle aurait obligé les forces de l'ordre à constater la commission d'une infraction, ce qu'ils ne sont pas tenus de faire en matière de contravention. Or, la proposition prévoit qu'un stage de sensibilisation contre l'achat d'actes sexuels semblables aux stages de sensibilisation à la sécurité routière pourra être ordonné en plus ou à la place de la peine d'amende par le tribunal de police, voire par le procureur de la République au titre des alternatives aux poursuites qui sont des procédures qui permettent de sanctionner une personne avec son accord sans qu'elle soit jugée. Le choix de la contravention de cinquième classe permettra ainsi aux policiers d'intervenir avant que la prestation sexuelle n'ait eu lieu afin de sensibiliser les clients sans pour autant devoir enclencher une procédure judiciaire, celle-ci étant réservée à ceux pour qui la prévention policière n'a aucun effet.

La contravention de cinquième classe a un autre avantage quand sa récidive constitue un délit : la procédure de l'amende forfaitaire utilisée dans le cas des excès de vitesse n'est pas possible, et le contrevenant qui sera jugé le sera par un magistrat au cours d'un véritable procès.

Enfin, le dernier point fort de la loi est l'aggravation des peines encourues lorsque des violences, agressions sexuelles ou viols sont commis sur des personnes prostituées.

Ainsi, cette proposition de loi est positive mais, pour être efficace, elle ne doit être qu'un point de départ suivi d'autres mesures audacieuses. De plus, des moyens humains et financiers importants seront nécessaires à la réalisation des objectifs fixés, notamment en ce qui concerne la réinsertion sociale des personnes prostituées et la lutte effective pour démanteler les réseaux de traite et de proxénétisme. ■

***Frédéric Tribuiani** est étudiant de second cycle en droit pénal et sciences criminelles à l'université Toulouse-1-Capitole.

« Des moyens humains et financiers importants seront nécessaires à la réalisation des objectifs fixés, notamment en ce qui concerne la réinsertion sociale des personnes prostituées et la lutte effective pour démanteler les réseaux de traite et de proxénétisme. »

ment, les forces de l'ordre peuvent placer une personne suspectée d'être prostituée en garde-à-vue. Ainsi, cette disposition a surtout favorisé une migration prostituée à l'écart des quartiers chics voire en dehors des agglomérations, les mettant ainsi hors de portée des forces de l'ordre censées les protéger et des associations qui souhaitent les aider. Enfin, en cas d'agression, la victime, dès lors qu'elle est prostituée, doit, lors du dépôt de sa plainte, avouer avoir commis un délit. La proposition de loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel a choisi l'autre approche. En effet, outre l'abrogation totale du délit de racolage, il est

Le choix de la contravention de cinquième classe dont la récidive est un délit est judicieux. En effet, la constatation de la commission des faits ne sera pas aisée puisqu'il s'agira de prendre le client sur le fait au moment où il conclut l'accord avec la personne prostituée ou de procéder à une surveillance plus longue pour démontrer qu'il y a eu dans un même temps remise d'une rémunération et accomplissement de faveurs sexuelles. À l'inverse, le racolage passif ne permettait pas aussi facilement de passer au travers des mailles du filet puisque l'acte incriminé n'était pas commis en un temps bref mais sur une période de plusieurs heures. Compte tenu

Bon sens populaire

Dans ce sondage, il y a plusieurs questions. On apprend que 28 % des Français s'estiment mal armés pour comprendre les problèmes économiques, que 81 % souhaitent que l'enseignement de cette science soit renforcé ; que la source d'information la plus fiable est la presse spécialisée – et que la dernière, ce sont les élus, moins fiables encore que les ban-

quiers ; que la situation est inquiétante. Et aussi que pour 55 % des Français, l'économie de marché fonctionne mal. Et quand on leur demande quel est le meilleur levier pour améliorer la situation et relancer la croissance, ils ont une petite idée. Augmenter les bas salaires. En premier. Qu'en pense François Lenglet ?

QUELLES SONT LES DEUX ACTIONS LES PLUS EFFICACES POUR STIMULER LA CROISSANCE ?

Augmenter les petits salaires	50
Baisser les impôts	45
Stimuler l'innovation et la recherche	40
Encourager les exportations	28
Renforcer l'intégration européenne	10
Augmenter les dépenses publiques	2
Aucune de ces actions	2
Sans opinion	2

Sondage TNS SOFRES : *Les Français et l'économie*, novembre 2013.

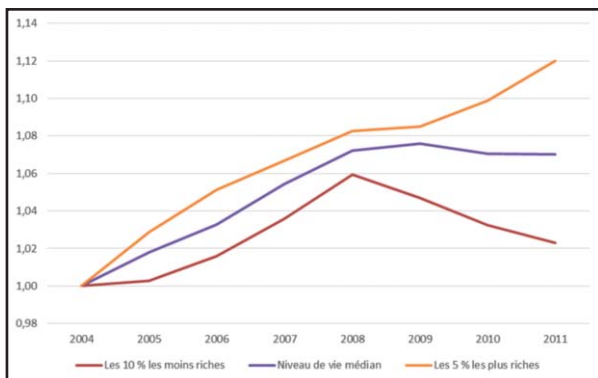
En 2011, de plus en plus de pauvres, de plus en plus pauvres

Dans le numéro de juin 2013 de *La Revue du Projet*, nous montrions comment les inégalités de revenu avaient progressé entre 2004 et 2010. Entre 2009 et 2010, le revenu médian des Français baissait, pour la première fois depuis 2004, et les Français les plus précaires, notamment les chômeurs, connaissaient les baisses les plus importantes. Malgré cela, les 5 % de Français les plus riches continuaient de voir leur revenu augmenter, avec une hausse de 1,3 % entre 2009 et 2010.

Les nouvelles données de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux, publiée par l'INSEE, permettent d'observer l'année 2011 et confirment la tendance que nous soulignons pour 2010 : les inégalités de niveau de vie continuent de se creuser en France. En 2011, le revenu médian des ménages français est de 19 550 euros par an, soit 1 630 euros par mois. Ce chiffre sépare la population française en deux moitiés, l'une gagnant plus de 1 630 euros par mois, l'autre gagnant moins.

Par rapport à 2010, cela constitue une légère hausse. Mais lorsqu'on tient compte de l'inflation, on observe en réalité une stagnation du revenu (**graphique 1**). Sur cette période, alors que le revenu des 10 % de Français les moins riches continue de diminuer, le revenu des 5 % de Français les plus riches augmente de 1,8 %. Les écarts de revenus continuent donc de se creuser, et en 2011, les 10 % de Français les plus riches avaient un revenu 3,6 fois plus élevé que les 10 % de Français les moins riches.

GRAPHIQUE 1 - ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES FRANÇAIS ENTRE 2004 ET 2011



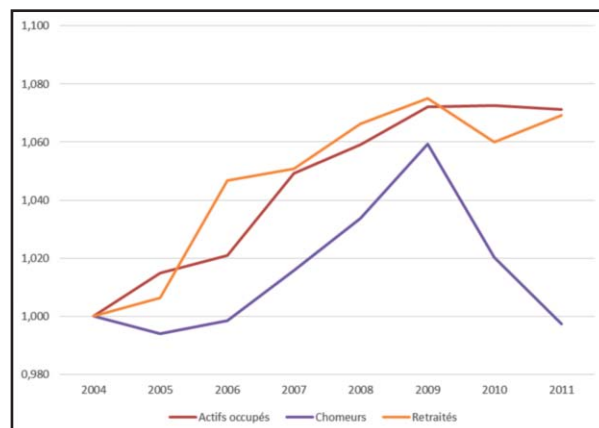
Source : INSEE, *Enquête revenus fiscaux et sociaux*

Lecture : en 2011, le revenu des 5 % de Français les moins riches valait 1,02 fois celui de 2004, le revenu médian valait 1,07 fois celui de 2004 et le revenu des 5 % des Français les plus riches valait 1,12 fois celui de 2004.

Signe que les inégalités se creusent, le nombre de pauvres continue d'augmenter en France. Le seuil de pauvreté était en 2011 de 977 euros par mois : 8,7 millions de Français, soit 14,3 % de la population gagnent moins que ce seuil. C'est le niveau de pauvreté le plus haut que connaisse la France depuis 1997. Parmi ces 8,7 millions de pauvres, la moitié, soit plus de 4,3 millions de Français gagnent même moins de 790 euros par mois, ce qui constitue une légère aggravation de la situation par rapport à 2010.

Enfin, comme en 2010, on observe des différences marquées de revenus selon le statut des personnes sur le marché du travail (**graphique 2**). Les revenus des actifs ayant un emploi continuent de suivre des évolutions relativement parallèles, malgré le léger décrochage des revenus des retraités en 2010. Les chômeurs continuent pour leur part de voir leur revenu diminuer : en 2011, celui-ci repasse même en dessous du niveau de 2004. La part de chômeurs sous le seuil de pauvreté est en 2011 de 38,9 %, soit une progression de plus de 8 % par rapport à 2010, où 35,8 % des chômeurs vivaient avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

GRAPHIQUE 2 - ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE POUR DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION ENTRE 2004 ET 2011



Source : INSEE, *Enquête revenus fiscaux et sociaux*

Lecture : en 2011, le revenu médian des actifs occupés valait 1,07 fois celui de 2004, le revenu médian des chômeurs valait 0,99 fois celui de 2004 et le revenu médian des retraités valait 1,07 fois celui de 2004.

La presse et le racisme : l'affaire Taubira

PAR ANTHONY MARANGHI

Le lundi 18 novembre, la conseillère municipale UMP de Combs-la-Ville, Claudine Declerck, a démissionné après avoir partagé sur son compte Facebook une caricature de Christiane Taubira intitulée « Y'a pas bon Taubira », en référence à la célèbre publicité néocolonialiste (*Le Monde*, 18/11/2013). Cet épisode est à l'image des comportements racistes auxquels la société française est confrontée depuis plus d'un mois déjà. Christine Taubira, garde des Sceaux, en est le symbole : elle a fait les frais d'agressions verbales dégradantes et offensantes. Les langues se délient et certains n'ont désormais plus honte de s'attaquer à une ministre, de la Justice, qui plus est.

Le 17 octobre déjà, Anne-Sophie Leclere, alors candidate du FN à Rethel (Ardennes) pour les municipales de 2014, intervient dans l'émission *Envoyé Spécial* consacrée aux « nouveaux visages » du FN. Interrogée sur un photomontage publié sur sa page Facebook y représentant Christiane Taubira à côté d'une photo d'un jeune singe, la militante s'est justifiée en assurant que cette image n'était pas raciste. Selon la candidate FN, « ça n'a rien à voir, un singe reste un animal. Un noir, c'est un être humain ». (*Jdd*, 18/10/2013). À croire qu'en plus d'une subtilité douteuse dans la métaphore filée par Leclere, celle-ci cherche à se défendre d'une logique tout aussi hasardeuse. Le couperet tombe dès le lendemain avec sa suspension, Florian Philippot, vice-président du FN, évoque une « erreur de casting ».

On sait les citoyens touchés par le scepticisme à l'égard du gouvernement en place. En témoigne la manifestation organisée par l'association « catholique intégriste » Civitas, le 20 octobre à Paris, en réaction aux propos de Pierre Bergé ayant affirmé sur RTL son désir de voir supprimer toutes les fêtes chrétiennes du calendrier (*rtl.fr* 26/09/2013). Criant à la « cathophobie », la manifestation s'est rapidement transformée en un véritable cirque du « tous pourris » en s'échauffant sur les francs-maçons avant de s'attaquer à Christine Taubira, du fait de son rôle dans l'instauration de la loi sur le mariage pour tous, via la voix de l'abbé Xavier Beauvais qui entonne un tonitruant « Y'a bon Banania, y'a pas bon Taubira » (*Mediapart* 01/11/2013). Les images de cette injure seront reprises par *le Petit Journal* dans une séquence vidéo intitulée « La manif qui sent bon la pastille Vichy ». Tout est dit.

Cinq jours plus tard, la contamination est avérée. En déplacement à Angers, la Ministre se fera insulter devant le palais de justice, cette fois-ci par des enfants. Pensant par ce geste ignoble suivre les sages idées de ses parents, une fillette brandit la « banane de la discorde » en traitant Christiane Taubira de « guenon », ce qui lui vaudra un billet aussi cinglant que poétique de la part du chroniqueur de France Inter, François Morel (*France Inter*, 01/11/2013). L'incident fait l'objet d'une question à l'Assemblée, le malaise est présent mais on hésite encore à donner trop d'importance au sujet. Risque de médiatisation excessive du racisme ? Pourtant, les consciences s'éveillent et les contre-discours s'affirment comme dans le cas de Harry Roselmack qui s'interroge, dans une tribune, sur le retour du

racisme en France. (*Le Monde*, 04/11/2013). Il faut attendre la Une de l'hebdomadaire *Minute* du 13 novembre – sur laquelle on peut lire « Maligne comme un singe, Taubira retrouve la banane » – pour que naisse un soutien quasi unanime. Pendant que Jean-Marc Ayrault saisit le procureur de la République de Paris, Manuel Valls, annonce que le gouvernement étudie « les moyens d'agir contre la diffusion du journal ». Du côté des intellectuels, l'écrivain Marie Darrieussecq a dédié son prix Médicis à la ministre de la Justice (*Le Monde* 15/11/2013) alors que plusieurs personnalités – dont l'historien Benjamin Stora et l'actrice Jeanne Moreau – ont cosigné une tribune intitulée « Nous sommes tous des singes français » afin de dénoncer l'« infâme » (*Minute* (*Jdd*, 18/11/2013).

Enfin, si Marine Le Pen a qualifié d'un « archi-nul » la Une de *Minute*, elle n'a pu s'empêcher d'attaquer Christiane Taubira sur le fait qu'elle serait « anti-française » (*Le Point*, 14/11/2013), point sur lequel le père de la présidente du FN semble (enfin) s'accorder (*Le Monde*, 18/11/2013). Face à l'hypocrisie d'une extrême droite qui prétend « mépriser » le racisme tout en continuant de jouer les néocolonialistes en fustigeant le passé indépendantiste de Christiane Taubira, laissons à la principale intéressée le soin de conclure. Lors de la journée du 16 novembre que la scène du TARMAC a consacré à Frantz Fanon, la ministre de la Justice a clamé – 52 ans après la parution des *Damnés de la Terre* – que le racisme « a forcément recours au bestiaire, il évoque la réputation du jaune, les hordes, les grouillements. [...] Ces gens-là, décidément, n'ont pas d'imagination. Voilà pourquoi ils sont déjà vain-

cus. Mais nous devons non seulement les vaincre, mais le leur faire savoir. Il faut qu'ils sachent qu'ils sont vaincus, du passé, déjà finis, dévitalisés, desséchés » (Rue89, 17/11/2013). Lors d'un rassemblement contre les extrémismes organisé par le PS à la Mutualité le mercredi 27 novembre, Manuel Valls a affirmé que Christiane Taubira et lui-même formaient un « beau couple ». Face aux attaques portées contre la République, le ministre de l'Intérieur a réaffirmé la « force de l'état de droit » qu'il incarne auprès de la ministre de la Justice. Lors de ce meeting, la garde des Sceaux a été ovationnée et a répondu à ceux qui l'avaient attaquée : « Ils commencent par vilipender les apparences, ils commencent ainsi par la différence qu'ils voient et ils finissent par celle qu'ils imaginent. Et ils mettent tout le monde et chacun en danger. » Et après avoir prononcé un plaidoyer poignant pour la défense de la République et de son école, Christiane Taubira a clamé derechef qu'elle continuera de « barrer la route » aux « racistes, antisémites et xénophobes ». (Libération 28/11).

Après cette mobilisation politique, ce fut au tour du monde de la culture d'organiser une soirée contre le racisme au théâtre du Rond-point, le 2 décembre dernier. Là encore, une poignée de militants d'extrême droite attendait Christiane Taubira dans le seul but de la conspuer. En dépit de quelques sifflets, la ministre a rappelé que sa personne comptait peu et que son « inquiétude profonde » était pour ces millions de personnes que compte le pays et qui sont de nouveau affectées par ces violences. A l'intérieur du théâtre, la ministre de la Culture, Aurélie Filipetti, est présente auprès de Harlem Désir, le premier secrétaire du Parti socialiste, ainsi que de Valérie Trierweiler. A leurs côtés, des acteurs, musiciens et humoristes sont là pour soutenir la ministre de la Justice. L'humoriste Guy Bedos y a résumé la tâche difficile du combat contre le racisme avec un bagou et une crudité verbale qu'on lui connaît bien : « Il faudrait un traitement médical contre la connerie ! Parce que le racisme, c'est de la connerie ! » (RFI 3/12). ■

CONTRE LE RACISME ET POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS (DÉCLARATION DE FABIENNE HALOUI*)

C'était il y a 30 ans, jour pour jour. Le 3 décembre 1983, près de 100 000 manifestants défilaient de la place de la Bastille jusqu'à Montparnasse, 1 mois ½ plus tôt une trentaine d'enfants d'immigrés et de militants anti racistes étaient partis de Marseille en décidant de marcher dans la voie de Martin Luther King. Victimes de violences racistes, maintenus dans l'invisibilité, ces jeunes, fils et filles nés sur le sol français de parents immigrés, ont choisi alors une action pacifique pour demander ce que la République leur refusait : l'égalité.

Aujourd'hui, force est de constater que le combat est loin d'être gagné. Les attaques abjectes contre Christiane Taubira et le racisme ordinaire subi par des millions de français anonymes nous démontre qu'il ne faut jamais baisser la garde.

Trente ans après, sur fond de crise économique, malgré certaines avancées, un constat s'impose : notre société n'a pas traité ses enfants à égalité. A situation sociale égale, les enfants et petits enfants d'immigrés du Maghreb et d'Afrique Subsaharienne sont plus discriminés. La couleur de leur peau et leur patronyme en font des éternels immigrés ! Français à 97 % ils se sentent toujours perçus comme des « issus de », et à 67 %, ils pensent que « le regard des autres ne fait pas d'eux des Français ». Rien d'étonnant puisque un français sur trois conteste leur appartenance à la nation. Au nom d'une France mythique mais irréaliste, les théoriciens du choc des civilisations identifient la menace, une immigration de masse et un nouvel ennemi de l'intérieur, le musulman. Ils déplacent ainsi la question sociale sur le terrain identitaire favorisant le développement d'un racisme culturel, largement banalisé par la mandature Sarkozy, un racisme décomplexé et assumé comme en attestent les propos tenus sur les roms ou les musulmans.

La lutte contre le racisme passe par la conquête de droits pour rétablir l'égalité entre toutes et tous. Le gouvernement doit donner l'exemple en déclarant la lutte contre le racisme et les discriminations, grande cause nationale, en produisant des actes concrets pour l'égalité parmi lesquelles : le droit de vote des résidents étrangers, la mise en place d'un récépissé contre les contrôles au faciès, la régularisation des sans-papiers. La réalisation d'un travail de mémoire et d'histoire critique sur la colonisation et les migrations est aussi indispensable : vieux pays d'immigration, pluriel, métissé, multiconfessionnel la France ne se représente pas et ne s'assume pas comme tel. Ouvrons ce débat ! La France est la France lorsqu'elle fait vivre ses valeurs de liberté d'égalité et de fraternité n'en déplaise à Jacques Bompard, Maire d'Orange qui considère que les inégalités sont naturelles et qu'il faut donc les respecter. La France n'est pas celle des nostalgiques de l'ordre colonial n'en déplaise à Jacques Bompard qui s'apprête à baptiser une avenue du nom d'un partisan de l'Algérie française. C'est avec la France telle qu'elle est dans sa diversité que nous devons inventer la société du vivre ensemble, solidaire, laïque, fondée sur l'égalité des droits pour tous, le refus des discriminations, le respect de l'altérité culturelle, la citoyenneté de résidence, la valorisation de la culture du métissage.

Le Collectif national « Egalité des droits et justice pour tous » associations à l'origine des rassemblements du 3 décembre appelle à la manifestation nationale du 7 décembre à Paris.

*Fabienne Haloui est membre du comité exécutif national du PCF, responsable du secteur Droits et libertés.

Où va Michel Onfray ?

Michel Onfray s'était fait connaître en fondant l'université populaire de Caen. Depuis quelque temps, le philosophe médiatique suit une trajectoire inquiétante qui le mène de Camus à l'extrême droite, avec l'anticommunisme pour fil conducteur.

PAR ELIAS DUPARC

Depuis longtemps maintenant, Michel Onfray s'est spécialisé dans l'anticommunisme et l'antisyndicalisme. Après avoir raillé « les vieilles scies militantes d'hier et d'avant-hier : cosmopolitisme des citoyens du monde, fraternité universelle, abolition des classes et des races, disparition du travail et du salariat, suppression du capitalisme, pulvérisation de toutes les aliénations, égalitarisme radical », il lance en 2008 une grande campagne nationale de diffamation à l'encontre de Guy Môquet, absurdités historiques à la clé. Le créateur de l'Université populaire de Caen se consacre ensuite au dénigrement médiatique du candidat du Front de gauche à l'élection présidentielle. Ce dernier, parce qu'il défend la figure de Robespierre, est dépeint comme l'incarnation contemporaine du totalitarisme – voter pour lui, c'est voter pour la réinstallation de la guillotine en place de Grève. Ainsi, faisant siennes sans barguigner les thèses de l'historiographie néolibérale, le philosophe, qui se réclamait parfois de l'antilibéralisme (de moins en moins souvent il est vrai), vire sa cuti pour entonner les refrains d'une plate philosophie des droits de l'homme empruntée à Bernard Henri-Lévy. Dans la foulée, il affirme sur le plateau d'un journal télévisé que Chavez a truqué sa réélection au moyen de machines électroniques (alors que même la Fondation Carter valide les résultats). Mais ces harangues douces aux oreilles de la droite n'étaient qu'un premier pas. Après tout, un philosophe qui fait si continûment profession de nietzschéisme a-t-il grand-chose d'autre à offrir à la gauche que des absurdités comme « Marx a contribué à nous faire penser de manière binaire : les méchants riches contre les bons pauvres » ? Or, si l'on observe sa trajectoire récente, Michel Onfray donne à voir ce qu'il faut bien appeler une radicalisation.

La première étape s'opère sous le signe de son ralliement halluciné à Albert Camus. L'essai *L'ordre libertaire, la vie philosophique d'Albert Camus*, dithyrambe officiel, sert de prétexte au philosophe normand pour cracher sur Sartre, coupable – entre autres – d'avoir été compagnon de route du Parti communiste. Onfray pousse si loin sa vénération pour le « philosophe pour classes terminales » qu'il s'active à faire débarquer l'historien Benjamin Stora du projet d'une « Expo Camus » conduit par la municipalité d'Aix-en-Provence et les

héritiers de l'auteur de *La Peste*. Cette éviction ne doit rien au hasard : Stora n'était pas dans la ligne pro-Algérie française du maire Maryse Joissains-Masini, membre de la Droite populaire et proche des milieux d'extrême droite sur ces thématiques. Albert Camus, partisan comme eux de l'assimilation, s'était en effet distingué par une franche hostilité à l'indépendance et à la décolonisation de l'Algérie, point auquel ses héritiers semblent tenir. Aussi Onfray se voit-il un temps comme l'ordonnateur rêvé d'une grand-messe exaltant « la pensée de midi » et une Algérie préservée du FLN. Si cette collaboration n'aura finalement pas lieu, cela n'a pas empêché Onfray de se répandre, dans les médias, pour défendre une conception très camusienne de la question algérienne. Au point que le numéro deux du Front National, Bruno Gollnisch, s'est fendu d'une note sur son blog pour féliciter Onfray de défendre une vision compatible avec la sienne selon laquelle « la France n'a pas à rougir de son œuvre civilisatrice en Algérie » !

En mars, c'est au site proche de l'extrême droite nationaliste israélienne Dreuz.info que notre hédoniste en chef accorde une interview complaisante où il claironne que « le versant solaire de la Méditerranée se manifeste sur les plages de Tel-Aviv ».

De fait, difficile de ne pas voir que le discours onfrayen résonne maintenant très favorablement aux oreilles de l'extrême droite. Ainsi, les attaques récurrentes du philosophe contre la religion musulmane et les musulmans lui valent désormais la sympathie des groupuscules satellites du FN comme Riposte laïque. Célèbres pour avoir organisé les « apéros saucisson-pinard », les membres de cette secte raciste se posent la question sur leur site : « Michel Onfray serait-il une taupe de Riposte laïque ? ». Il faut dire qu'en plus de propos d'une rare violence contre l'islam, on trouve dans la bouche du « révolté » autoproclamé des sorties pour le moins flatteuses vis-à-vis de la présidente du Front national : « Si la gauche était moins conne, elle aurait le discours de Marine Le Pen sur la laïcité » ; « Marine Le Pen a raison ! ».

Notons que cette focalisation sur la laïcité (utilisée avant tout contre l'Islam) correspond très exactement à l'approche de la droite « décomplexée » (celle d'un Jean-François Copé). Il s'agit de rallumer sans cesse la torche de la question religieuse pour faire écran au drame économique. Comme si les périls du monde actuel se résu-

maient, comme sous la Troisième République, à l'emprise des Églises et aux querelles de libre-penseurs ! Alors que la planète et des peuples entiers agonisent sous le boisseau d'un système économique affolé, Onfray, Copé et Le Pen pointent de concert les vrais problèmes : le Coran !

Le 24 mai dernier a marqué l'ultime étape (jusqu'ici) de la triste route de Michel Onfray vers l'extrême droite. Invité pour la énième fois d'un plateau de télévision, le laudateur de Camus, en roue libre, s'est déchaîné contre la religion musulmane (violente et sanguinaire), déclarant voir l'islam comme une menace. Reprenant mot pour mot les arguments des idéologues de la haine anti-

musulmans, Onfray, devant un Jean-Jacques Bourdin conquis, outrepassa même la violence des diatribes d'une Marine Le Pen... Au moment de commenter le suicide de l'historien d'extrême droite Dominique Venner (païen antireligieux et nietzschéen vitaliste), Onfray lâche ces mots sibyllins : « N'est pas samouraï qui veut ». Une référence élogieuse à Mishima, autre suicidé de l'ultra-droite nationaliste. À croire que, dans l'esprit de Michel Onfray, l'ultime samouraï dans « l'Europe décadente », c'est lui.

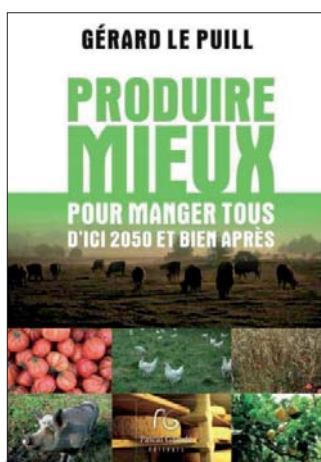
Ce qui l'a conduit, le 15 novembre dernier, à prophétiser, pour « dans cinquante ans », une « Europe islamisée. » ■

Produire mieux pour manger tous d'ici 2050 et bien après

Pascal Galodé éditeurs, 2013

GÉRARD LE PUIILL

PAR IVAN LAVALLÉE



Frédéric Joliot considérait déjà qu'une société qui produisait pour vendre et non pour répondre à des besoins allait à la catastrophe. La planète ne pourra pas nourrir neuf milliards d'humains d'ici 2050 si on continue à avoir une vision spéculative de la production agricole, celle-ci étant considérée comme une marchandise comme une autre, destinée à générer le plus

de profit possible dans le minimum de temps indépendamment des besoins réels des populations et des réalités biologiques des sols. Cette politique agricole actuelle dite commune est tout sauf guidée par l'intérêt commun des populations et des travailleurs de la terre ; elle conduit à des délocalisations, s'appuyant sur la « théorie » des avantages comparatifs (uniquement financiers) de Ricardo. Continuer ainsi c'est aller à l'abîme et renouer avec les famines de masse que l'histoire a connue dans les siècles précédents. Les décideurs politiques feraient bien de s'inspirer des idées ici présentées s'ils veulent éviter de grandes catastrophes alimentaires et que leur nom et le système de production et d'échange qu'ils ont promu n'entre pas dans les livres d'histoire comme synonymes de crimes contre l'humanité.

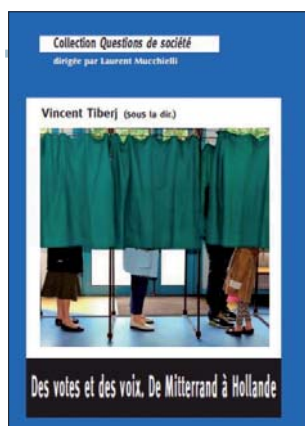
Ce troisième ouvrage en cinq ans marque l'engagement et l'inquiétude de l'auteur, Gérard Le Puill, qui dégage de nombreuses pistes pour relever le défi alimentaire à venir « sans manger dans les assiettes des autres ». Cela passe par une gestion rationnelle des sols et le respect

de règles simples : ne pas faire produire à un sol plus que ce que permet sa régénération dans un laps de temps donné, sous peine de stérilisation ; pratiquer l'agroforesterie et mettre en place des ceintures vertes autour des grandes agglomérations, afin de produire mieux pour que tous mangent à leur faim et dans le même mouvement de capter du CO₂ au lieu d'en libérer, de cesser d'empoisonner les sols et de préserver la biodiversité tant végétale qu'animale ; mettre en valeur les terroirs de France afin d'assurer la souveraineté alimentaire actuellement mise à mal par le marché spéculatif sur les productions agricoles.

Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande

Champ Social Éditions, 2013

VINCENT TIBERJ (DIR.)



PAR PATRICK COULON

Cet ouvrage écrit à plusieurs mains se propose pour objectif de conjuguer l'analyse des élections dans le temps long des évolutions sociales et politiques qui ont marqué la France, depuis le début des années quatre-vingt.

De nombreuses questions y sont posées : gauche et droite, se distinguent-elles ? Le vote sert-il vraiment à

quelque chose ? Ne faut-il pas chercher d'autres moyens de peser sur les décisions politiques ? Assiste-t-on au déclin de la démocratie française ou à sa transformation ? Quels sont les clivages sociopolitiques aujourd'hui ? Sont-ils si différents de ceux d'hier ? Quelles sont les conséquences politiques des évolutions sociales de ces trente dernières années ? Les électeurs français sont-ils plus ou moins ouverts et tolérants hier qu'aujourd'hui ? Ces questionnements sont – avec bien d'autres – traités dans les trois parties structurant l'ouvrage. La première ►

► porte sur les changements sociaux, la seconde fait le point sur les rapports des Français au politique et la troisième sur les comportements électoraux. Il est impossible ici d'aborder l'ensemble des réponses livrées par les quatorze coauteurs (s'appuyant sur de nombreuses enquêtes et recherches scientifiques consultables en intégralité grâce aux liens internet renvoyant vers elles).

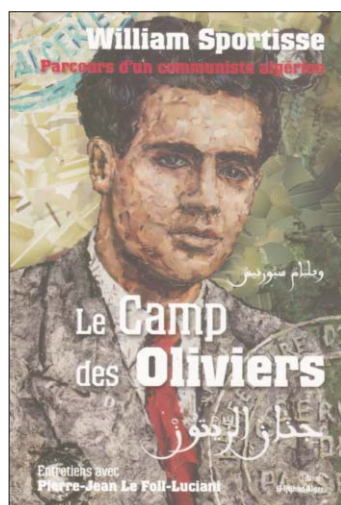
Parcourons quelques pistes qui, j'en suis sûr, interpellent les lecteurs de notre revue et les inciteront à aller plus loin dans la lecture de cet ouvrage. *A contrario* d'un certain discours qui prêche une moyennisation de la société, les classes populaires n'ont pas disparu : 13 millions de salariés (ouvriers et employés) occupent des emplois d'exécution et 51 % sont des travailleurs routiniers. 5,5 millions sont non qualifiés et ce sont eux qui s'identifient le moins à une classe sociale. Le déclin n'est pas marginal et n'est pas qu'une peur.

Le périurbain, aspirateur du rêve résidentiel du fait de la crise, de la casse des services publics, se transforme en zones de désillusions. Depuis 1981 en ce qui concerne le genre, la famille et la sexualité, les Français s'émancipent. La crise précipite la critique du marché... et de tout gouvernement.

On assiste à une évolution clairement vers la gauche en ce qui concerne la population dite de « la diversité », les nouveaux inscrits renforçant cette tendance.

On constate une évolution du rapport à la politique que Vincent Tiberj résume ainsi : « Au début de la cinquième république, on vote beaucoup mais on s'intéresse peu et la participation politique semble se cantonner à l'isoloir ; aujourd'hui on vote plus par intermittence, mais on s'intéresse plus et on participe de manières différentes. » Il ajoute : « Nous n'avons jamais constitué auparavant un corps de citoyens aussi capables de remplir son rôle grâce à l'élévation du niveau d'éducation que grâce à l'accès facilité aux informations. [...] Jamais autant d'entre nous ne nous sommes mobilisés, à travers les pétitions, les manifestations ou les associations ». Bref et pour faire court selon ces chercheurs la France s'est gauchisée, sur le temps long, notamment par le biais de l'évolution démographique (sociale et religieuse).

À méditer.



Le camp des oliviers. Parcours d'un communiste algérien

Presses Universitaires de Rennes, 2012

WILLIAM SPORTISSE
Entretiens avec **Pierre-Jean Le Foll-Luciani**

PAR AUGUSTIN PAILLIÈRE

Depuis la période coloniale jusqu'à l'aube de la « décennie noire » de la guerre civile, ce témoignage sur le « parcours d'un communiste algérien » est passionnant pour nous, communistes français, à plus d'un titre.

Son plus grand mérite est de faire sortir de l'ombre l'histoire des communistes algériens. Dans une société que la colonisation avait construite sur des bases racistes, plusieurs générations de juifs, d'Européens et de musulmans se sont battus ensemble contre le fascisme, le colonialisme et le capitalisme, presque toujours dans la clandestinité. À l'heure où, même en France, la lecture raciale des crises sociales et économiques regagne du terrain, l'histoire de l'engagement de ces militants, et on pense évidemment aussi à Henri Alleg, constitue un héritage précieux pour les communistes du siècle présent.

William Sportisse, lui, a suivi l'exemple de son grand frère Lucien, communiste également, résistant et assassiné à Lyon par la Gestapo. Témoignage dans le témoignage, un long chapitre est dédié à la lutte contre le nazisme, histoire que partagent les communistes des deux côtés de la Méditerranée. Dans les années qui suivent la victoire contre l'Allemagne nazie, en jouant à fond la carte « ethnique », les colonialistes, mais également certains nationalistes algériens, ont enfermé la lutte des algériens pour leur indépendance dans une guerre des « musulmans » contre les « Européens ». Pour les communistes, l'émancipation des Algériens, sans distinction de race ni de religion, passaient d'abord par la lutte contre le colonialisme. Mais ils avaient l'ambition de défendre les intérêts des travailleurs et des paysans contre les capitalistes sans distinction de race ni de religion non plus. William Sportisse analyse, sans complaisance, la contribution des communistes à la guerre d'indépendance et explique la difficulté à maintenir l'union des Algériens sans mettre de côté leurs positions en tant que communistes. Cela aussi pourrait évoquer des choses aux communistes français du XXI^e siècle.

À l'indépendance, le PCA a payé cher cette position. D'abord toléré, il est formellement interdit dès 1964 et ses militants sont réprimés, y compris physiquement. Malgré la prison, malgré la torture (infligée à des Algériens par des Algériens) et malgré vingt ans passés en résidence surveillée, William Sportisse continue d'analyser les orientations contradictoires prises par le FLN en fonction des progrès réels ou des reculs qu'elles ont représentés pour la grande majorité des ouvriers et des paysans algériens. Cela force le respect.

Un instituteur communiste en Algérie. L'engagement et le combat (1936-1965)

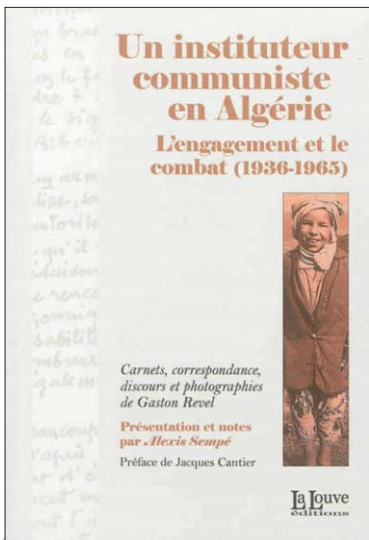
La Louve Éditions, 2013

ALEXIS SEMPÉ

PAR STÈVE BESSAC

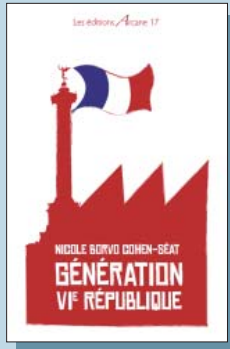
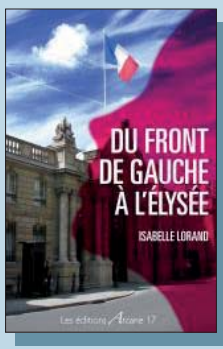
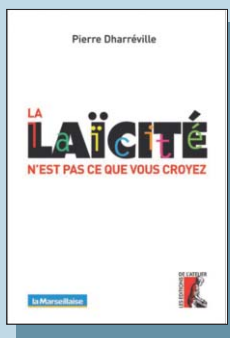
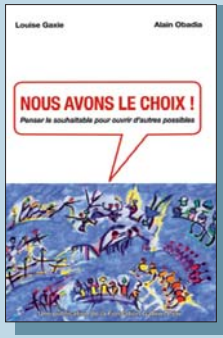
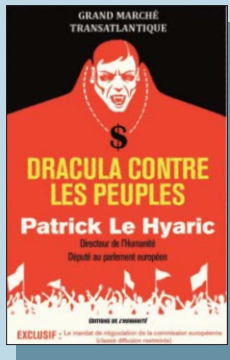
Alors que la position du PCF par rapport à la guerre d'Algérie a fait l'objet de nombreuses études, l'histoire du Parti communiste algérien (PCA) est, elle, peu connue. Cet ouvrage qui présente des documents se rapportant à Gaston Revel permet de commencer à combler ce vide. Alexis Sempé propose d'explorer la vie du PCA à Bougie à partir de la correspondance, des carnets et de photographies prises par G. Revel. En dépit de lacunes et de tris, ces sources, riches, permettent d'appréhender la vie politique dans l'Algérie coloniale de 1940 à 1965.

Né à 20 km de Carcassonne en 1915, Gaston Revel devient un républicain convaincu, laïque, qui se destine à l'enseignement. En septembre 1936, il intègre l'École nor-



male de Bouzaréah, dans la banlieue d'Alger. Le premier contact de ce jeune homme avec l'Algérie n'est pas exempt de condescendance, convaincu de la « mission civilisatrice » de la France. C'est d'abord d'Afrique du Nord que Gaston Revel suit avec attention l'expérience du Front Populaire, qu'il soutient, ainsi que la guerre civile espagnole. Complétant sa formation politique par des lectures de Marx et de Lénine, il se rapproche du PCF vers 1937-1938 alors qu'il fait son service militaire à Paris. Pacifiste convaincu, il se trouve sous les drapeaux au moment de la déclaration de guerre en 1939. Après l'armistice, il retourne en Algérie, nommé enseignant à Aïn-Tabia. La période de la guerre est moins développée, « faute de sources » précise Alexis Sempé. Gaston Revel, dont la correspondance montre un certain antisémitisme et une incompréhension de ce qu'est réellement le nazisme qu'il perçoit comme un simple nationalisme, adhère un temps aux idées de la Révolution nationale très présentes parmi les colons d'Algérie. En septembre 1941, il participe à l'École des cadres, organisation pétainiste. Toutefois, cette proximité avec les idées de Vichy ne dure pas puisqu'en décembre 1942, il est incorporé à l'Armée d'Afrique où il côtoie des soldats « indigènes » et participe à la campagne de Libération. Après guerre, il redevient instituteur à Aïn-Tabia, puis à Bougie, et adhère au PCA et à la CGT. D'après Alexis Sempé, cette double affiliation s'explique car Revel « ne conçoit pas la lutte politique sans la lutte syndicale ». Revel affermit encore sa culture politique par des lectures et voyages comme à l'été 1947 lorsqu'il se rend en Europe de l'Est. L'engagement de Revel est multiforme : délégué de la CGT avec laquelle il soutient la grève des mineurs de Timezrit en 1948 et 1953, correspondant local d'Alger *républicain*, mais aussi élu municipal à partir de 1953. Revel se présente dans le deuxième collège, celui « réservé » aux « Français musulmans », et le PCA fait campagne à côté de l'Union démocratique du manifeste algérien de Ferhat Abbas. Alexis Sempé souligne toutes les difficultés rencontrées par les membres du PCA qui voient la répression s'abattre sur eux, avec la « drôle de justice » (S. Thénault) puis avec l'interdiction du Parti en septembre 1955. Le mois suivant, Gaston Revel est expulsé du Constantinois. Il rentre enseigner dans sa commune natale dans l'Aude. À l'indépendance de l'Algérie, il retrouve son poste à Bougie et y demeure jusqu'au coup d'État de Boumédiène en 1965. Si les historiens de l'enseignement regretteront que la vie professionnelle de Revel passe au second plan, cet ouvrage permet d'appréhender l'engagement d'un Français au sein du PCA. En attendant un tel ouvrage sur des militants algériens du PCA... ■

EXPRESSION COMMUNISTE



PÉRIODIQUES





Pierre Laurent
Secrétaire national du PCF
Responsable national
du projet



Isabelle De Almeida
Responsable nationale
adjointe du projet



Marc Brynhole



Olivier Dartigolles



Jean-Luc Gibelin



Isabelle Lorand



Alain Obadia



Véronique Sandoval

AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT

Xavier Compain
xcompain@pcf.fr

ÉDUCATION

Marine Roussillon
marine.roussillon@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS

Pierre Dharréville
Réformes institutionnelles -
Collectivités locales
pdharreville@bdr13.pcf.f

CULTURE

Alain Hayot
ahayot@wanadoo.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE

Anne Mesliand
amesliand@orange.fr

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Jean-Luc Gibelin
Protection sociale - Retraites et
retraités Autonomie, handicap -
Petite enfance, famille
jean-luc.gibelin@orange.fr

DROITS ET LIBERTÉS

Fabienne Haloui
Droits des personnes et libertés -
Migrants - Racisme et discrimi-
nations
fabienne.haloui@wanadoo.fr

JEUNESSE

Isabelle De Almeida
idealmeida@pcf.fr

SPORT

Nicolas Bonnet
nbonnet@pcf.fr

DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME

Laurence Cohen
cohenperdrix@gmail.com

MOUVEMENT DU MONDE

Jacques Fath
jfath@pcf.fr

TRAVAIL, EMPLOI

Véronique Sandoval
Travail - Droit du travail -
Chômage, Emploi - Formation,
insertion - Pauvreté
sandoval_ve@yahoo.fr

ÉCOLOGIE

Hervé Bramy
Environnement
hbramycg93@wanadoo.fr

PRODUCTION, INDUSTRIE ET SERVICES

Alain Obadia
Industrie - Services publics
alain.obadia@orange.fr

VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Isabelle Lorand
ilorand@pcf.fr

ÉCONOMIE ET FINANCES

Yves Dimicoli
ydimicoli@pcf.fr

PROJET EUROPÉEN

Patrick Le Hyaric
plehyaric@humanite.fr



**ÉCONOMIE
POLITIQUE**
Frédéric Rauch
frauch@pcf.fr



Progressistes
Amar Bellal
bellal.amar@gmail.com



**LA REVUE DU
PROJET**
**Guillaume
Roubaud-Quashie**
gquashie@pcf.fr



**espaces
Marx**
explorer, construire, innover
Patrice Cohen-Seat
pcohen-seat@pcf.fr



Michel Laurent
Lieu d'études sur le mouvement
des idées et des connaissances
mlaurent@pcf.fr



**Guillaume
Roubaud-Quashie**
Rédacteur en chef



Caroline Bardot
Rédactrice en chef
adjointe



Hélène Bidard
Rédactrice en chef
adjointe



Davy Castel
Rédacteur en chef
adjoint



Igor Martinache
Rédacteur en chef
adjoint



Noëlle Mansoux
Secrétaire de rédaction



Frédo Coyère
Mise en page/
graphisme



Sébastien Thomassey
Mise en page



Vincent Bordas
Relecture



Gérard Streiff
Combat
d'idées



**Marine
Roussillon**
Critiques



**Côme
Simien**
Histoire



Florian Gulli
Mouvement
réel



Nicolas Dutent
Mouvement
réel/Regard



**Francis
Combes**
Poésies



**Franck
Delorieux**
Poésies



**Corinne
Luxembourg**
Production de territoires



**Étienne
Chosson**
Regard



Jean Quéfier
Mouvement réel



Renaud Boissac
Droit



Amar Bellal
Sciences



Pierre Crépel
Sciences



Nina Léger
Sondages



Michaël Orand
Statistiques



Léo Purguette
Travail de secteurs



Alain Vermeersch
Revue des média



Séverine Charret
Production de territoires